



HAL
open science

Enquête Archives Ouvertes COUPERIN 2017 : résultats de l'enquête

Emmanuelle Ashta, Louise Béraud, Christelle Caillet, Mathilde Gallet, Marine Laffont, Diane Le Henaff, Christine Okret, Nicolas Pinet, Anne Slomovici

► To cite this version:

Emmanuelle Ashta, Louise Béraud, Christelle Caillet, Mathilde Gallet, Marine Laffont, et al.. Enquête Archives Ouvertes COUPERIN 2017 : résultats de l'enquête . [0] Consortium Couperin. 2017. sic_01858348

HAL Id: sic_01858348

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01858348v1

Submitted on 20 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enquête Archives Ouvertes COUPERIN 2017

Résultats de l'enquête

GTAO – groupe « Etudes » – octobre 2017

Table des matières

Synthèse	3
Méthodologie	4
Section 1 — Présentation de l'enquête	5
Section 2 — Informations institutionnelles.....	6
Questions 2.1 et 2.2. Nom de l'établissement/Vos coordonnées ?	6
Question 2.3. A quel service appartient la personne qui répond à l'enquête ?	7
Question 2.4. Quel est le périmètre de votre archive ouverte ?	9
Question 2.5. Archives ouvertes : à quelle étape vous situez-vous ?	11
Section 3 — Politique de l'établissement.....	17
Question 3.1. L'archive ouverte est-elle inscrite dans la politique générale de votre établissement (contrat d'établissement, documents stratégiques, IDEX, etc...) ?	17
Question 3.2. Quelle est la politique de dépôt dans l'archive ouverte de votre établissement ?	19
Question 3.3. Si une obligation a été adoptée, de qui émane-t-elle (Présidence, Conseil d'Administration ou Académique,...) ?	22
Question 3.4. Le ou les site(s) web de votre établissement comporte (nt) — il(s) une section spécifique consacrée à l'Open Access ?	23
Section 4 — Caractéristiques de l'archive ouverte	25
Question 4.1. Votre établissement dispose-t-il d'un Système d'Information Recherche ?	25
Question 4.2. Précisez le degré d'intégration de votre archive ouverte prévu ou réalisé avec... ..	27
Question 4.3. Quel système de dépôt votre établissement préconise-t-il d'utiliser ?	31
Section 5 — Éléments techniques des archives ouvertes développées en local (autres que HAL)	35
Question 5.1. Votre archive ouverte est-elle connectée à HAL ?	35
Question 5.2. L'archive ouverte est-elle ou sera-t-elle référencée dans des répertoires d'Archives ?	37
Question 5.3. Existe-t-il des services associés à votre archive ouverte ?	38

Question 5.4. Quels sont les indicateurs statistiques que vous pouvez éditer ?	41
Question 5.5. Est-il proposé aux déposants de placer leur document sous licence libre type Creative Commons ?	44
Section 6 — Archive ouverte en production	47
Question 6.1. Détails sur votre Archive Ouverte en production (HAL ou autre)/Année d’ouverture	47
Question 6.2. Une personne au moins de votre établissement est-elle adhérente CasuHAL ?	51
Question 6.3. Notez ci-dessous, sur une échelle de 0 (aucune difficulté) à 5 (difficulté majeure) les éventuels obstacles à la mise en œuvre de l’archive ouverte	52
Question 6.4. Quels services communiquent sur l’archive ouverte ?	56
Question 6.5. Quelle est la proportion de documents en texte intégral (même s’ils sont frappés d’embargo) par rapport aux notices à la date de l’enquête ?	57
Section 7 — Données de la recherche	61
Question 7.1. Votre établissement a-t-il une politique concernant les données de la recherche ?	61
Question 7.2. Vos chercheurs ont-ils élaboré des plans de gestion des données de la recherche au moment du dépôt de leurs projets de recherche (européens ou autres) ?	64
Question 7.3. Où vos chercheurs déposent-ils leurs jeux de données ?	67
Conclusion — Synthèse	70
Enquête Couperin 2017 :	70
AO en production:	70
Politique et périmètre des AO :	71
Intégration des AO à leur environnement et services attendus :	72
Choix de la plate-forme logicielle :	72
Freins :	72
Données de la recherche :	73
Conclusion	73

Synthèse

Les **archives ouvertes** s'inscrivent de plus en plus solidement et durablement dans le paysage documentaire de l'enseignement supérieur. Si les **organismes de recherche** ont été précurseurs pour la création d'archives ouvertes, les **grandes écoles**, mais surtout les **universités** ont désormais massivement rejoint le mouvement. Signe de cette progression notable, **82 %** des répondants disposent en 2017 d'une archive en production ou en cours de mise en œuvre, contre 62 % en 2014.

L'adoption majoritaire de la plate-forme **HAL** (qui représente 79 % des archives en production et 84 % des archives des universités) se renforce encore depuis 2014. La structuration d'un réseau des utilisateurs de HAL au sein du club utilisateur **CasuHal**, même si elle est relativement récente (septembre 2016), semble portée par une vraie dynamique puisque **68 %** des établissements ayant une archive ouverte adhèrent ou projettent d'y adhérer.

L'**intégration** des archives ouvertes à leur environnement technique **progresses** globalement mais toujours partiellement depuis 2014. L'intégration aux sites web institutionnels ainsi qu'aux catalogues de bibliothèques est désormais majoritairement effective, mais elle reste insuffisante vers les systèmes d'information des établissements, ENT, SI Recherche et outils de gestion RH.

La place des archives ouvertes dans le contexte global d'un marché de la publication scientifique en plein questionnement (conflits ouverts avec les éditeurs, généralisation du Gold Open Access, questionnements autour de nouveaux modèles possibles de publication et d'évaluation, Open Science) progresse depuis 2014 mais semble encore insuffisamment prise en compte par les établissements porteurs, seule une petite majorité d'entre eux (53 %, contre 30,6 % en 2014) ayant inscrit en 2017 leur Archive Ouverte dans une **politique globale d'établissement**.

D'où des freins récurrents au développement des projets, que l'on observe d'une part via des politiques de dépôt encore majoritairement, et notamment pour les universités, peu contraignantes et peu efficaces, mais aussi par la constance des obstacles identifiés pour la réussite des projets qui restent les mêmes depuis 10 ans : **manque d'implication politique, communication** institutionnelle **insuffisante**, faiblesse des **moyens humains** dédiés mais surtout et structurellement une trop **faible implication des chercheurs** dans la démarche.

Resserrer toujours plus les liens entre les acteurs les plus actifs du développement des archives ouvertes que sont les **bibliothèques** et services de documentation (72 % des répondants 2017 ne travaillent qu'en bibliothèque) et les organes scientifiques, politiques et décisionnels des établissements semble donc plus que jamais de mise pour que ce mouvement se pérennise et continue durablement de croître.

Méthodologie

Ce document présente les résultats, question par question, de l'enquête sur les Archives Ouvertes COUPERIN 2017. Le dépouillement et l'analyse ont été effectués par le groupe « Etudes » du Groupe de Travail sur les Archives Ouvertes (GTAO) de COUPERIN. L'analyse des résultats de cette enquête est basée sur les données déclarées par les établissements répondants.

L'enquête a recueilli 151 réponses, dont 121 réponses uniques et pertinentes après dédoublement et suppressions des réponses incohérentes.

Attention : les pourcentages indiqués dans l'ensemble de l'enquête sont des pourcentages de répondants et non des pourcentages calculés sur l'ensemble des établissements français potentiellement concernés.

Pour chaque question, le document présente, après le rappel de la question :

- Les données brutes : nombre de réponses, avec traduction en pourcentage dans les cas où cela est pertinent, présenté sous forme de tableaux.
- Un ou plusieurs graphique(s) permettant de traduire visuellement les données brutes.
- Une analyse globale des résultats.
- Lorsque c'est pertinent, l'analyse globale est complétée par une analyse plus fine en fonction des types d'établissements. Dans ce cas, deux types de graphiques sont systématiquement proposés : nombre de réponses brutes par type d'établissement d'une part, et réponses par type d'établissement ramenées en pourcentage de manière à favoriser la comparaison entre types d'établissements d'autre part.
- Lorsqu'une question identique a été posée dans l'enquête Archives Ouvertes 2014, des éléments de comparaison sont proposés, mettant en lumière les principales évolutions.

Section 1 — Présentation de l'enquête

Enquête Archives Ouvertes Couperin 2017

1. Archives ouvertes : état des lieux 2017

Bonjour,

Merci par avance de votre intérêt et de votre participation à cette enquête Couperin 2017 sur les archives ouvertes institutionnelles (portails HAL et archives indépendantes) qui gèrent des publications scientifiques.

La synthèse des réponses fournira un état à jour des projets et réalisations d'archives ouvertes en France, permettant d'évaluer la progression de la voie verte de l'Open Access et d'alimenter les réflexions des établissements qui ne seraient pas encore positionnés sur ces enjeux. Elle sera diffusée via les réseaux professionnels.

Cette enquête s'adresse aux responsables d'archives ouvertes d'établissement, merci de ne pas y répondre si vous êtes gestionnaire ou responsable d'une collection de laboratoire seule, incluse dans une archive ouverte plus large.

Attention : les portails de thèses, cours, mémoires, documents administratifs, archives ouvertes thématiques ou disciplinaires ne sont pas concernés par cette enquête.

Il est possible de revenir sur les réponses données avant de valider le questionnaire.

NB : Un document PDF a été envoyé avec l'annonce du questionnaire pour vous permettre de visualiser l'intégralité du questionnaire et d'éventuellement préparer les réponses avec vos collègues.

Merci de votre participation.

L'enquête a recueilli 151 réponses, dont 121 réponses uniques et pertinentes après dédoublement et suppressions des réponses incohérentes.

Section 2 — Informations institutionnelles

Corpus : 121 réponses (tous les répondants devaient répondre aux questions de cette section).

Questions 2.1 et 2.2. Nom de l'établissement/Vos coordonnées ?

1. Nom de l'établissement

2. Vos coordonnées ?

Nom de la personne contact

Fonction

Courriel

Téléphone

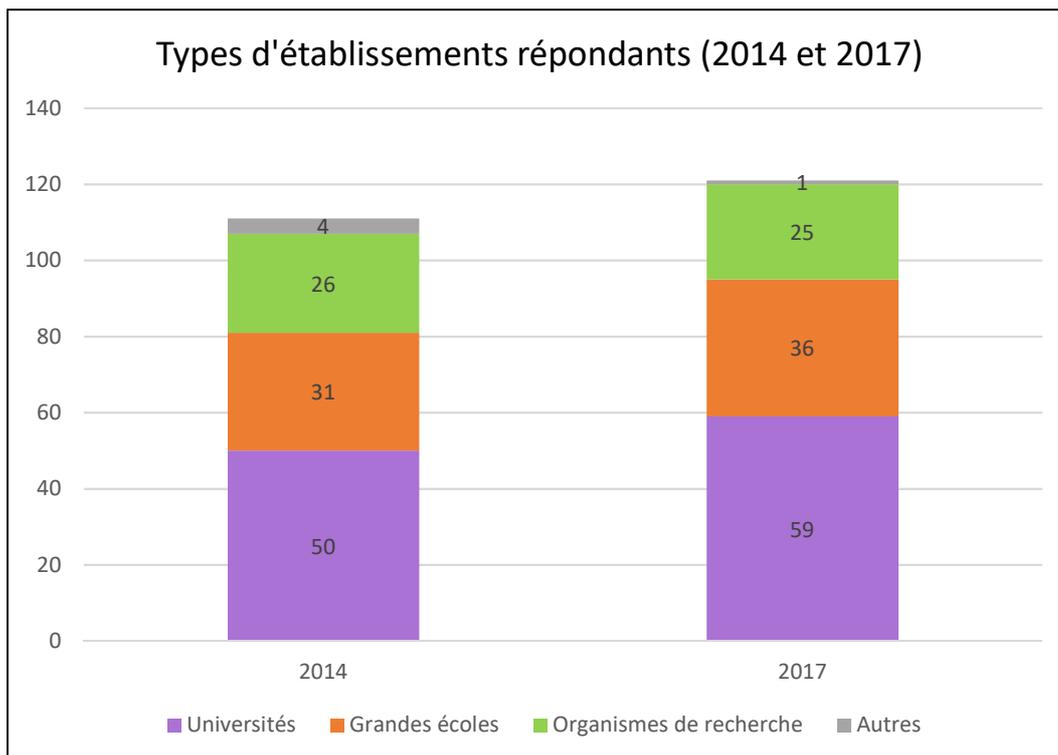
L'objet de ces deux questions était de recueillir les coordonnées des répondants, afin de pouvoir les contacter en cas de besoin. Si ces questions n'ont pas été analysées en tant que telles, elles ont permis de dresser une typologie des établissements ayant répondu à l'enquête, et de la comparer aux établissements ayant répondu à l'enquête 2014.

Nombre de répondants : 121 — une seule réponse possible

	2017		2014	
	Réponses	En %	Réponses	En %
Universités/COMUEs	59	49 %	50	45 %
Grandes écoles	36	30 %	31	28 %
Organismes de recherche	25	21 %	26	23 %
Autres	1	1 %	4	4 %
<i>Total</i>	<i>121</i>		<i>111</i>	

En 2017, les universités représentent presque la moitié des établissements ayant répondu, et les grandes écoles presque un tiers.

Remarque : un seul établissement, difficile à rattacher aux autres types d'établissements, a été retenu dans la catégorie « Autres ». Il s'agit de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP). Les analyses par type d'établissement proposées dans ce document ne prennent pas en compte cette catégorie, non représentative.



Dix établissements supplémentaires ont répondu à l'enquête 2017 par rapport à celle de 2014. Il s'agit principalement d'universités et de grandes écoles (respectivement 9 et 5 établissements supplémentaires). En revanche, le nombre d'organismes de recherche ayant répondu est resté stable.

Cette évolution n'est cependant pas de nature à modifier les poids respectifs des trois types principaux d'institutions dans les réponses à l'enquête.

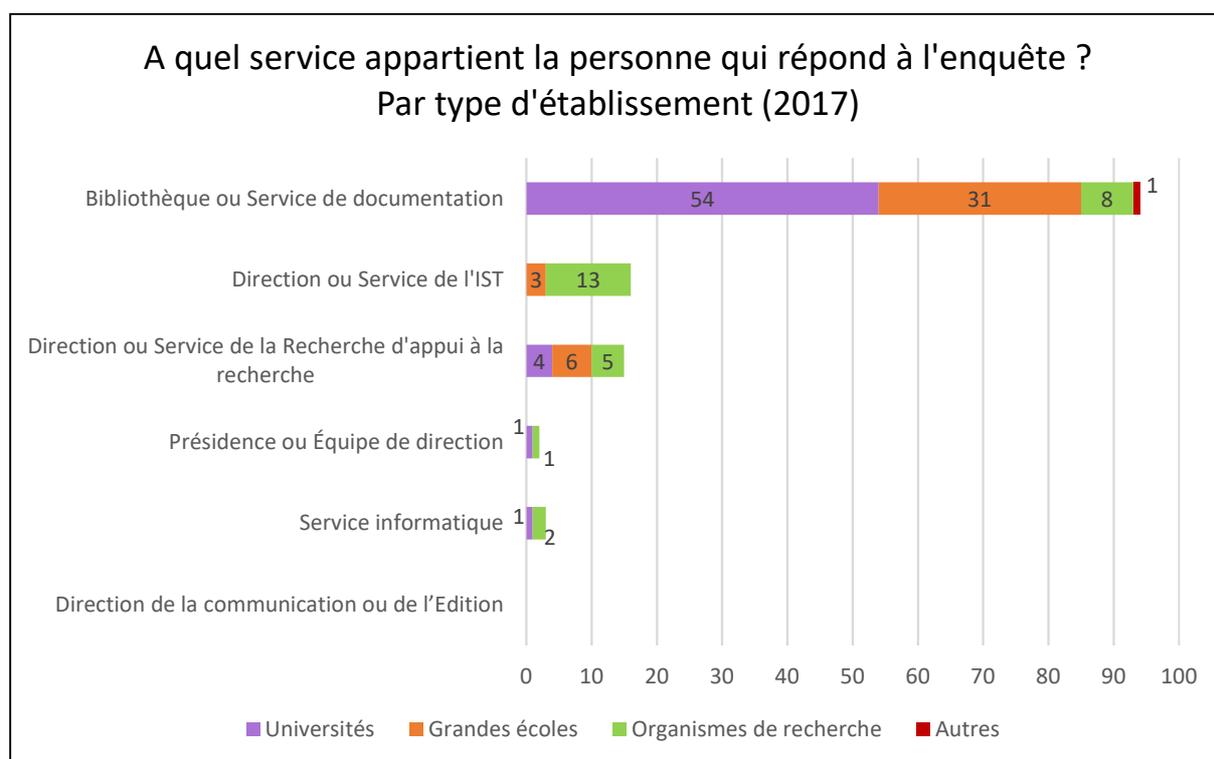
Question 2.3. A quel service appartient la personne qui répond à l'enquête ?

3. A quel service appartient la personne qui répond à l'enquête ? (cochez une ou plusieurs cases) :

- Bibliothèque ou Service de documentation
- Direction ou Service de l'IST
- Direction ou Service de la Recherche ou Service d'appui à la recherche
- Présidence ou Équipe de direction
- Service informatique
- Direction de la communication ou Direction de l'édition
- Autre (précisez)

Nombre de répondants : 119 — réponses multiples possibles

	Réponses
Bibliothèque ou Service de documentation	94
Direction ou Service de l'IST	16
Direction ou Service de la Recherche ou Service d'appui à la recherche	15
Présidence ou Équipe de direction	2
Service informatique	3
Direction de la communication ou Direction de l'Édition	0
Autre	0
<i>Total</i>	<i>130</i>



Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Dans dix établissements, la personne qui répond à l'enquête dépend de plusieurs services : de deux services dans neuf établissements, de trois services dans un établissement.

Les Archives Ouvertes sont nettement prises en charge par les bibliothèques, comme en témoigne la très nette prépondérance de ce service d'appartenance parmi les répondants (94 sur 119 réponses).

Cette caractéristique est particulièrement marquée dans les universités et les COMUEs, où les personnes ayant répondu à l'enquête sont presque toutes issues des bibliothèques (54 répondants). Dans de rares cas, le répondant appartient au Service d'appui à la Recherche (4), à la Direction de l'établissement (1) ou au Service informatique (1).

Dans les grandes écoles, les répondants sont également issus le plus souvent des bibliothèques (31), viennent ensuite les Services d'appui à la recherche (6) et les Directions de l'IST (3).

La position prépondérante des bibliothèques ne se retrouve pas pour les organismes de recherche. Les répondants sont issus le plus souvent de la Direction de l'IST (13), un peu moins souvent de la bibliothèque (8) et des Directions ou service de la recherche (5). Dans de très rares cas, le répondant est issu du service informatique (2) ou de la présidence (1).

Entre 2014 et 2017, la répartition des répondants par service d'appartenance est relativement stable, marquée par la nette prépondérance des bibliothèques. Néanmoins, les Services d'appui à la recherche, plus nombreux à répondre en 2017, font une timide apparition dans les répondants (15 contre 9 en 2014).

Question 2.4. Quel est le périmètre de votre archive ouverte ?

4. Quel est le périmètre de votre archive ouverte ?

Organisme de Recherche

Université

COMUE, IDEX

Grande école

CHU - Centre hospitalier universitaire

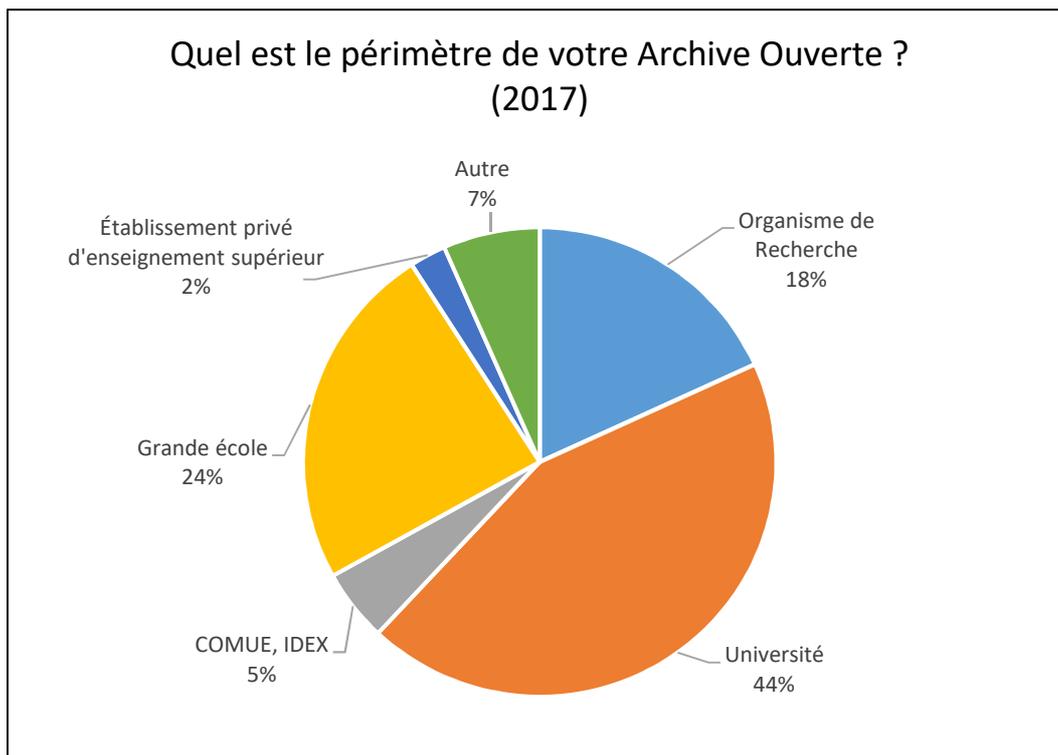
Établissement privé d'enseignement supérieur

Autre

Commentaires

Nombre de répondants : 121 — une seule réponse possible

	Réponses	En %
Organisme de Recherche	22	18 %
Université	53	44 %
COMUE, IDEX	6	5 %
Grande école	29	24 %
CHU – Centre hospitalier universitaire	0	0 %
Établissement privé d'enseignement supérieur	3	2 %
Autre	8	7 %
<i>Total</i>	<i>121</i>	



Le périmètre de l'archive ouverte est, dans la grande majorité des cas, celui de l'établissement.

Ainsi, parmi les 59 universités répondantes, on décompte 52 archives dont le périmètre correspond à l'université, 5 archives dont le périmètre est celui de la COMUE. Les deux exceptions sont liées aux statuts des répondants (Observatoire Midi-Pyrénées et Site Alsace : Université de Strasbourg).

Parmi les 36 grandes écoles de l'enquête, 30 disposent d'une Archive Ouverte en leur nom propre et 4 s'inscrivent dans un contexte plus large (COMUE, université fédérale, organisme de recherche et grand établissement). Deux n'ont pas d'archives ouvertes.

Quant aux 25 organismes de recherche, ils disposent tous d'une Archive correspondant au périmètre de leur établissement.

Le paysage français est donc principalement composé d'Archives Ouvertes d'établissement, mais on commence à y discerner quelques Archives correspondant à des regroupements d'établissements.

Question 2.5. Archives ouvertes : à quelle étape vous situez-vous ?

5. Archives ouvertes : à quelle étape vous situez-vous ?

Archive ouverte en service

Mise en œuvre de l'archive ouverte (installation/ouverture des applications, phase de test)

Projet en cours d'élaboration (constitution de groupes de travail, enquêtes, cahier des charges...)

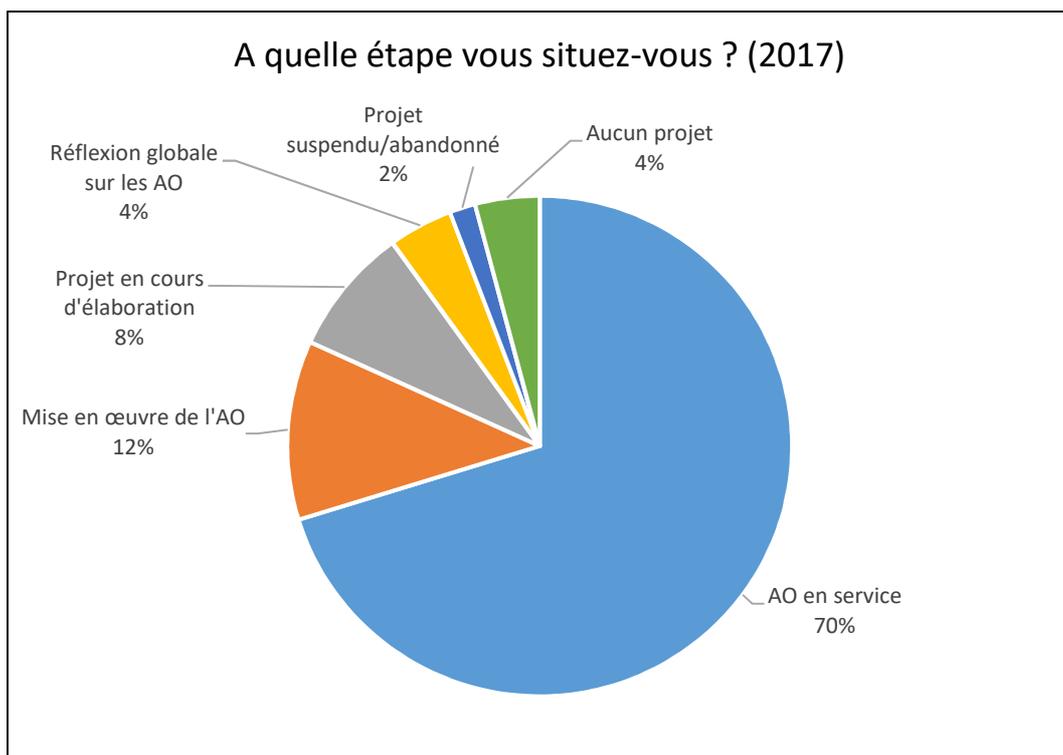
Réflexion globale sur les archives ouvertes

Projet suspendu/abandonné

Aucun projet

Nombre de répondants : 121 — une seule réponse possible

	2017		2014	
	Réponses	En %	Réponses	En %
Archive ouverte en service	85	70 %	69	62 %
Mise en œuvre de l'archive ouverte (installation/ouverture des applications, phase de test)	14	12 %	8	7 %
Projet en cours d'élaboration (constitution de groupes de travail, enquêtes, cahier des charges...)	10	8 %	13	12 %
Réflexion globale sur les archives ouvertes	5	4 %	12	11 %
Projet suspendu/abandonné	2	2 %	0	0 %
Aucun projet	5	4 %	10	9 %
<i>Total</i>	<i>121</i>		<i>112</i>	



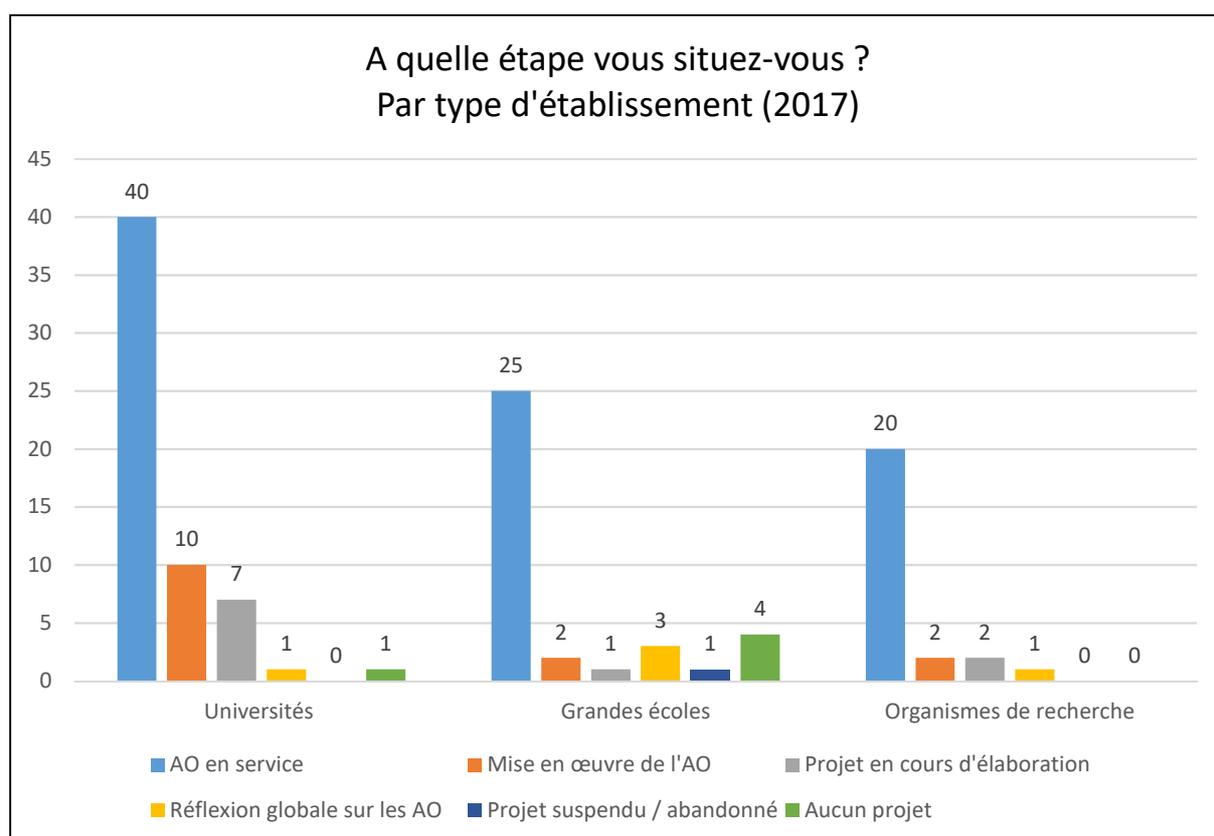
Une très forte majorité des établissements répondants ont une Archive Ouverte en service (70 %) ou en cours de mise en œuvre (12 %). On peut donc considérer que 82 % des établissements français ayant répondu disposent d'une Archive Ouverte, le plus souvent au niveau de l'établissement lui-même.

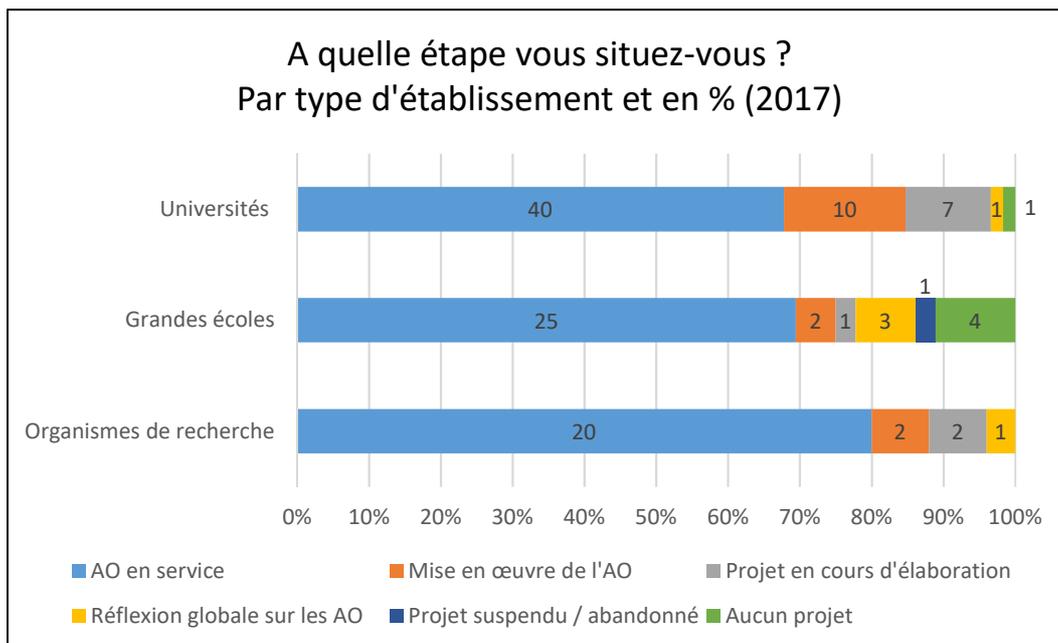
Par rapport à 2014, la progression est notable. 77 établissements avaient alors une Archive Ouverte en service ou en cours de mise en œuvre, soit 62 %. Parmi les établissements répondants, on note donc une progression de 20 % de ceux dotés d'une Archive Ouverte.

En 2017, les établissements n'étant pas passés à une phase opérationnelle sont très minoritaires, et représentent 10 % des établissements : phase de réflexion globale (4 %), projet suspendu ou abandonné (2 %), ou sans projet (4 %).

Cependant, on peut craindre que les établissements les plus avancés dans la mise en place de leur Archive Ouverte soient aussi ceux qui aient le plus répondu à l'enquête. Il est possible qu'une enquête exhaustive sur l'ensemble des établissements français fasse apparaître des données moins satisfaisantes.

Analyse par type d'établissement :



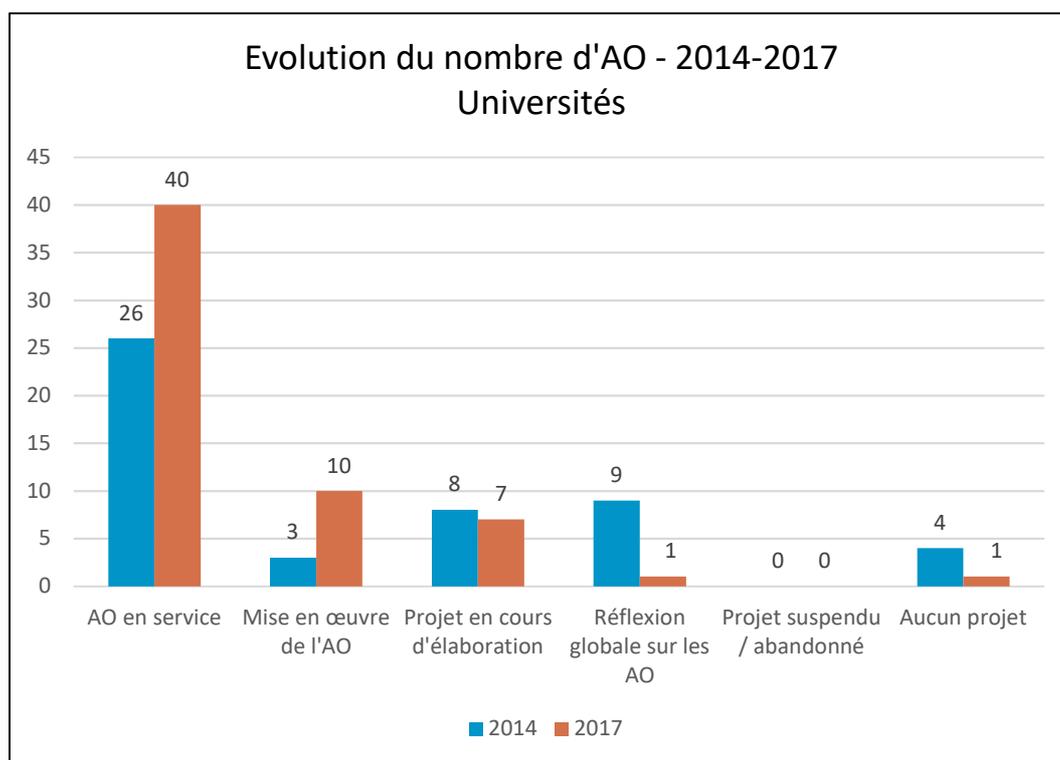


Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

L'analyse du nombre de réponses par type d'établissement met en lumière la présence massive d'Archives Ouvertes dans les établissements : 50 Archives Ouvertes en service ou en cours de mise en œuvre pour les universités, 27 pour les grandes écoles, 22 pour les organismes de recherche.

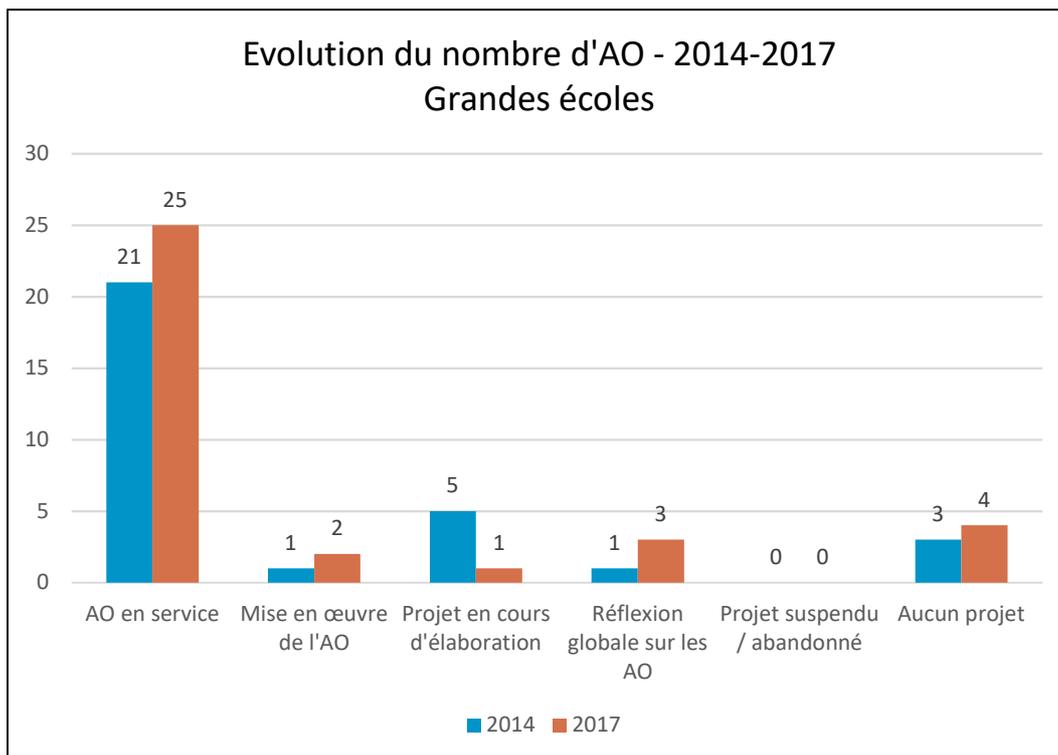
Néanmoins, ramenés en pourcentage par type d'établissement, on constate un retard relatif des grandes écoles : les organismes de recherche répondants sont à 88 % dotés d'une Archive Ouverte en service ou en cours de mise en œuvre, les universités à 85 %, mais les grandes écoles à 75 %. De même, les universités répondantes en cours de réflexion ou sans projet sont 3 %, les organismes de recherche 4 %, mais les grandes écoles 22 %.

Évolution 2014-2017 par type d'établissement :



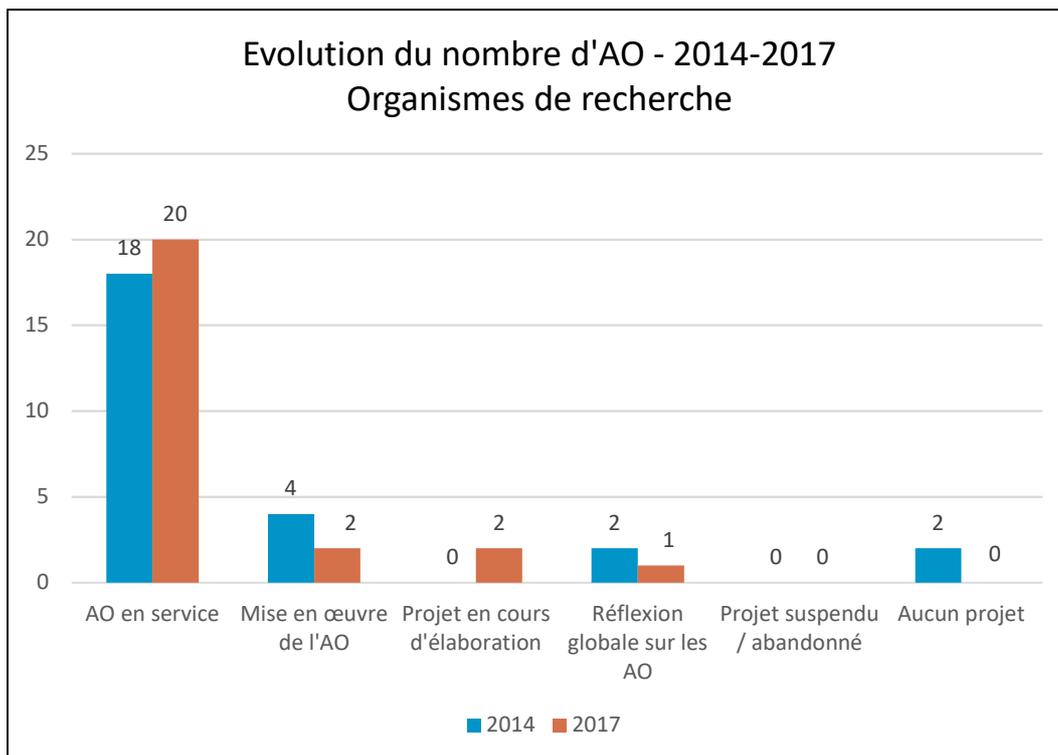
Pour les universités, le mouvement d'ouverture d'Archives Ouvertes s'est nettement confirmé. En 2014, un nombre relativement important d'établissements étaient encore en réflexion ou sans projet : ces établissements représentaient 26 % des universités répondantes, alors que les universités ayant une Archive Ouverte en service ou en cours de mise en œuvre représentaient 58 %.

En 2017, la proportion d'Archives Ouvertes opérationnelles est nettement plus importante. Les établissements ayant une Archive Ouverte en service ou en cours de mise en œuvre représentent 85 % des universités répondantes, alors que ceux en réflexion ou sans projet ne représentent plus que 3 % des universités répondantes.



L'évolution est moins marquée pour les grandes écoles que pour les universités. Sans surprise, le nombre d'archives ouvertes des grandes écoles en service ou en cours de mise en œuvre a légèrement augmenté entre 2014 et 2017 passant de 22 à 27. En 2014, 71 % des grandes écoles ayant répondu à l'enquête avaient une Archive Ouverte opérationnelle (ouverte ou en cours de mise en service), contre 77 % en 2017.

Cependant, on note aussi une augmentation de la proportion des grandes écoles qui n'en sont qu'au stade de la réflexion, ou qui n'ont pas de projet (20 % en 2017, contre 13 % en 2014).



Le nombre, comme la proportion, d'organismes de recherche ayant une Archive Ouverte en service ou en cours de mise en œuvre est stable de 2014 à 2017 (22 établissements, soit 88 % des organismes de recherche ayant répondu en 2017). En effet, les organismes de recherche se sont engagés très tôt dans les Archives Ouvertes, et étaient déjà à un stade avancé en 2014 (voir question 6.1).

Dans les autres étapes des projets, les variations entre 2014 et 2017 ne sont pas significatives.

Section 3 — Politique de l'établissement

Corpus : 99 réponses (seules les personnes ayant répondu « Archive Ouverte en service » ou « Mise en œuvre de l'Archive Ouverte » à la question 2.5 devaient répondre aux questions de cette section).

Question 3.1. L'archive ouverte est-elle inscrite dans la politique générale de votre établissement (contrat d'établissement, documents stratégiques, IDEX, etc...)?

1. L'archive ouverte est-elle inscrite dans la politique générale de votre établissement (contrat d'établissement, documents stratégiques, IDEX, etc ...) ?

Oui

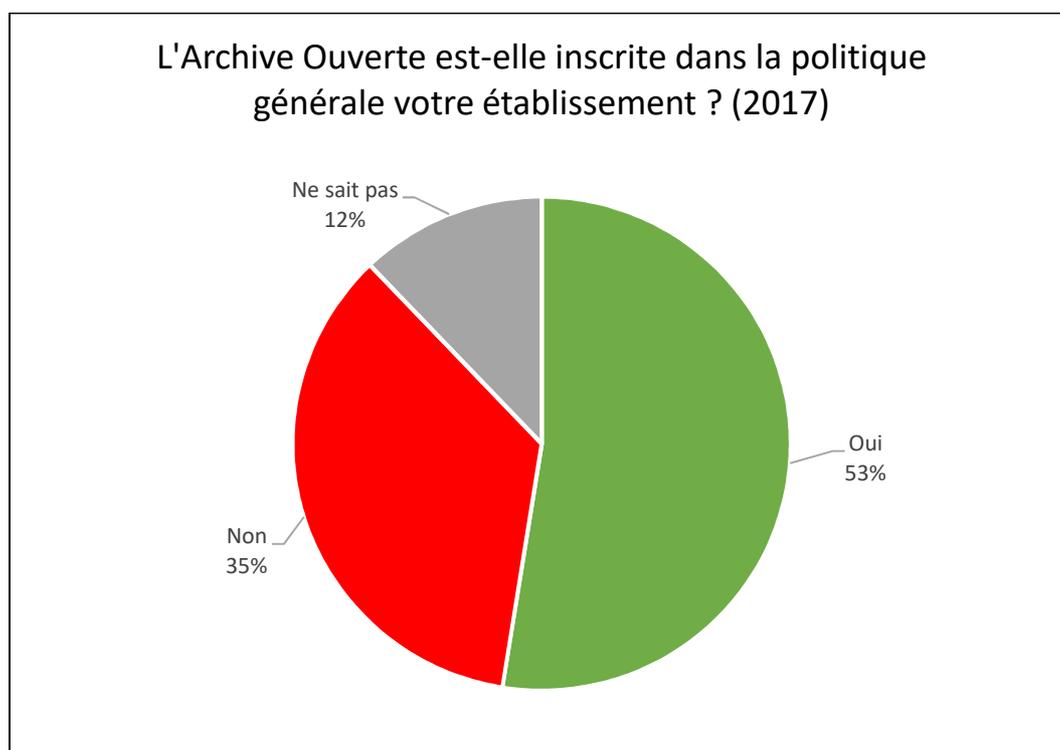
Non

Ne sait pas

Commentaires

Nombre de répondants : 99 — une seule réponse possible

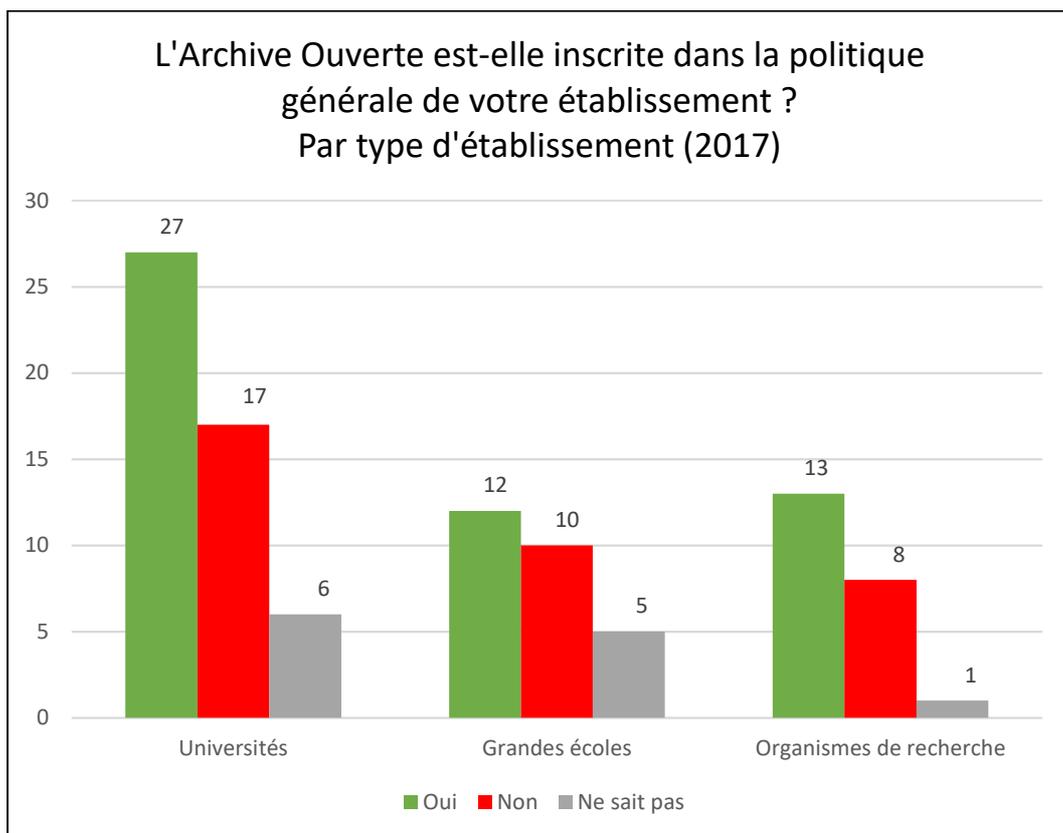
	Réponses	En %
Oui	52	53 %
Non	35	35 %
Ne sait pas	12	12 %
<i>Total</i>	<i>99</i>	

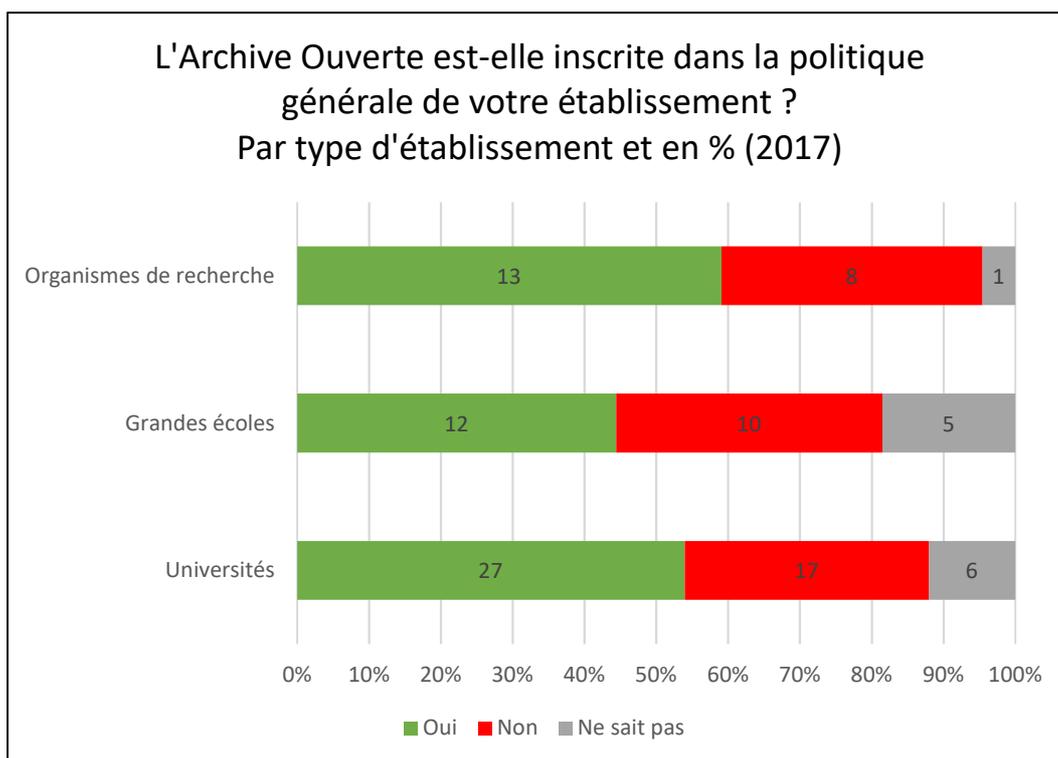


L'Archive Ouverte est inscrite dans la politique globale d'une petite majorité d'établissements (53 %). Ce chiffre reste relativement modeste, d'autant que pour trois établissements, il ne s'agit que de projets. De plus, les répondants n'ont que rarement précisé dans le champ de commentaires où cette politique s'affiche, et l'on remarque que 12 % des répondants n'ont pas su répondre à la question.

L'inscription de l'Archive Ouverte dans la politique de l'établissement et la communication qui devrait l'entourer apparaissent donc encore globalement insuffisantes.

Analyse par type d'établissement :





Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Le croisement de cette question avec le type d'établissement montre que c'est dans les grandes écoles que l'Archive Ouverte est la moins bien prise en compte par la politique de l'établissement. Moins de la moitié d'entre elles (44 %) ont inscrit leur Archive dans leur politique, alors que la proportion s'élève à 54 % des universités et à 59 % des organismes de recherche.

Question 3.2. Quelle est la politique de dépôt dans l'archive ouverte de votre établissement ?

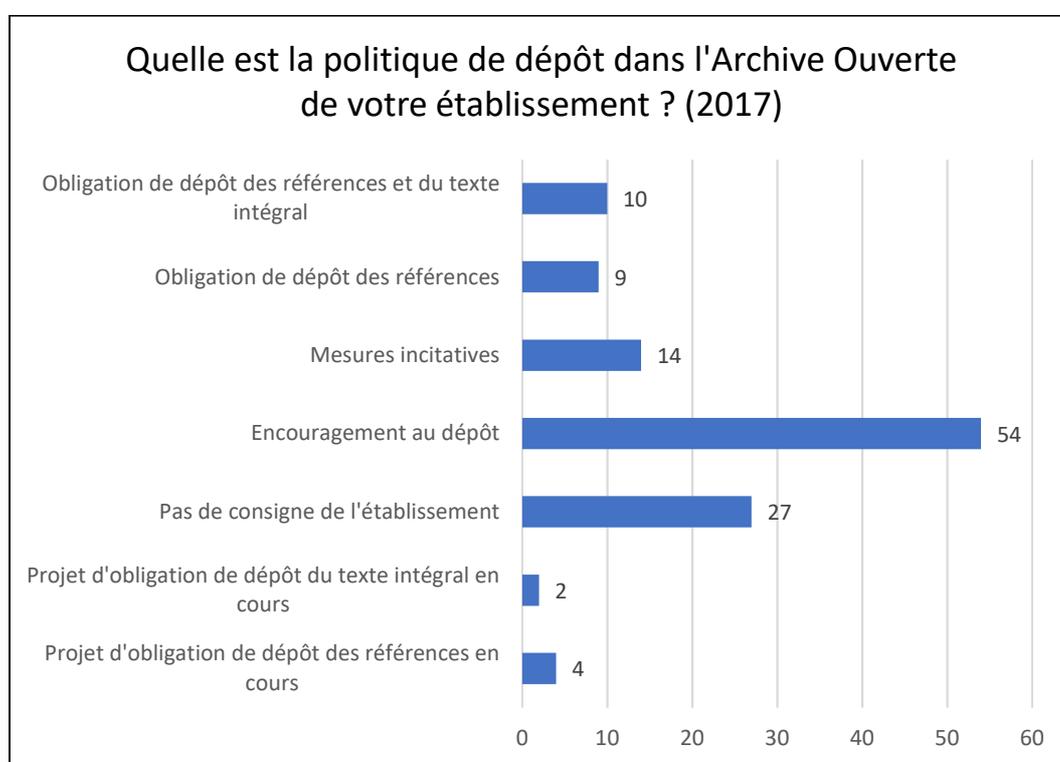
2. Quelle est la politique de dépôt dans l'archive ouverte de votre établissement ?

- Obligation de dépôt des références et du texte intégral
- Obligation de dépôt des références
- Mesures incitatives (bonus budgétaire, évaluation, etc...)
- Encouragement au dépôt
- Pas de consigne de l'établissement
- Projet d'obligation de dépôt du texte intégral en cours
- Projet d'obligation de dépôt des références en cours

Précisez les mesures incitatives

Nombre de répondants : 99 — réponses multiples possibles

	Réponses
Obligation de dépôt des références et du texte intégral	10
Obligation de dépôt des références	9
Mesures incitatives (bonus budgétaire, évaluation, etc...)	14
Encouragement au dépôt	54
Pas de consigne de l'établissement	27
Projet d'obligation de dépôt du texte intégral en cours	2
Projet d'obligation de dépôt des références en cours	4
<i>Total</i>	<i>120</i>

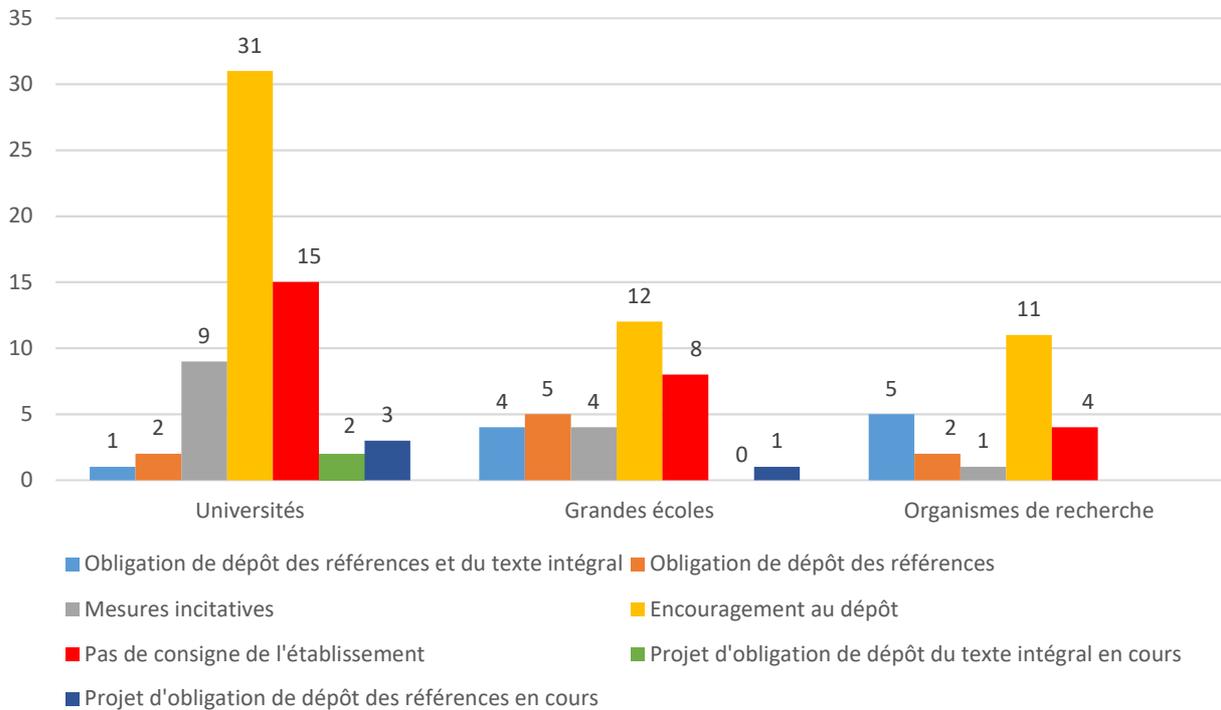


L'encouragement au dépôt, auquel 54 établissements ont recours, est l'instrument principal de la politique des établissements pour développer leur Archive Ouverte.

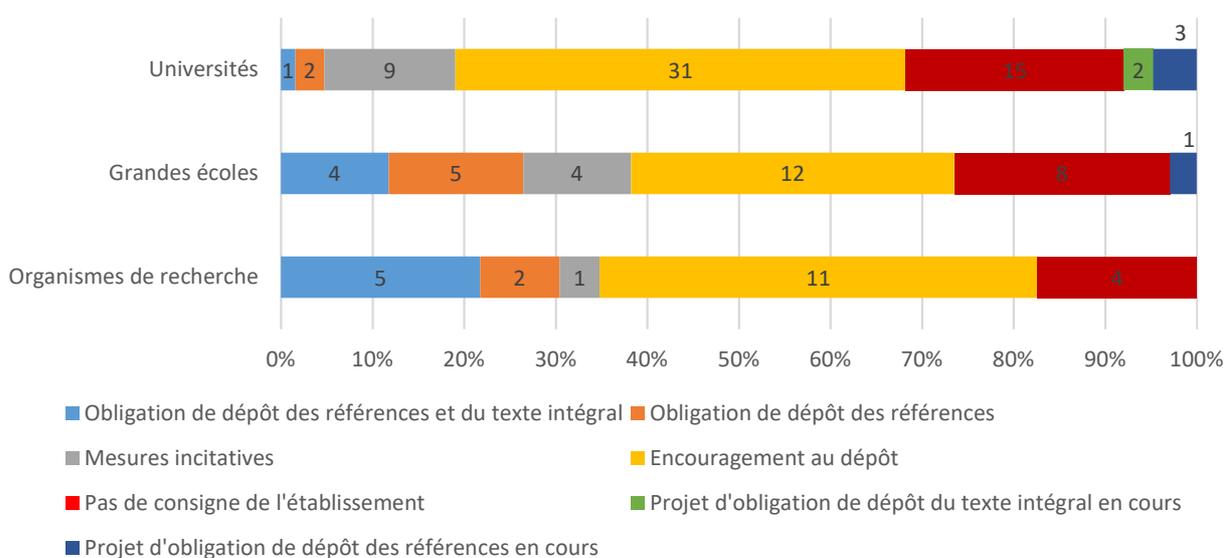
L'obligation de dépôt, que ce soit du texte intégral (10 établissements) ou uniquement des références (9 établissements), reste minoritaire, même s'il conviendrait de prendre en compte les établissements ayant ces projets (respectivement 2 et 4). De même, peu d'établissements ont recours aux mesures incitatives, comme les bonus ou les évaluations. Dans ces cas, les commentaires indiquent que le dépôt en archive ouverte sert à l'évaluation des chercheurs, à l'obtention de promotions ou de primes — pour le chercheur ou le laboratoire.

On note aussi que 27 établissements, qui sont pourtant dotés d'une Archive Ouverte, n'ont pas donné de consignes sur le dépôt.

Quelle est la politique de dépôt dans l'Archive Ouverte de votre établissement ? Par type d'établissement (2017)



Quelle est la politique de dépôt dans l'Archive Ouverte de votre établissement ? Par type d'établissement et en % (2017)



Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

La politique de dépôt diffère en fonction du type d'établissement.

Les universités sont peu engagées dans l'obligation de dépôt, que ce soit des références ou du texte intégral (5 %). Quelques projets d'obligation, en cours d'instruction, sont cependant à signaler (7 %). Les universités apparaissent moins interventionnistes que les autres types d'établissements, car elles privilégient l'encouragement au dépôt (45 %). Fréquemment aussi, on constate que les universités n'ont pas donné de consignes à leur communauté (22 %).

Les grandes écoles sont plus volontaristes, et une proportion importante d'entre elles a pris des mesures à caractère obligatoire ou en a le projet (29 %). La situation reste cependant contrastée, puisque presque autant de grandes écoles n'ont pas donné de consignes (23 %).

Les organismes de recherche, enfin, se sont le plus nettement engagés dans l'obligation de dépôt, du texte intégral ou au moins des références (30 %). Cependant, pour ceux qui n'ont pas franchi ce cap, l'encouragement au dépôt reste le plus répandu (48 %).

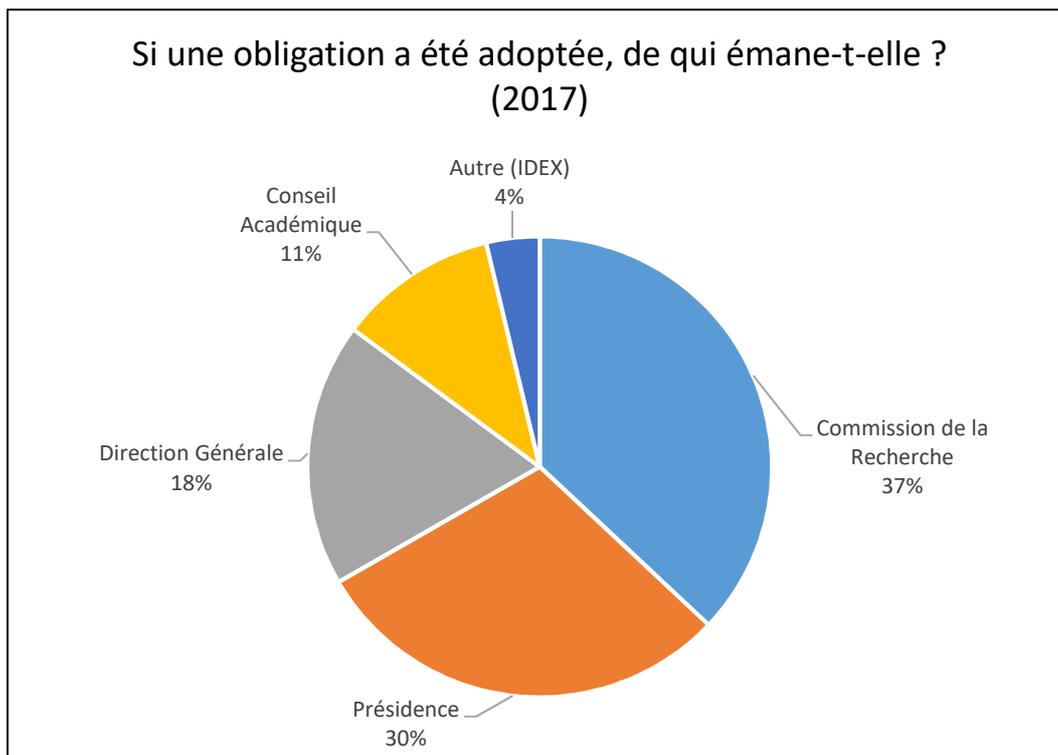
Question 3.3. Si une obligation a été adoptée, de qui émane-t-elle (Présidence, Conseil d'Administration ou Académique,...)?

3. Si une obligation a été adoptée, de qui émane-t-elle (Présidence, Conseil d'Administration ou Académique, ...) ?

Nombre de répondants : 24 — réponses multiples possibles

	Réponses	En %
Commission de la Recherche	10	37 %
Présidence (Président/Conseil d'Administration)	8	30 %
Direction Générale	5	19 %
Conseil Académique	3	11 %
Autre (IDEX)	1	4 %
<i>Total</i>	<i>27</i>	

Remarque : les établissements qui ont répondu à cette question ne sont pas tous concernés par une obligation. Il y a 24 répondants alors que seuls 19 établissements ont déclaré une obligation de dépôt (question 3.2).



Aucun organe décisionnel ne se dégage réellement, et il est vraisemblable que le choix est principalement effectué en fonction du contexte propre à l'établissement.

Étant donné le nombre limité de réponses, l'analyse par type d'établissement, dont les résultats ne seraient pas représentatifs, n'est pas proposée.

Question 3.4. Le ou les site(s) web de votre établissement comporte (nt) — il(s) une section spécifique consacrée à l'Open Access ?

4. Le ou les site(s) web de votre établissement comporte(nt)-il(s) une section spécifique consacrée à l'Open Access ?

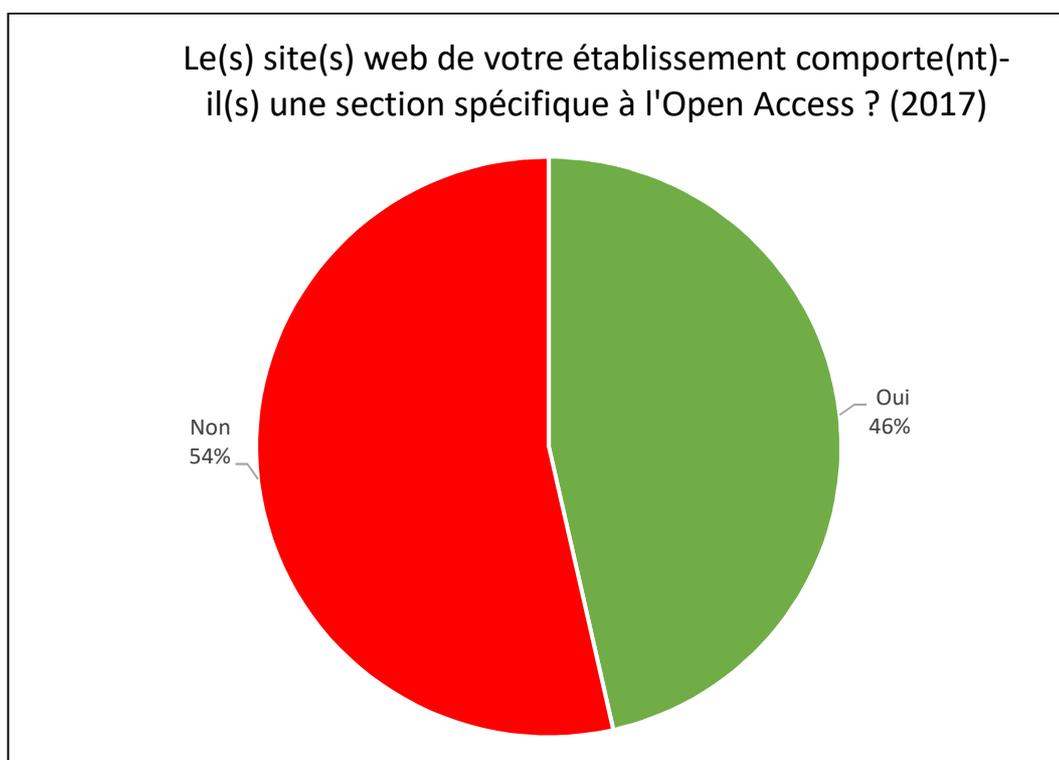
Oui

Non

Si oui, indiquez la ou les url

Nombre de répondants : 99 — une seule réponse possible

	Réponses	En %
Oui	46	46 %
Non	53	54 %
<i>Total</i>	<i>99</i>	



La part d'établissements n'ayant pas de page de leur site web consacrée à l'Open Access (54 %) est légèrement supérieure à la part d'établissements ayant une section Open Access (46 %). Ces données reflètent vraisemblablement un déficit de communication autour de l'Open Access, quand bien même l'établissement a ouvert sa propre Archive.

De plus, pour les 46 établissements ayant une section consacrée à l'Open Access, il s'agit fréquemment des pages dédiées aux services des bibliothèques, ou d'un simple lien vers la plate-forme HAL.

Section 4 — Caractéristiques de l'archive ouverte

Corpus : 99 réponses (seules les personnes ayant répondu « Archive Ouverte en service » ou « Mise en œuvre de l'Archive Ouverte » à la question 2.5 devaient répondre aux questions de cette section).

Question 4.1. Votre établissement dispose-t-il d'un Système d'Information Recherche ?

1. Votre établissement dispose-t-il d'un Système d'Information Recherche ?

Oui (si oui, merci de préciser ci-dessous)

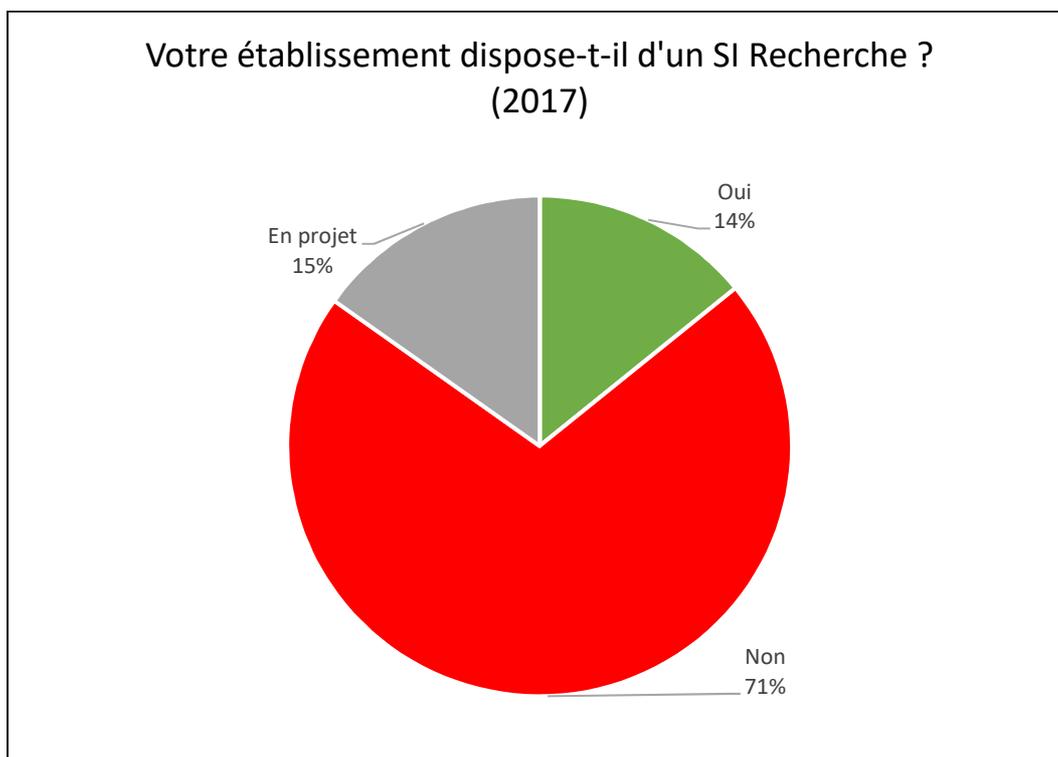
Non

En projet (si connu, merci de préciser ci-dessous)

Précisez le SI utilisé ou en projet

Nombre de répondants : 99 — une seule réponse possible

	Réponses	En %
Oui	14	14 %
Non	70	71 %
En projet	15	15 %
<i>Total</i>	99	



Près de trois établissements sur quatre (71 %) ne disposent pas d'un Système d'Information Recherche (SIRE).

Précisions sur le produit utilisé (pour les établissements ayant répondu positivement) :

Sur les 14 établissements déclarant avoir un SIRE **en production**, 10 ont précisé le produit déployé :

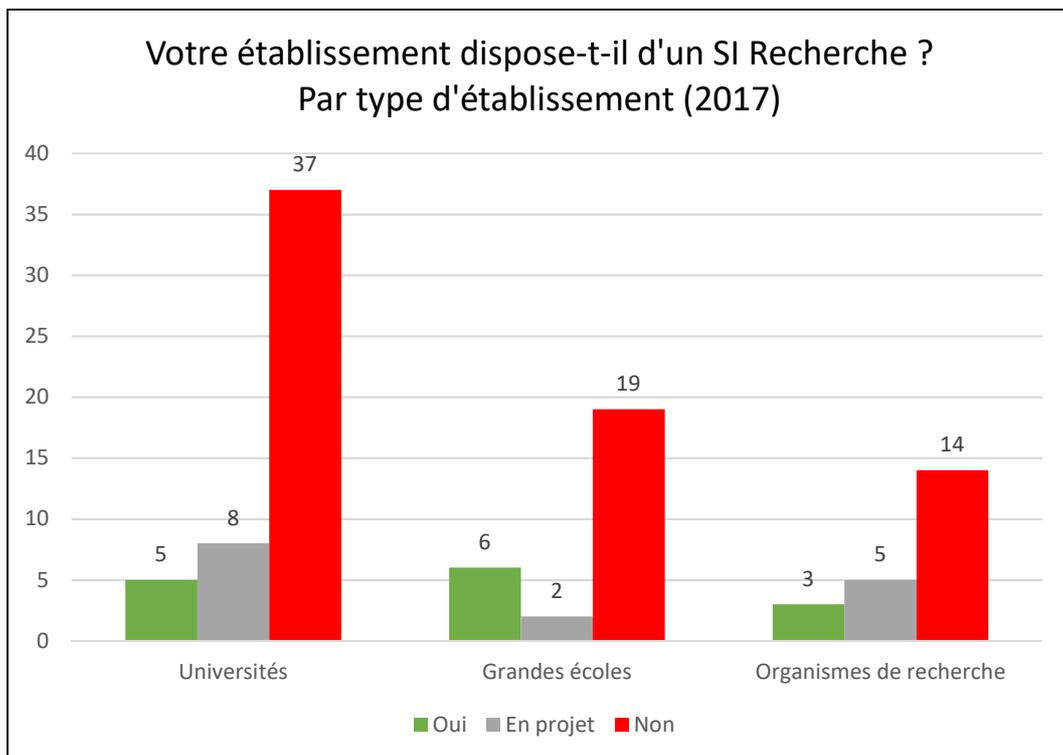
- ACADEM : 3 établissements (1 université, 2 grandes écoles)
- GRAAL : 2 établissements (2 universités)
- EPRINT : 1 établissement (1 organisme de recherche)
- SIRE « maison » : 4 établissements (dont « un Sharepoint » grande école ; « 1 ensemble de systèmes interconnectés » organisme de recherche ; « SI recherche interne » grande école ; « SI maison » université).

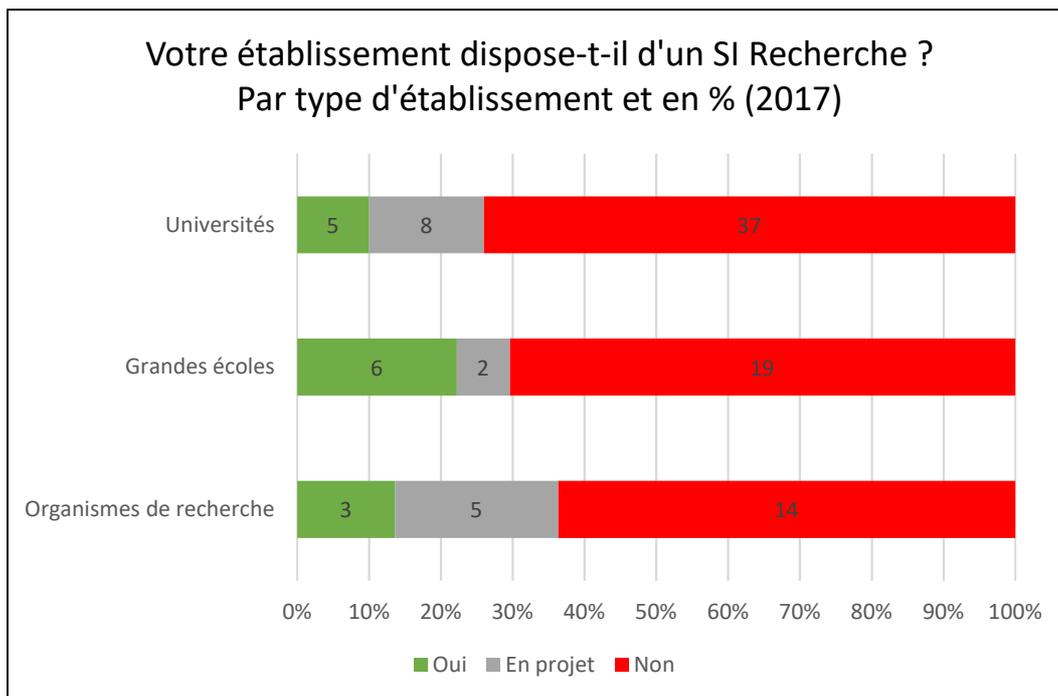
Sur les 15 établissements ayant un SIRE **en projet**, 6 ont précisé le produit envisagé :

- CAPLAB : 4 établissements (4 universités)
- COKTEL SANGRIA : 1 établissement (1 université)
- Base Access : 1 établissement (1 université)

Aucun produit ne semble donc être en position dominante dans le paysage français. La notion même de SI Recherche semble encore assez mal comprise ou peu usitée. En effet, au vu des réponses apportées par certains répondants, la question a été souvent mal comprise.

Analyse par type d'établissement :





Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Bien que le faible nombre de réponses rende l'analyse difficile, les SIRE semblent un peu plus répandus dans les grandes écoles (22 % d'entre elles en sont dotées) que dans les organismes de recherche et les universités (respectivement 14 % et 10 % en sont dotés). Il est cependant vraisemblable que le nombre de projets de SIRE tende à rééquilibrer cette répartition à l'avenir.

Question 4.2. Précisez le degré d'intégration de votre archive ouverte prévu ou réalisé avec...

2. Précisez le degré d'intégration de votre archive ouverte prévu ou réalisé avec :

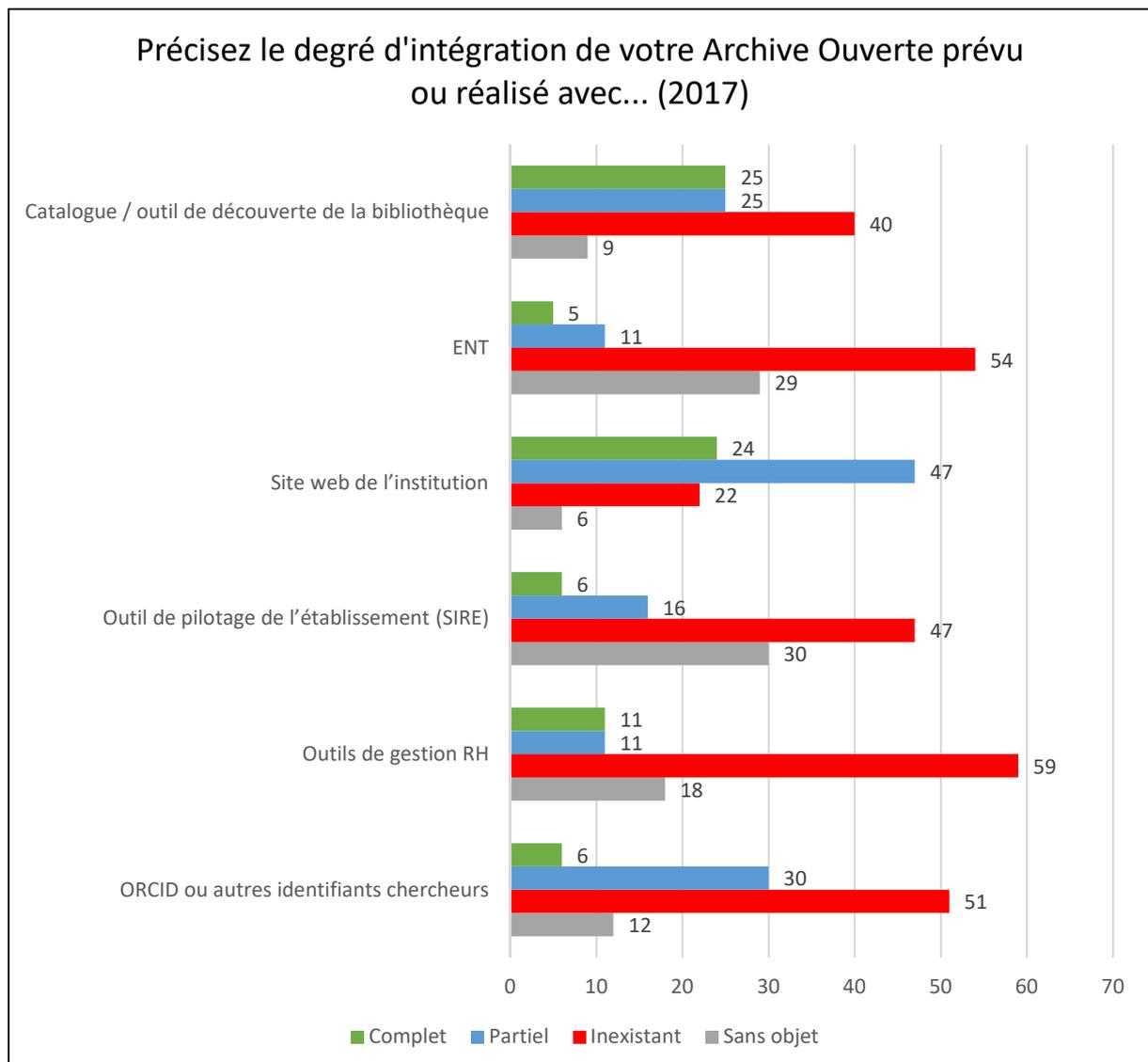
	Inexistant	Partiel	Complet	Sans objet
Catalogue ou outil de découverte de la bibliothèque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ENT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Site web de l'institution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Outil de pilotage établissement (SI Recherche)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Outils de gestion RH (Apogée, SIRH, CAS/LDAP)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ORCID ou autres identifiants chercheurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires	<input type="text"/>			

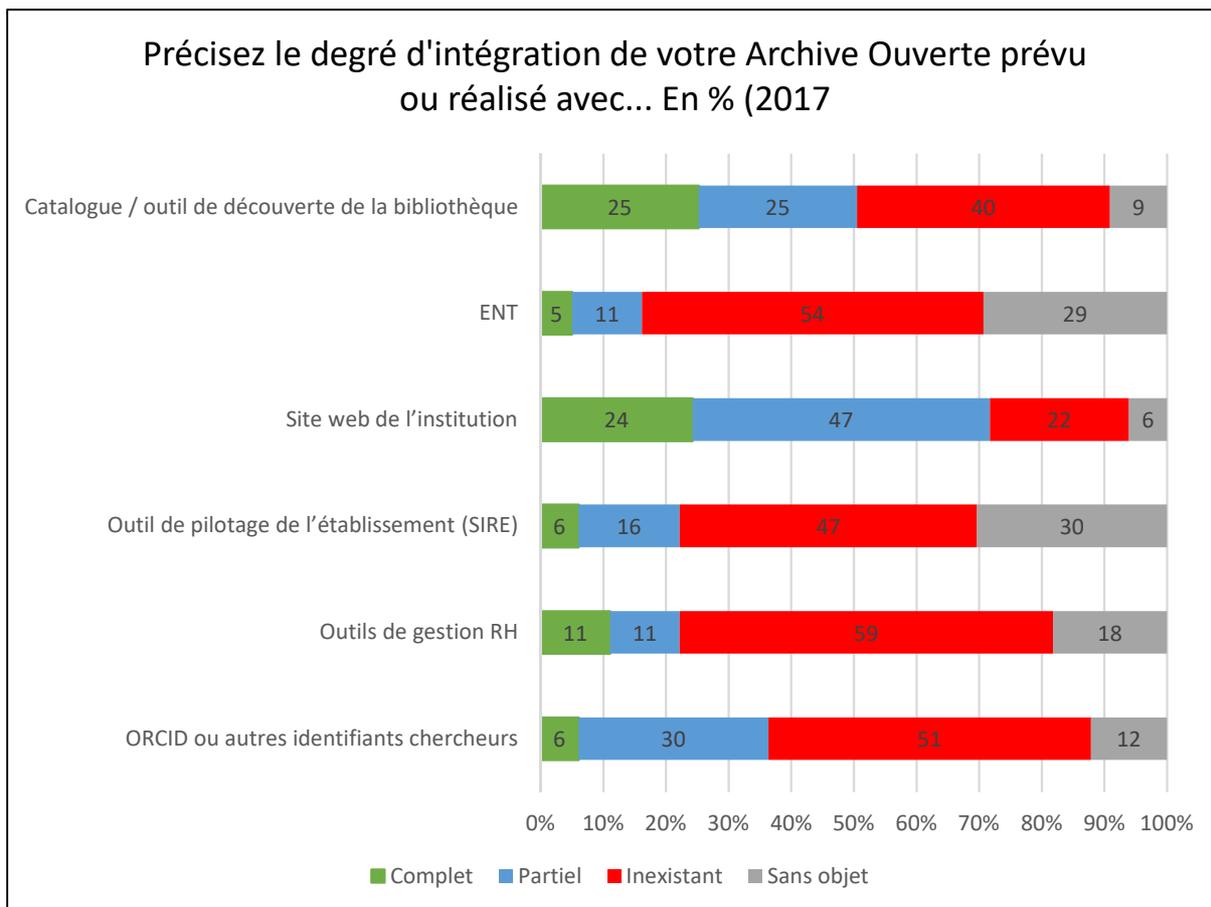
Nombre de répondants : 99 — une seule réponse par item

	Inexistant	Partiel	Complet	Sans objet
Catalogue/outil de découverte de la bibliothèque	40	25	25	9
ENT	54	11	5	29
Site web de l'institution	22	47	24	6
Outil de pilotage de l'établissement (SIRE)	47	16	6	30
Outils de gestion RH (Apogée, SIRH, CAS/LDAP)	59	11	11	18
ORCID ou autres identifiants chercheurs	51	30	6	12

Remarques :

- Le libellé de la question incitait les répondants à se prononcer sur le degré d'intégration « prévu ou réalisé ». Les réponses recueillies pour cette question doivent donc être plutôt minorées, car une partie — non chiffrable — n'est encore qu'en projet.
- La part très significative de réponses « sans objet » à certaines des questions laisse à penser que celles-ci ont pu être mal comprises ou interprétées.





Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Analyse par type d'intégration :

Intégration de l'Archive Ouverte avec le catalogue ou l'outil de découverte de la bibliothèque :

50 % des établissements déclarent une intégration complète ou partielle en 2017. Il s'agit là d'un chiffre correct, qui a progressé par rapport à 2014 où seulement 42 % des établissements déclaraient une intégration complète ou partielle avec le catalogue ou l'outil de découverte. Néanmoins, une marge de progression demeure, puisqu'il s'agit d'outils de base des bibliothèques.

40 % des établissements déclarent une intégration inexistante en 2017 contre 58 % des établissements en 2014.

Intégration de l'Archive Ouverte avec l'ENT :

La majorité des répondants (54 %) déclarent qu'il n'existe aucune intégration de leur Archive Ouverte avec l'ENT de leur établissement. En 2014, ils étaient 60 % à apporter cette réponse.

Le taux de réponse « sans objet » à cette question est de 29 %. Cela nous alerte sur les difficultés de compréhension de la question, ou sur un nombre élevé d'établissements ne disposant pas d'un ENT dans leur établissement.

Seuls 16 % des établissements déclarent une intégration partielle ou complète.

Intégration de l'Archive Ouverte au site web de l'institution :

Près de trois établissements sur quatre (71 %) déclarent une intégration partielle ou complète au site web de leur institution.

Les Archives Ouvertes sont donc bien intégrées aux sites web des institutions. Cependant, la lecture des commentaires fait apparaître que la notion d'intégration au site web de l'institution est plurielle : l'affichage des publications sur les pages chercheurs des sites de laboratoires, par exemple, est comptabilisé comme une réponse positive. De même, les formes prises pour cette intégration sont également multiples, du simple lien vers un site extérieur à une page véritablement dédiée.

Intégration de l'Archive Ouverte au Système d'Information Recherche :

Les résultats de cette question sont délicats à exploiter. En effet, alors que seulement 14 établissements déclarent disposer d'un SIRE (question 4.1), un total de 22 établissements (22 %) déclarent une intégration complète (6) ou partielle (16).

Au contraire, le nombre important d'établissements déclarant une intégration inexistante (47 %), ou estimant cette question sans objet (30 %) paraît logique au regard du nombre d'établissements ne disposant pas d'un SIRE.

Intégration de l'Archive Ouverte aux Outils de gestion RH (Apogée, SIRH, CAS/LDAP) :

L'intégration de l'Archive Ouverte aux outils de gestion des ressources humaines, dont on peut pourtant estimer que la quasi-totalité des établissements est dotée, reste faible. Un peu moins d'un établissement sur quatre (22 établissements, soit 22 % des répondants) déclare une intégration, qu'elle soit totale (11) ou partielle (11). Le chiffre semble malgré tout en progression, puisqu'en 2014, 14 établissements déclaraient une intégration (totale pour 3 d'entre eux, partielle pour 11 d'entre eux).

Intégration de l'Archive Ouverte à ORCID ou autres identifiants chercheurs :

L'intégration entre l'Archive Ouverte et les identifiants chercheurs reste peu développée. 36 % des établissements déclarent une intégration, complète (6) ou partielle (30). Le nombre élevé de réponses négatives (51 %) laisse penser que la question n'a pas été clairement comprise — l'intégration d'ORCID dans HAL étant effective.

En conclusion pour cette question, les Archives Ouvertes sont plutôt bien intégrées aux sites web des institutions (71 %) ainsi qu'aux catalogues ou outils de découverte des établissements (50 %). Ces deux types d'intégration semblent en effet plus aisément réalisables par les établissements, impliquant moins de contraintes techniques et d'intervention des services informatiques. Ces outils sont aussi mieux maîtrisés par les bibliothèques, qui ont massivement répondu à l'enquête.

Les Archives Ouvertes sont par contre très mal intégrées aux autres outils de l'université : 16 % d'entre elles sont intégrées à l'ENT, 22 % au SIRE, 22 % aux outils de gestion RH, 36 % aux identifiants chercheurs.

L'intégration avec différents outils ou systèmes pouvant faciliter ou enrichir l'usage de l'Archive Ouverte semble encore poser problème à la majorité des établissements. Ces développements sont en légère progression depuis 2014 mais, d'une manière générale, les Archives Ouvertes paraissent encore peu intégrées aux systèmes d'information des établissements.

Question 4.3. Quel système de dépôt votre établissement préconise-t-il d'utiliser ?

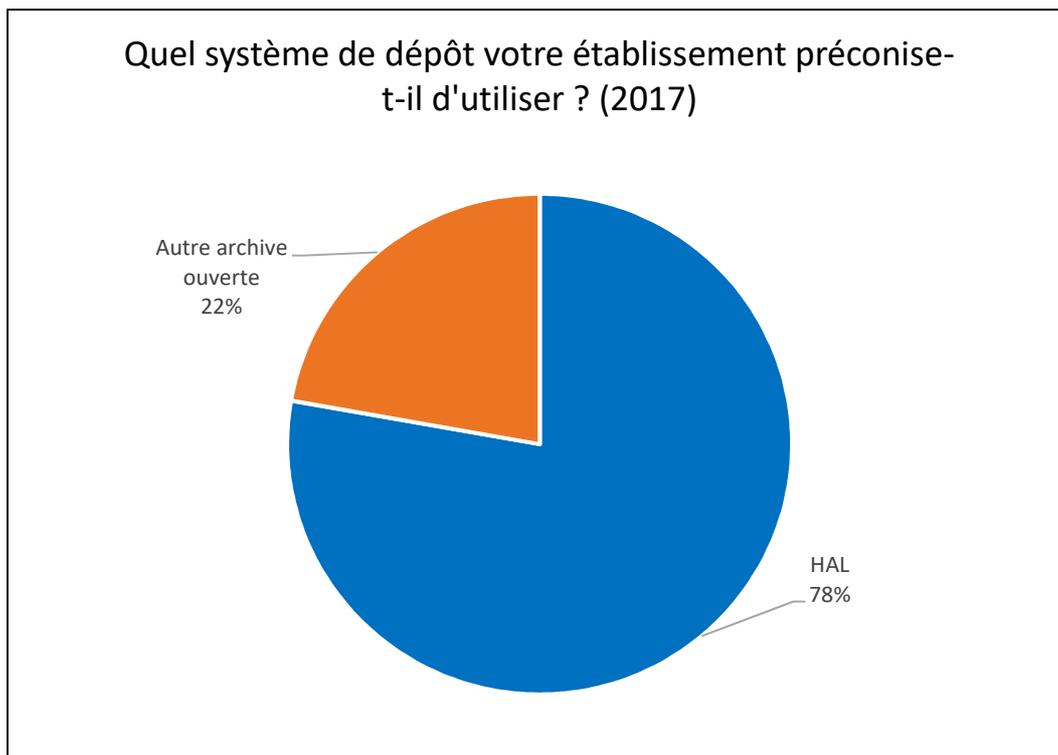
3. Quel système de dépôt votre établissement préconise-t-il d'utiliser ?

HAL

Autre archive ouverte (E-prints, ORI-OAI, Dspace, Drupal, etc...)

Nombre de répondants : 99 — une seule réponse possible

	Réponses	En %
HAL	77	78%
Autre archive ouverte (E-prints, ORI-OAI, Dspace, Drupal, etc...)	22	22 %
<i>Total</i>	<i>99</i>	

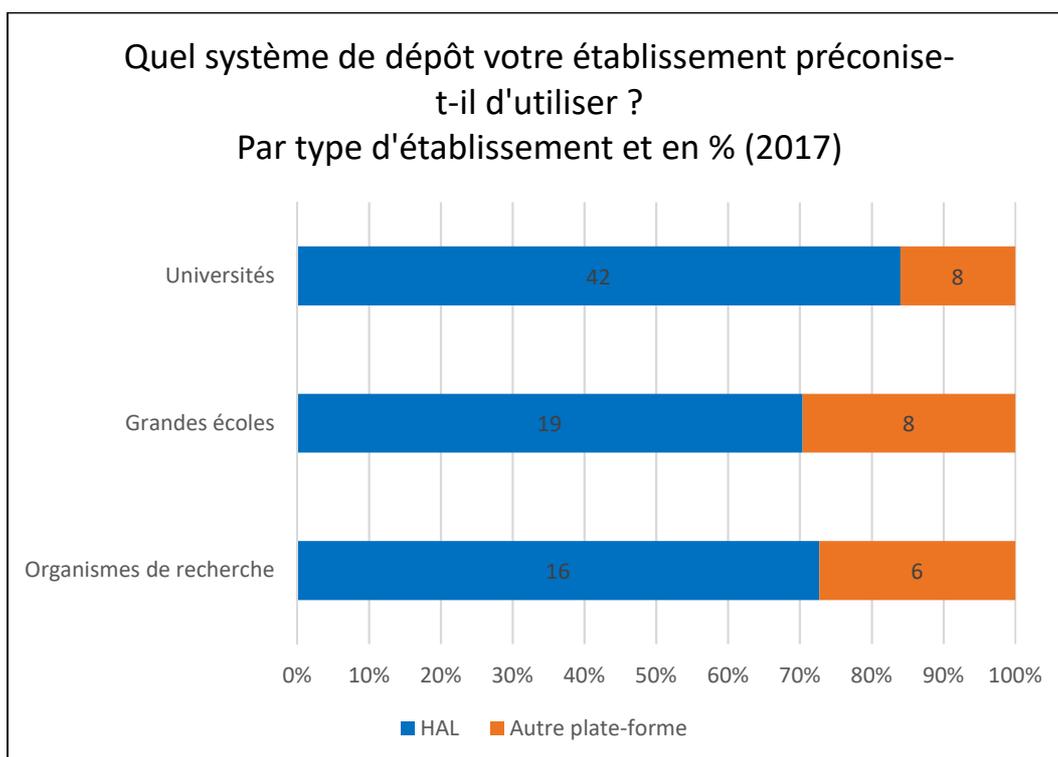
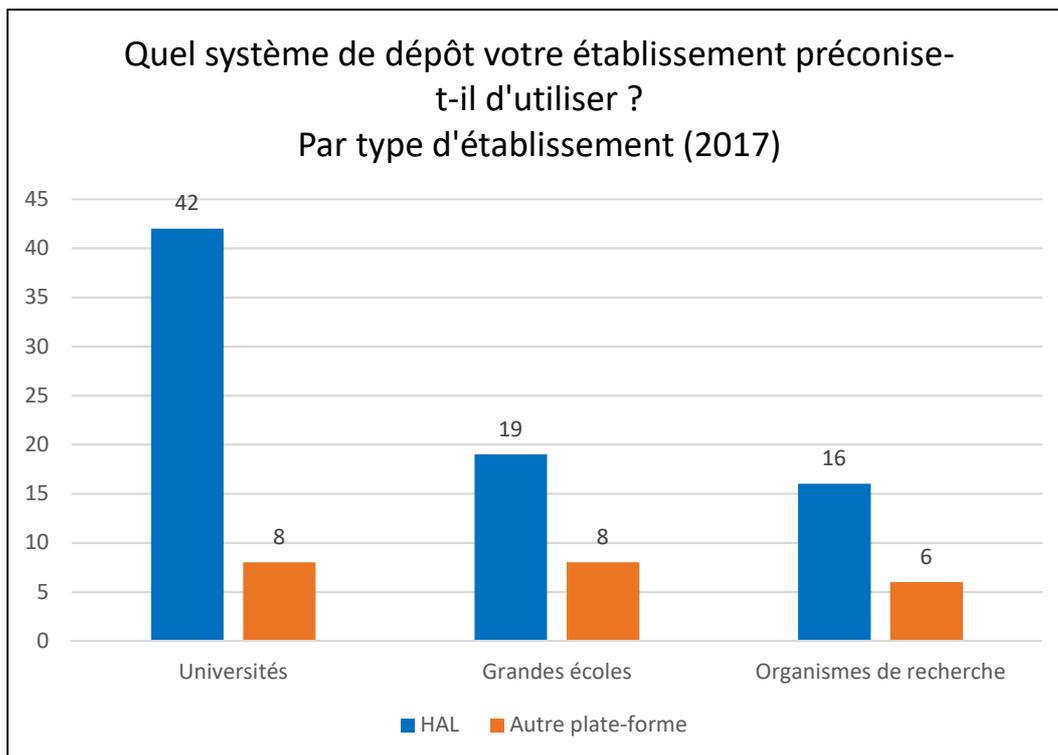


Les établissements préconisent majoritairement l'utilisation de HAL : 78 % préconisent HAL, alors que seulement 22 % préconisent l'utilisation d'une autre plate-forme.

Bien que la question ait été libellée un peu différemment en 2014 (« Quel système de dépôt utilisez-vous ou envisagez-vous d'utiliser ? »), on note que l'utilisation de HAL était déjà majoritaire à 74 %. La prééminence de HAL, déjà très nette en 2014, s'est donc renforcée en 2017.

Ce succès de HAL tient certainement à différentes causes, dont la possibilité offerte aux établissements de se lancer dans un projet d'Archives Ouvertes opérationnel clefs en main à moindres coûts, tant humains que financiers.

Analyse par type d'établissement :



Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

La prédominance de HAL apparaît encore plus marquée pour les universités, puisque 84 % d'entre elles recommandent l'utilisation de cette plate-forme. La proportion de grandes écoles et d'organismes de

recherche recommandant HAL, bien que toujours majoritaire, est légèrement plus faible (respectivement 70 % et 73 %), laissant une place un peu plus importante aux autres plates-formes.

Section 5 — Éléments techniques des archives ouvertes développées en local (autres que HAL)

Corpus : 22 réponses (seules les personnes ayant répondu « Autre archive ouverte » à la question 4.3 devaient répondre aux questions de cette Section).

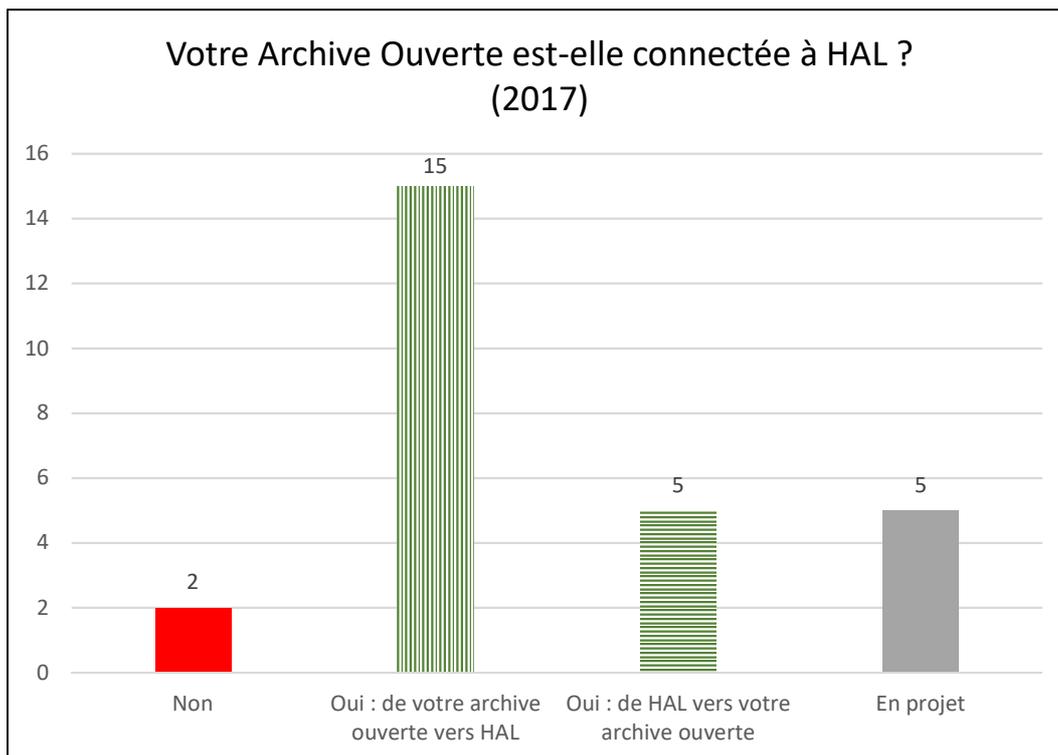
Remarque : les établissements dotés d'une Archive Ouverte locale ayant répondu sont à parts égales des Universités (8), des grandes écoles (8) et des organismes de recherche (6).

Question 5.1. Votre archive ouverte est-elle connectée à HAL ?

1. Votre archive ouverte est-elle connectée à HAL ?	
<input type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Oui : de votre archive ouverte vers HAL
<input type="checkbox"/>	Oui : de HAL vers votre archive ouverte
<input type="checkbox"/>	En projet
<input type="checkbox"/>	Ne sait pas

Nombre de répondants : 22 — réponses multiples possibles

Non	2
Oui : de votre archive ouverte vers HAL	15
Oui : de HAL vers votre archive ouverte	5
En projet	5
Ne sait pas	0
<i>Total</i>	<i>27</i>



HAL occupe une position tout à fait centrale. Seuls 22 établissements ont fait le choix d'une autre plateforme, et, parmi ces 22 établissements, seuls 2 n'ont pas connecté leur Archive à HAL, dans un sens ou dans l'autre.

On note que le nombre d'archives connectées à HAL est stable entre 2014 et 2017. En effet, l'enquête de 2014 indique 66 % d'archives connectées contre 68 % en 2017.

Dans les cas où l'Archive Ouverte locale et HAL sont connectés, la connexion se fait principalement de l'Archive locale vers HAL.

	Réponses
De l'Archive locale vers HAL uniquement	10
De HAL vers l'Archive locale uniquement	0
Dans les deux sens	5

Analyse par type d'établissement :

Parmi les établissements ayant une Archive Ouverte locale connectée à HAL, on retrouve : 5 universités (soit 62 % des universités ayant une Archive locale connectée à HAL), 4 organismes de recherche (soit 67 %) et 6 grandes écoles (soit 75 %). On ne note donc pas de différence significative en fonction du type d'établissement.

Question 5.2. L'archive ouverte est-elle ou sera-t-elle référencée dans des répertoires d'Archives?

2. L'archive ouverte est-elle ou sera t-elle référencée dans des répertoires d'Archives?

Ne sait pas

OpenDOAR

ROAR

Autres (précisez)

Nombre de répondants : 22 — réponses multiples possibles

	Réponses	En %
Ne sait pas	4	9 %
OpenDOAR	17	40 %
ROAR	18	42%
Autres	4	9 %
<i>Total</i>	<i>43</i>	

Quelques répondants (4) n'ont pas su si leur Archive Ouverte était référencée dans un répertoire. On aurait pu attendre un chiffre plus faible du fait de la possibilité de vérifier sur ces répertoires si l'archive est référencée. Cependant, il est possible que la réponse « Ne sait pas » ait été utilisée à la place d'une réponse « Non », non proposée.

Les Archives Ouvertes locales sont correctement référencées dans OpenDOAR et ROAR, ou sont en projet de l'être. Ces deux répertoires sont donc relativement bien connus et utilisés en 2017. Elles sont aussi parfois référencées dans d'autres répertoires : ROARMap, ROAD, OpenAIRE, Base, Isidore, Core. Cependant, certains répertoires cités sont en réalité des portails d'agrégation de contenu d'Archives Ouvertes et non des répertoires de signalement de l'archive ouverte.

Question 5.3. Existe-t-il des services associés à votre archive ouverte ?

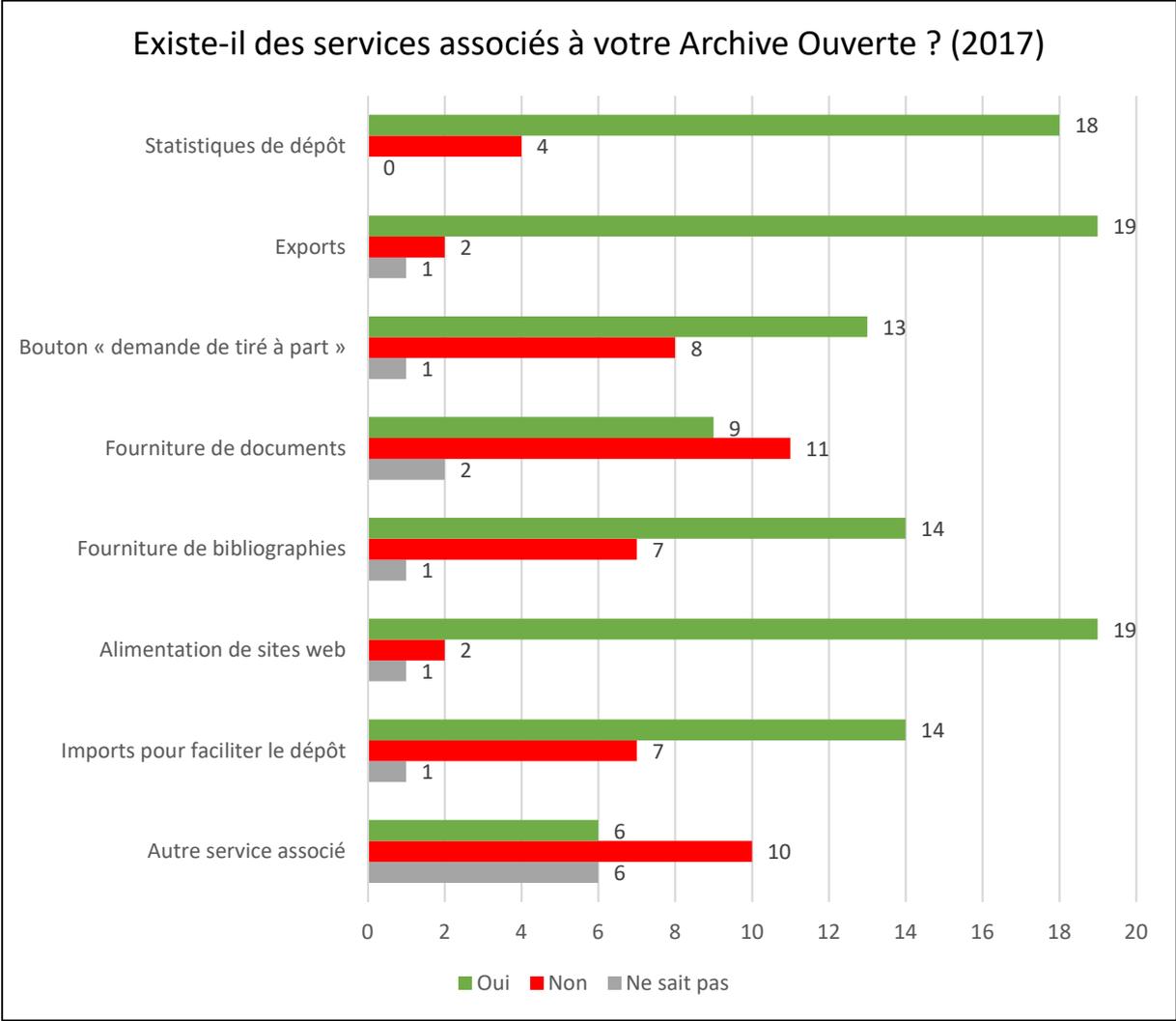
3. Existe-t-il des services associés à votre archive ouverte ?

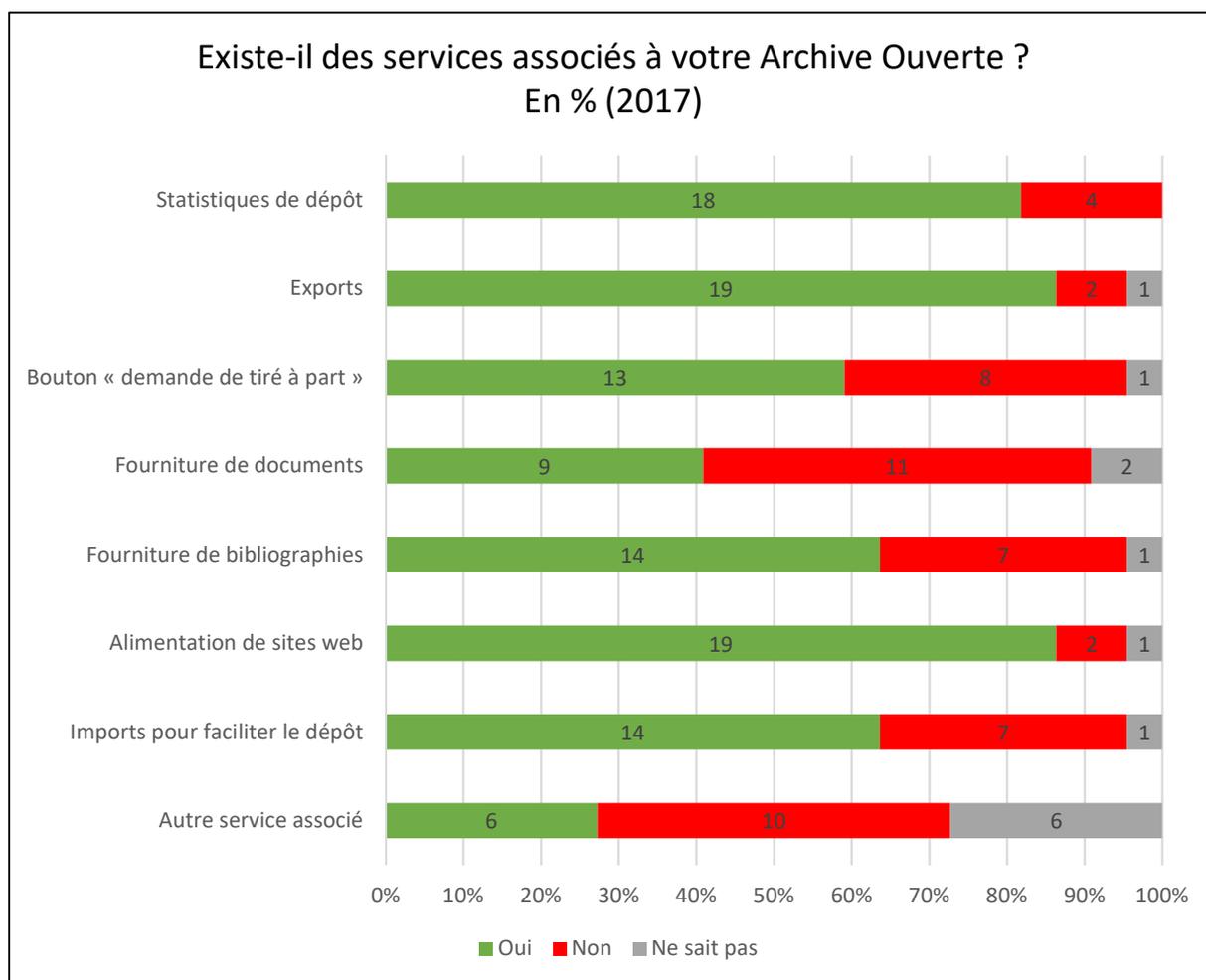
	Oui	Non	Ne sait pas
Statistiques de dépôt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Exports	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bouton "demande de tiré à part"	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fourniture de documents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fourniture de bibliographies	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Alimentation de sites web	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Imports pour faciliter le dépôt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre service associé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre service associé : précisez

Nombre de réponses : 22 — une seule réponse possible par service

	Oui	Non	Ne sait pas
Statistiques de dépôt	18	4	0
Exports	19	2	1
Bouton « demande de tiré à part »	13	8	1
Fourniture de documents	9	11	2
Fourniture de bibliographies	14	7	1
Alimentation de sites web	19	2	1
Imports pour faciliter le dépôt	14	7	1
Autre service associé	6	10	6





Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Les Archives Ouvertes locales proposent toute une palette de services associés. Les services les plus courants sont les exports (86 % des Archives locales les proposent), l'alimentation de sites web (86 %) et les statistiques de dépôt (82 %).

On remarque que ce sont les services à destination des déposants et des usagers directs qui semblent les moins souvent proposés : fourniture de documents (41 % des Archives locales le proposent), bouton « demande de tiré à part » (59 %), fourniture de bibliographies (64 %), et imports pour faciliter le dépôt (64 %).

Les « autres services associés » mentionnés sont les suivants :

- Alimentation de la page ORCID
- Alimentation DOI des campagnes océanographiques françaises
- Attribution de DOI
- Génération automatique de CV
- Statistiques de consultation
- Partage vers les réseaux sociaux

Question 5.4. Quels sont les indicateurs statistiques que vous pouvez éditer ?

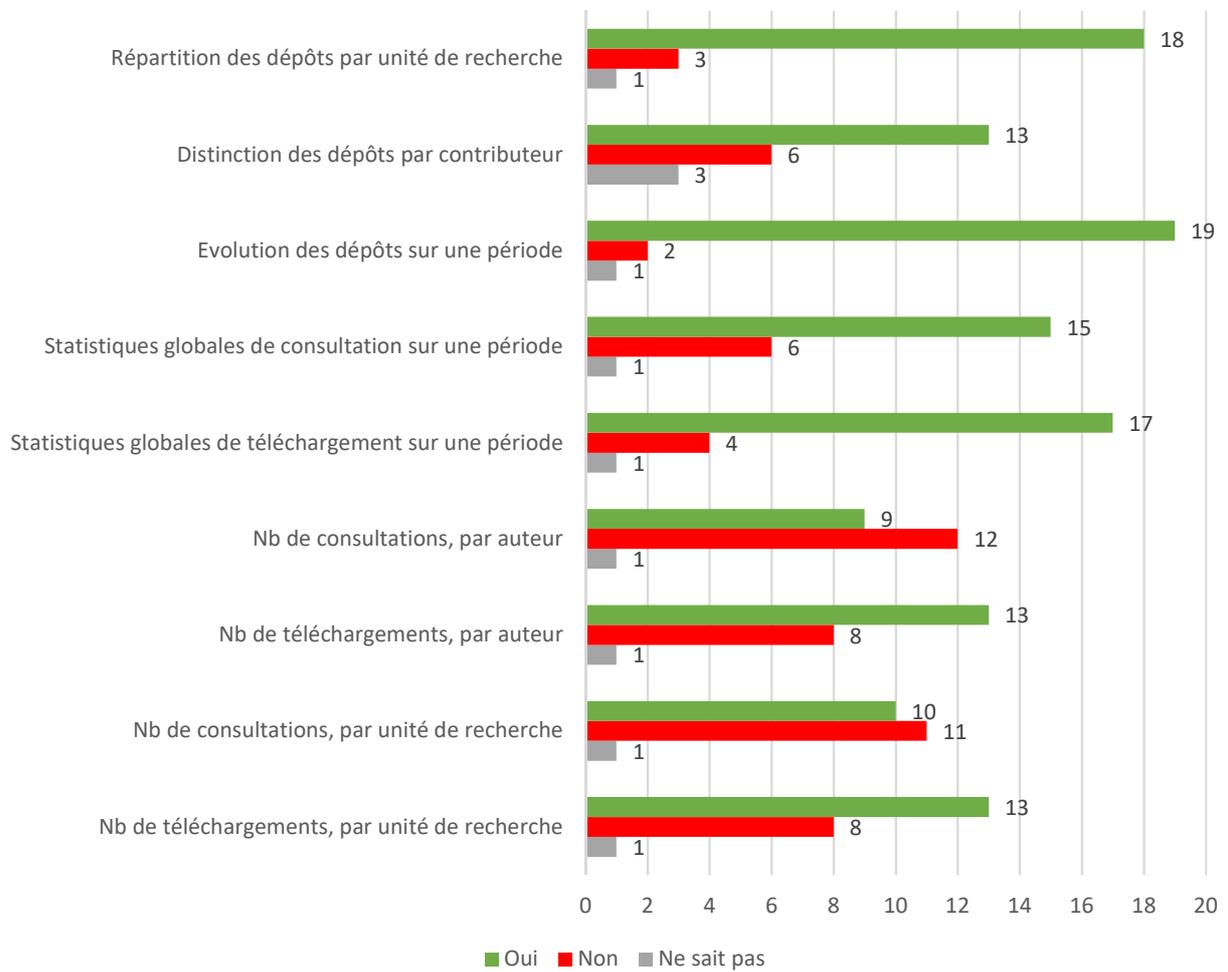
4. Quels sont les indicateurs statistiques que vous pouvez éditer ?

	Oui	Non	Ne sait pas
Répartition des dépôts par unité de recherche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Distinction des dépôts par contributeur (auteur / non auteur)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Evolution des dépôts sur une période	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Statistiques globales de consultation sur une période	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Statistiques globales de téléchargement sur une période	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de consultations, par auteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de téléchargements, par auteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de consultations, par unité de recherche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de téléchargements, par unité de recherche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres indicateurs statistiques ?	<input type="text"/>		

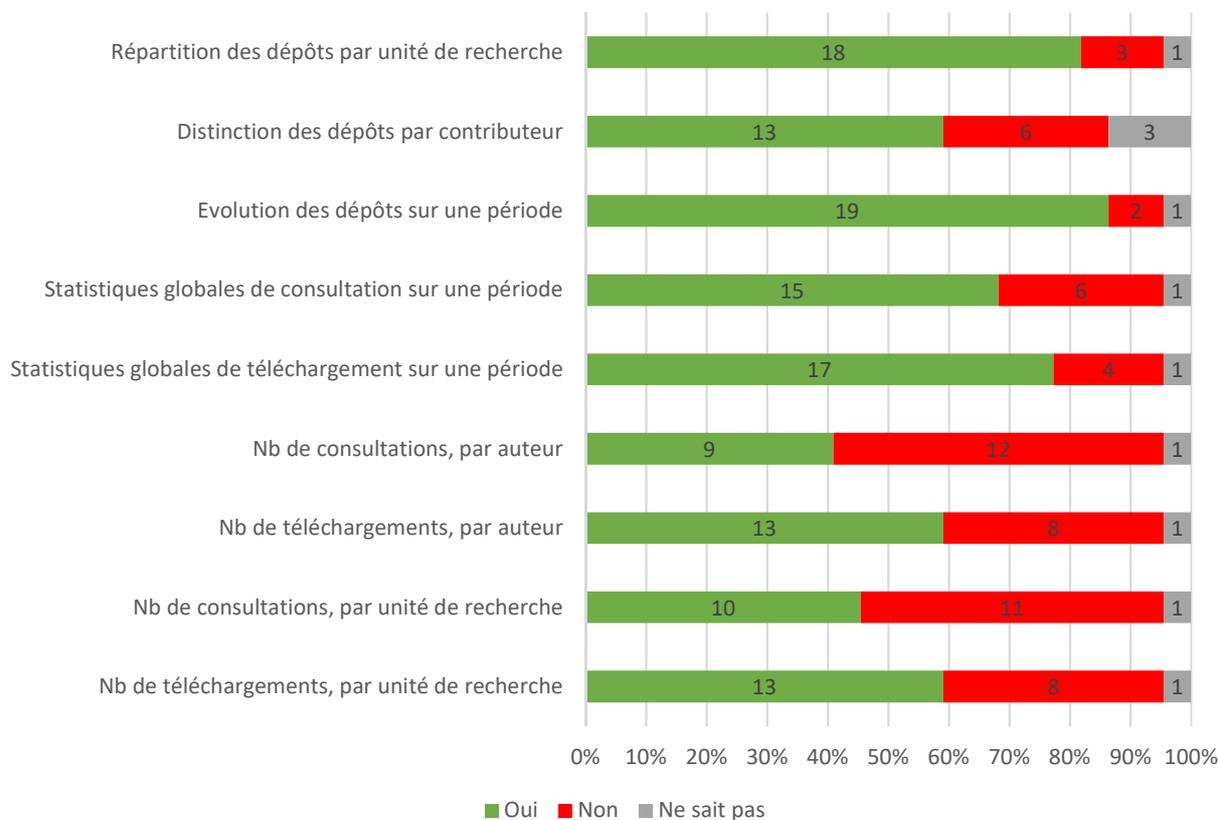
Nombre de réponses : 22 — une seule réponse possible par indicateur

	Oui	Non	Ne sait pas
Répartition des dépôts par unité de recherche	18	3	1
Distinction des dépôts par contributeur (auteur/ non auteur)	13	6	3
Évolution des dépôts sur une période	19	2	1
Statistiques globales de consultation sur une période	15	6	1
Statistiques globales de téléchargement sur une période	17	4	1
Nombre de consultations, par auteur	9	12	1
Nombre de téléchargements, par auteur	13	8	1
Nombre de consultations, par unité de recherche	10	11	1
Nombre de téléchargements, par unité de recherche	13	8	1

Quels sont les indicateurs statistiques que vous pouvez éditer ? (2017)



Quels sont les indicateurs statistiques que vous pouvez éditer ? En % (2017)



Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Les indicateurs les plus proposés sont l'évolution des dépôts sur une période (86 % des Archives locales proposent cette statistique), et la répartition des dépôts par unité de recherche (82 %).

Les indicateurs portant sur l'utilisation de la base par les usagers semblent moins développés : le nombre de consultations par auteur n'est disponible que pour 41 % des Archives locales, le nombre de consultations par unité de recherche pour 45 %, le nombre de téléchargements par auteur, comme le nombre de téléchargements par unité de recherche, pour 59 % des Archives locales.

Les « autres indicateurs statistiques » sont les suivants :

- Nombre de recherches par navigateur et par site internet
- Origine des téléchargements par zone géographique
- Outils de recherche pour accéder à l'Archive Ouverte
- Répartition par type de document
- Nombre de téléchargements par type de document
- Année de publication
- Par discipline
- Top 10 des documents les plus téléchargés

Question 5.5. Est-il proposé aux déposants de placer leur document sous licence libre type Creative Commons ?

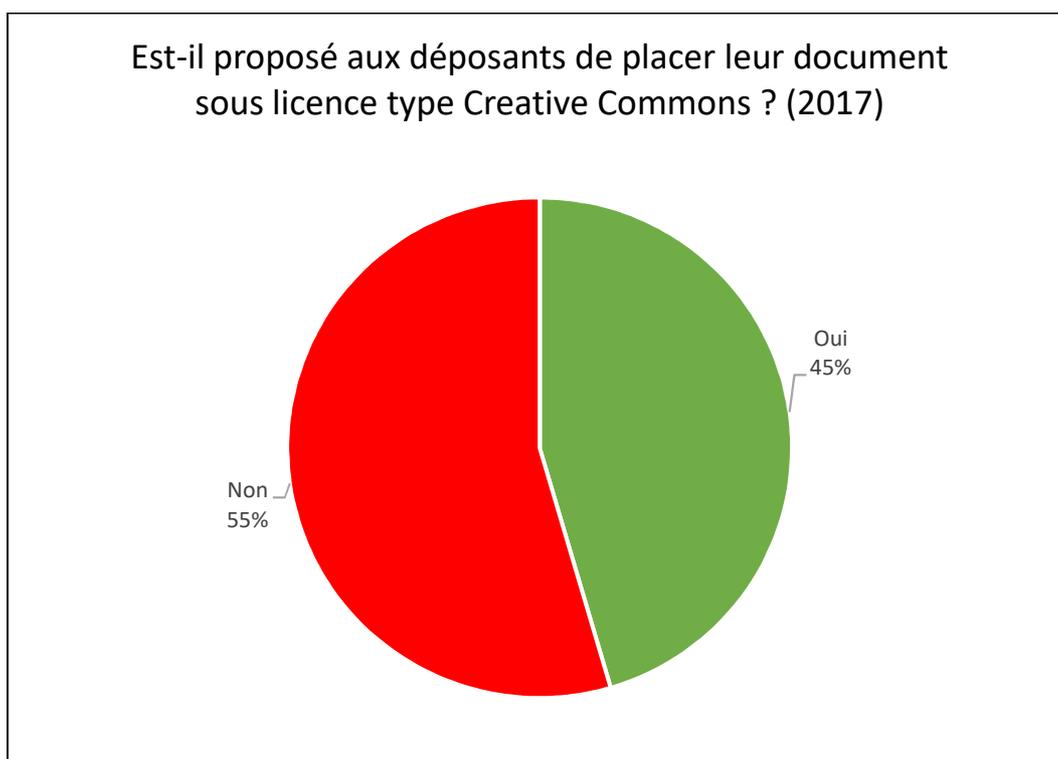
5. Est-il proposé aux déposants de placer leur document sous licence libre type Creative Commons ?

Oui

Non

Nombre de réponses : 22 — une seule réponse possible

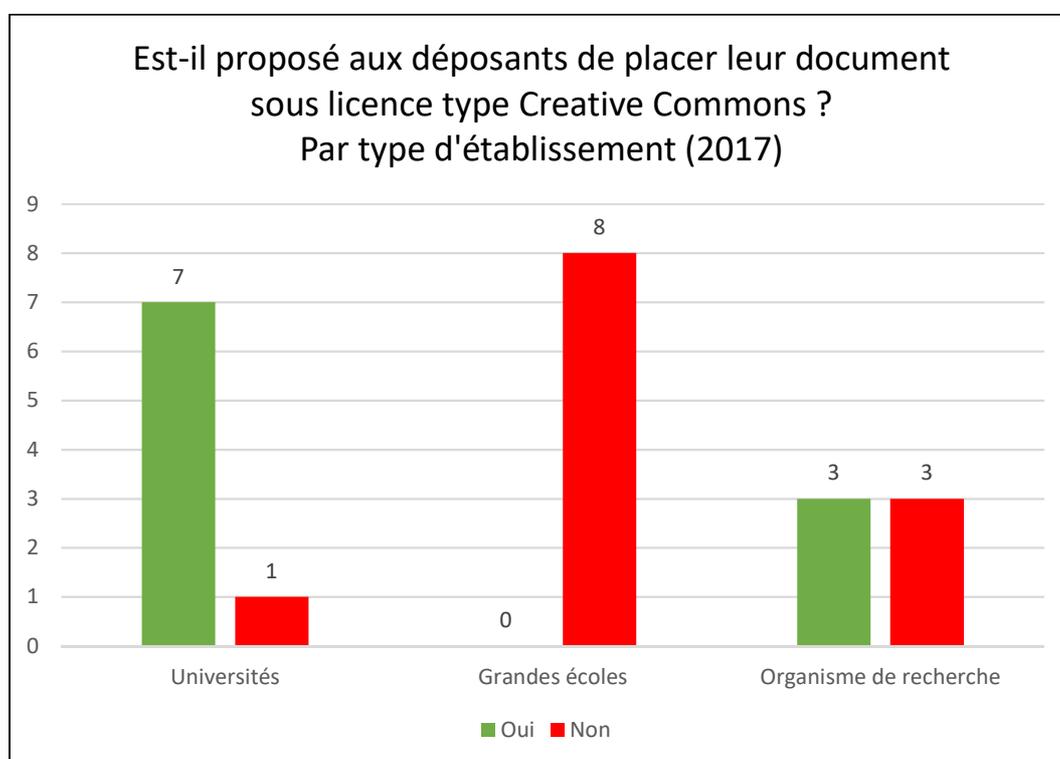
	Réponses	En %
Oui	10	45 %
Non	12	55 %
<i>Total</i>	22	

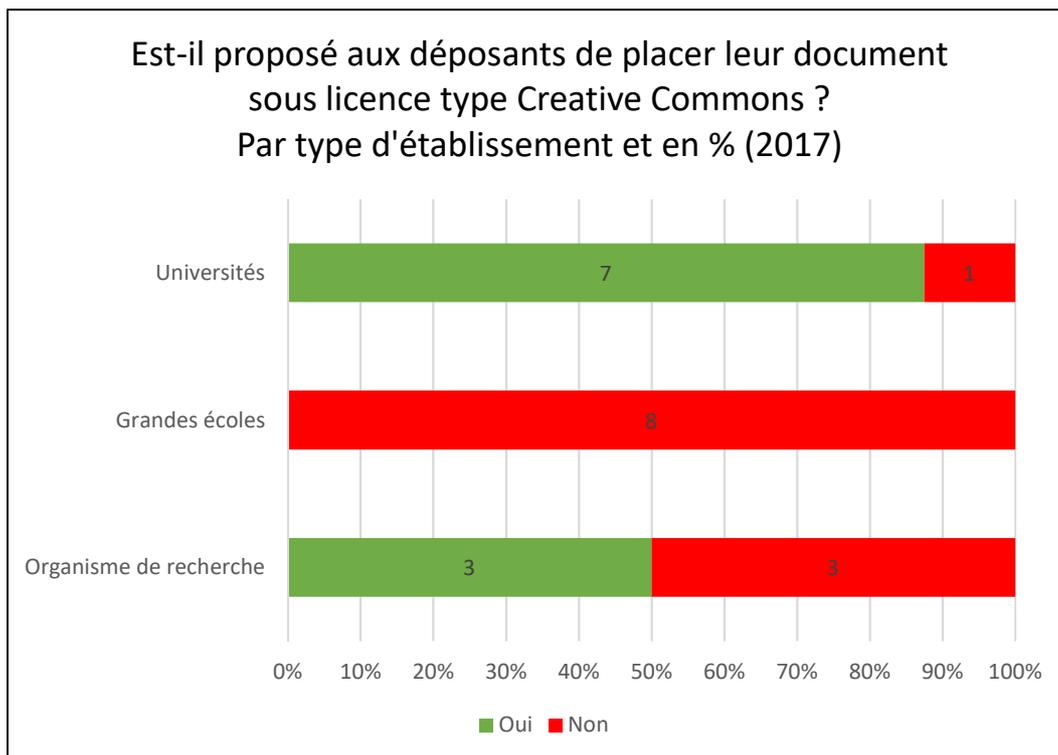


Presque la moitié des Archives Ouvertes locales (45 %) proposent aux déposants de placer leur document sous licence libre CC. C'est une forte progression par rapport à l'enquête de 2014 où seulement 14 % des Archives locales proposaient le dépôt en licence Creative Commons.

Analyse par type d'établissement :

	Propose des Creative Commons pour les documents déposés		Ne propose pas des Creative Commons pour les documents déposés	
	Réponses	En % par type établissement	Réponses	En % par type établissement
Universités	7	88 %	1	12 %
Grandes écoles	0	0 %	8	100 %
Organismes de recherche	3	50 %	3	50 %
<i>Total</i>	<i>10</i>		<i>12</i>	





Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Ce sont principalement les universités (87 %) qui proposent de placer le document à déposer sous licence Creative Commons. Au contraire, aucune grande école ne propose la licence CC à ses usagers.

Le nombre de répondants reste cependant trop faible pour pousser plus loin l'analyse fine de cette question.

Section 6 — Archive ouverte en production

Corpus : 99 réponses (seules les personnes ayant répondu « Archive Ouverte en service » ou « Mise en œuvre de l'Archive Ouverte » à la question 2.5 devaient répondre aux questions de cette Section).

Question 6.1. Détails sur votre Archive Ouverte en production (HAL ou autre)/Année d'ouverture

1. Détails sur votre archive ouverte en production (HAL ou autre) :

La plateforme ou la solution logicielle utilisée

Le nom de votre archive

L'adresse de consultation

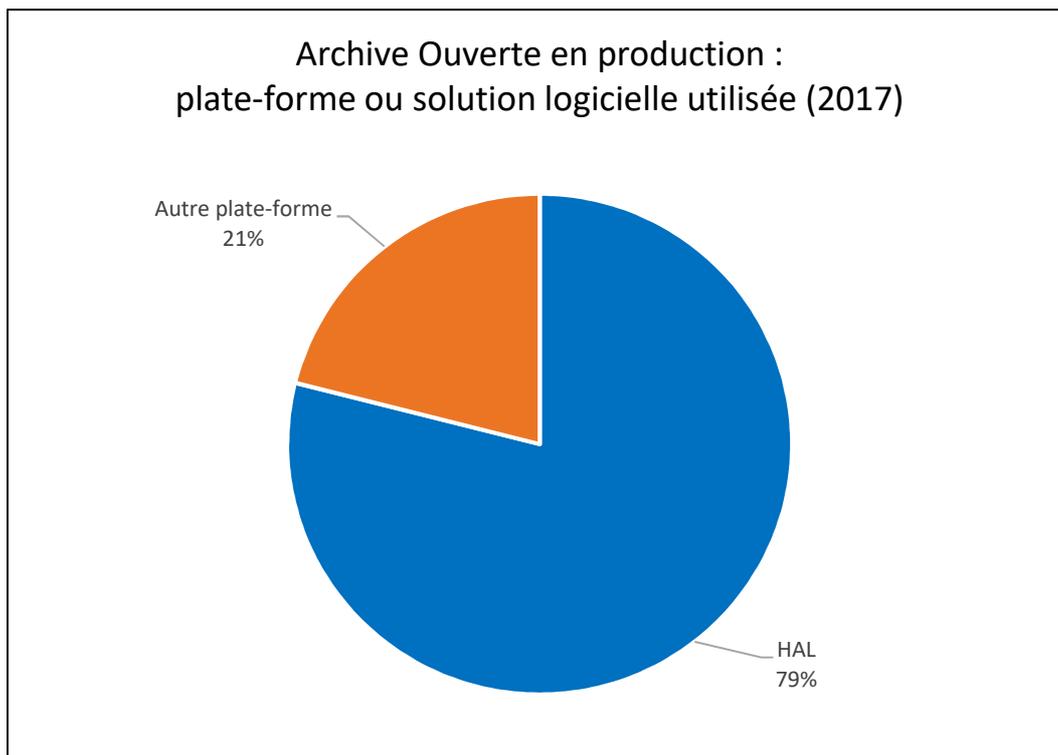
L'année d'ouverture (AAAA)

Nombre de réponses : 95 — une seule réponse possible

	Réponses	En %
HAL	75	79%
Autre plate-forme	20	21 %
<i>Total</i>	95	

Le détail des plates-formes autres que HAL montre la répartition suivante :

	Réponses
DSPACE	6
EPrints	4
CADIC Intégrale	3
Développement interne	3
Drupal	2
Flora	1
Islandora	1
<i>Total</i>	20



HAL occupe une part prépondérante dans les plates-formes déclarées : 79 % des établissements répondants utilisent HAL. Cependant, nous notons également une bonne diversité des archives ouvertes en France avec de nombreuses archives institutionnelles propres. Parmi ces autres plates-formes utilisées, DSPACE apparaît comme la plus utilisée.

En 2014, HAL représentait 74 % des archives ouvertes en projet et en production déclarées par les répondants. L'enquête de 2017 confirme donc la place centrale de HAL comme plate-forme de diffusion.

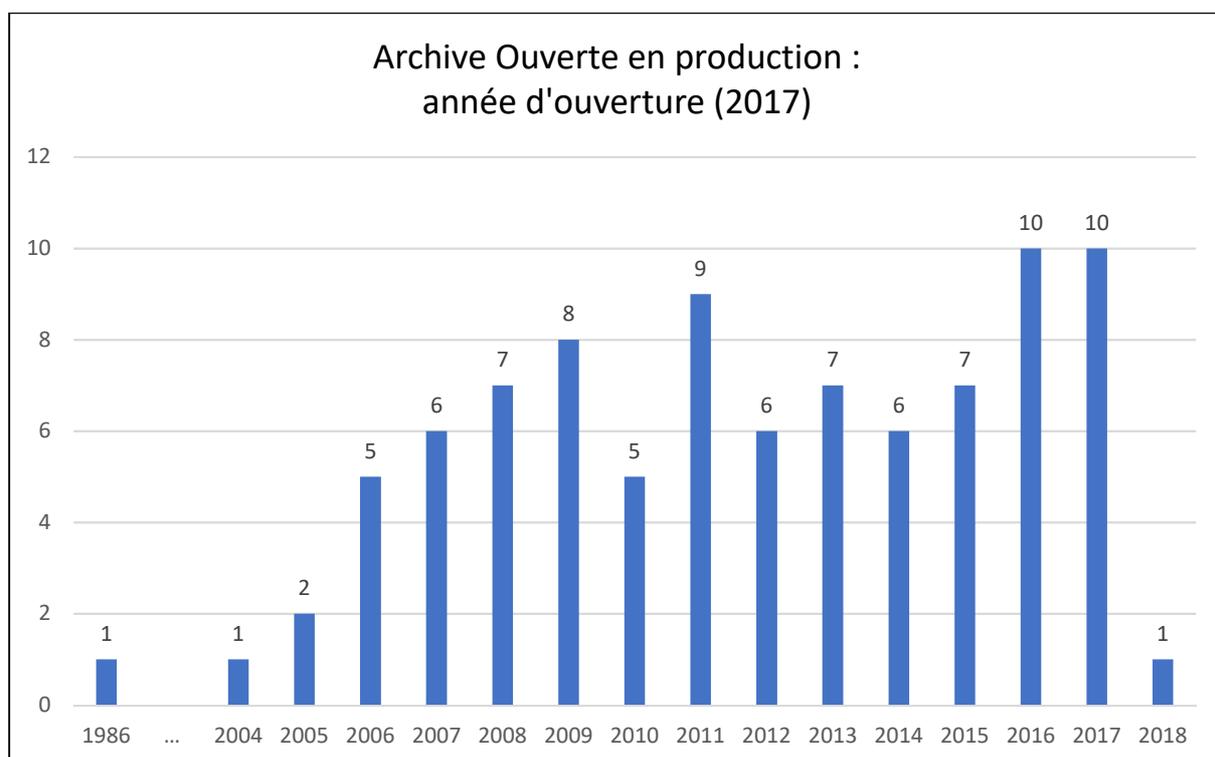
Année d'ouverture de l'archive ouverte :

Le détail des années d'ouverture de l'Archive Ouverte est le suivant :

Nombre de réponses : 91

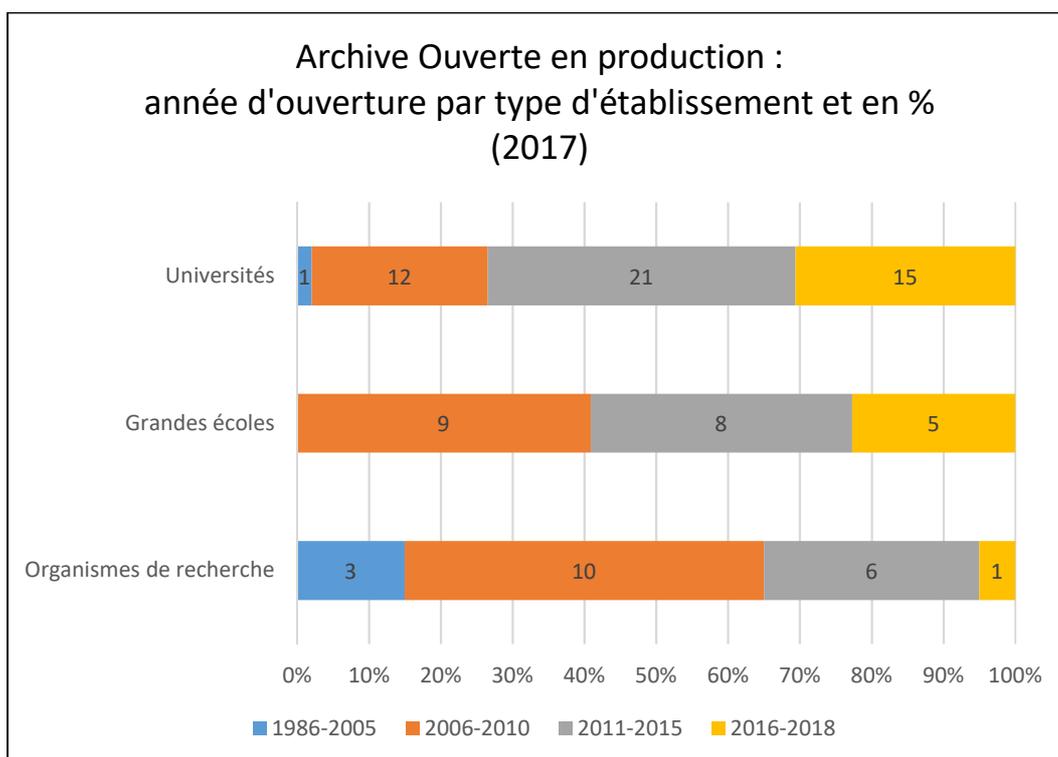
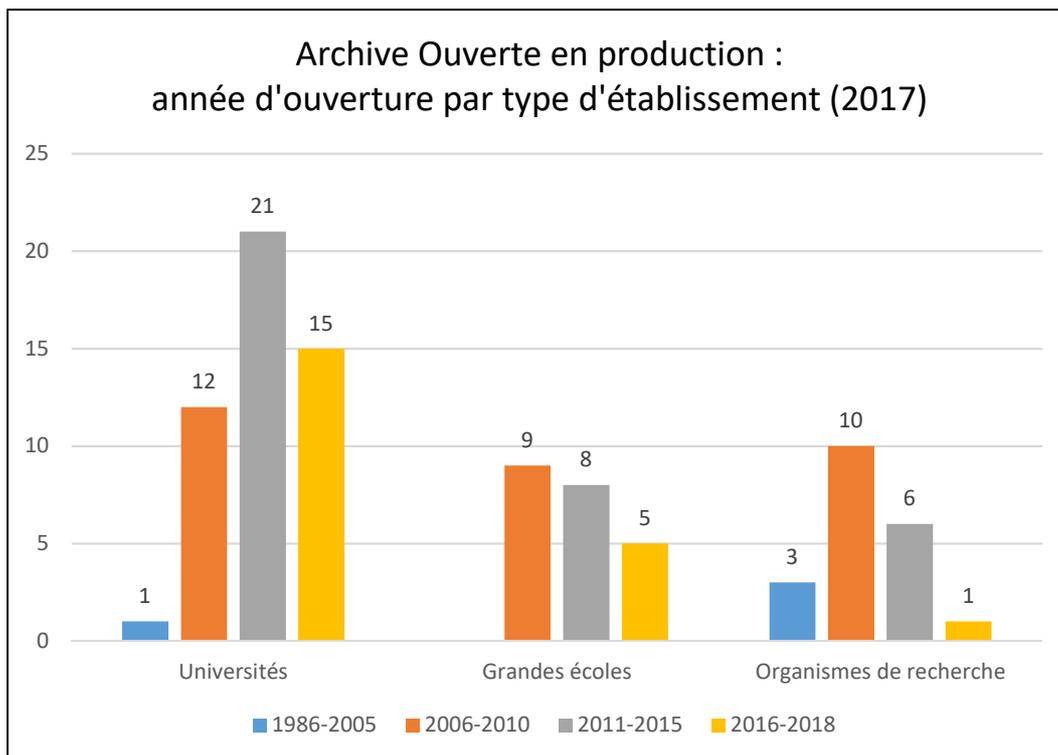
	Réponses
1986	1
2004	1
2005	2
2006	5
2007	6
2008	7
2009	8
2010	5
2011	9
2012	6
2013	7

2014	6
2015	7
2016	10
2017	10
2018	1
<i>Total</i>	<i>91</i>



Analyse de l'année d'ouverture de l'Archive Ouverte par type d'établissement :

Afin de permettre une analyse, les années d'ouverture ont été regroupées en quatre périodes : 1986-2005, 2006-2010, 2011-2015 et 2016-2018.



Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Le croisement de l'année d'ouverture de l'Archive Ouverte avec le type d'établissement montre que les organismes de recherche ont été précurseurs pour l'ouverture de leurs Archives Ouvertes. 65 %

des organismes de recherche ont ouvert leur Archive avant 2011. Au contraire, seulement le quart des universités (26 %) avaient ouvert leur Archive avant 2011, et une part non négligeable d'entre elles sont encore en phase d'ouverture (31 % des Archives des universités ont été ouvertes depuis 2016).

Le fait que les COMUEs et les universités fusionnées aient été classées dans le type d'établissement « universités » a sans doute accentué ce phénomène, puisque ces institutions n'ont pu ouvrir leur Archive Ouverte que récemment, lors de la création de la COMUE ou de la fusion.

Question 6.2. Une personne au moins de votre établissement est-elle adhérente CasuHAL?

2. Une personne au moins de votre établissement est-elle adhérente CasuHAL ?

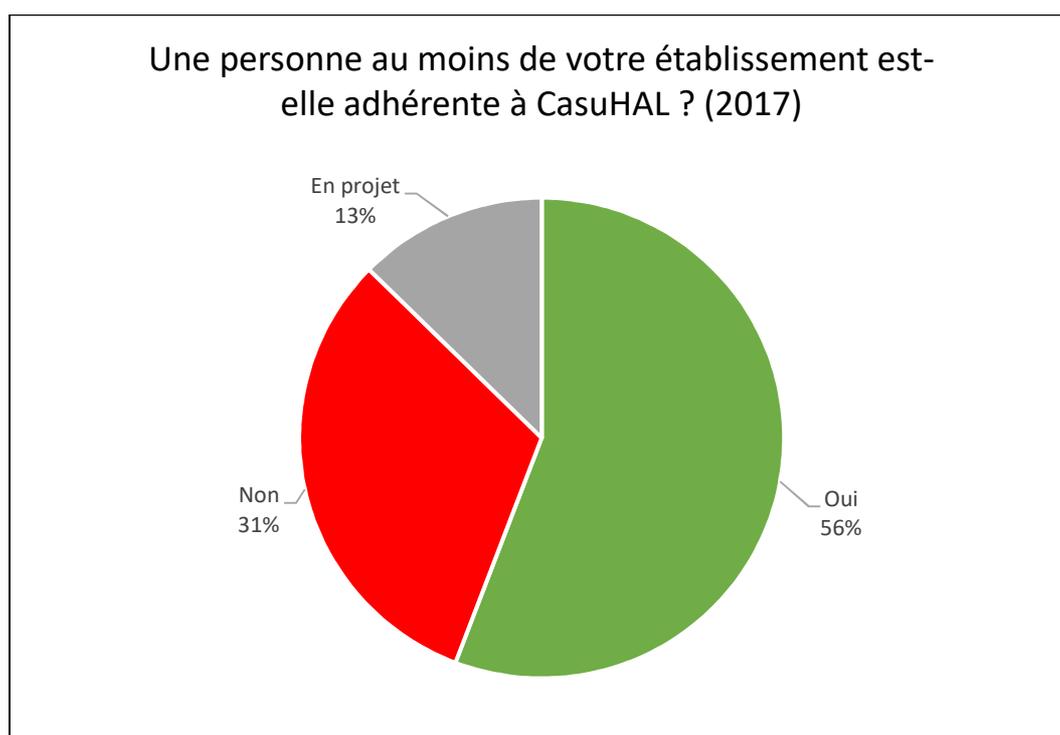
Oui

Non

En projet

Nombre de réponses : 95 — une seule réponse possible

	Réponses	En %
Oui	53	56 %
Non	30	31 %
En projet	12	13 %
<i>Total</i>	95	



65 établissements adhèrent ou projettent d'adhérer à CasuHAL (68 % des établissements ayant une Archive Ouverte). On note que parmi les 30 établissements n'adhérant pas à CasuHAL, 20 établissements ont pourtant une Archive Ouverte sur HAL, signe peut-être d'une difficulté de positionnement ou de communication de cette instance. A contrario, 8 établissements n'ayant pas d'Archive Ouverte sur HAL adhèrent à CasuHAL.

Question 6.3. Notez ci-dessous, sur une échelle de 0 (aucune difficulté) à 5 (difficulté majeure) les éventuels obstacles à la mise en œuvre de l'archive ouverte

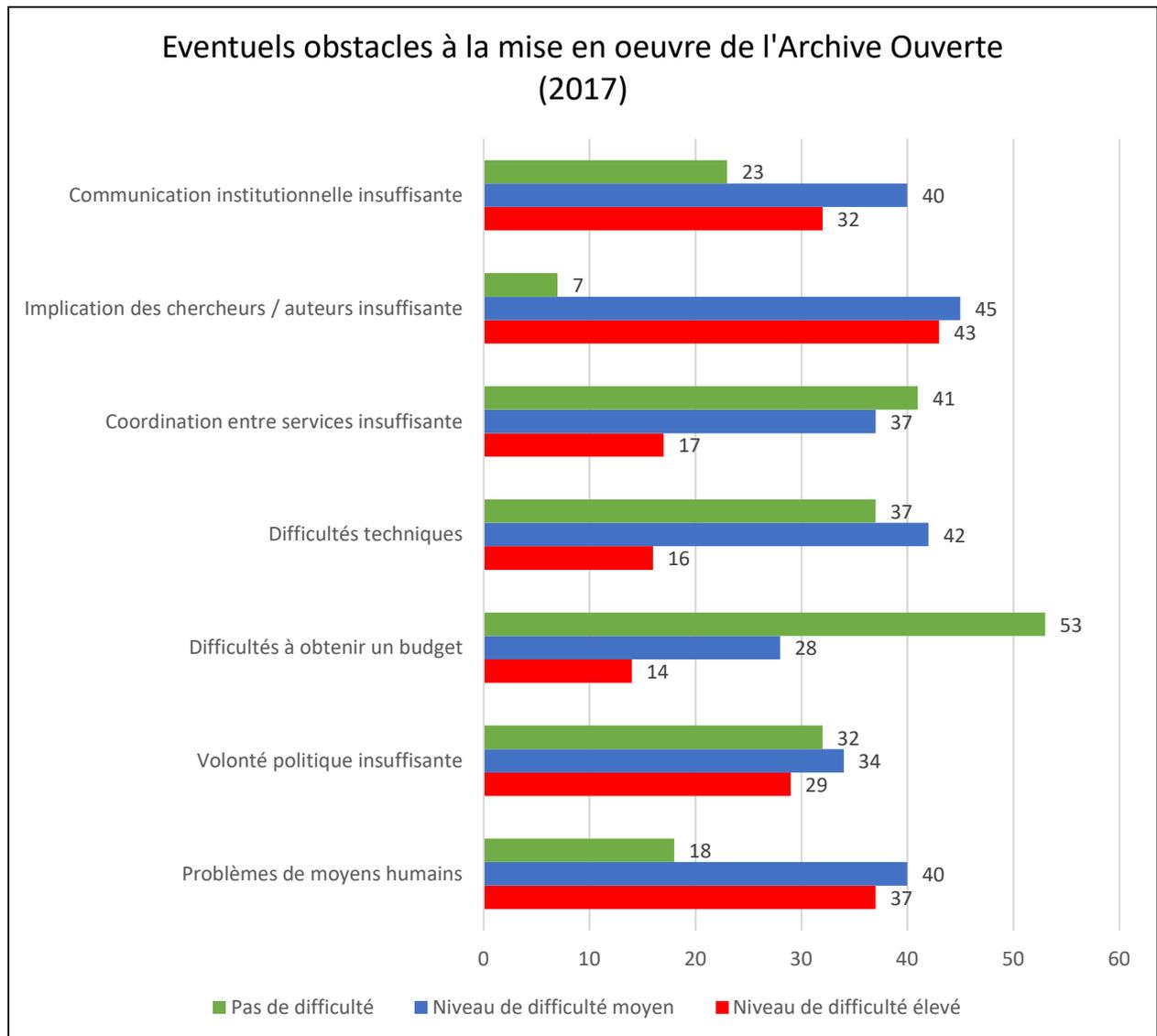
3. Notez ci-dessous, sur une échelle de 0 (aucune difficulté) à 5 (difficulté majeure) les éventuels obstacles à la mise en œuvre de l'archive ouverte :

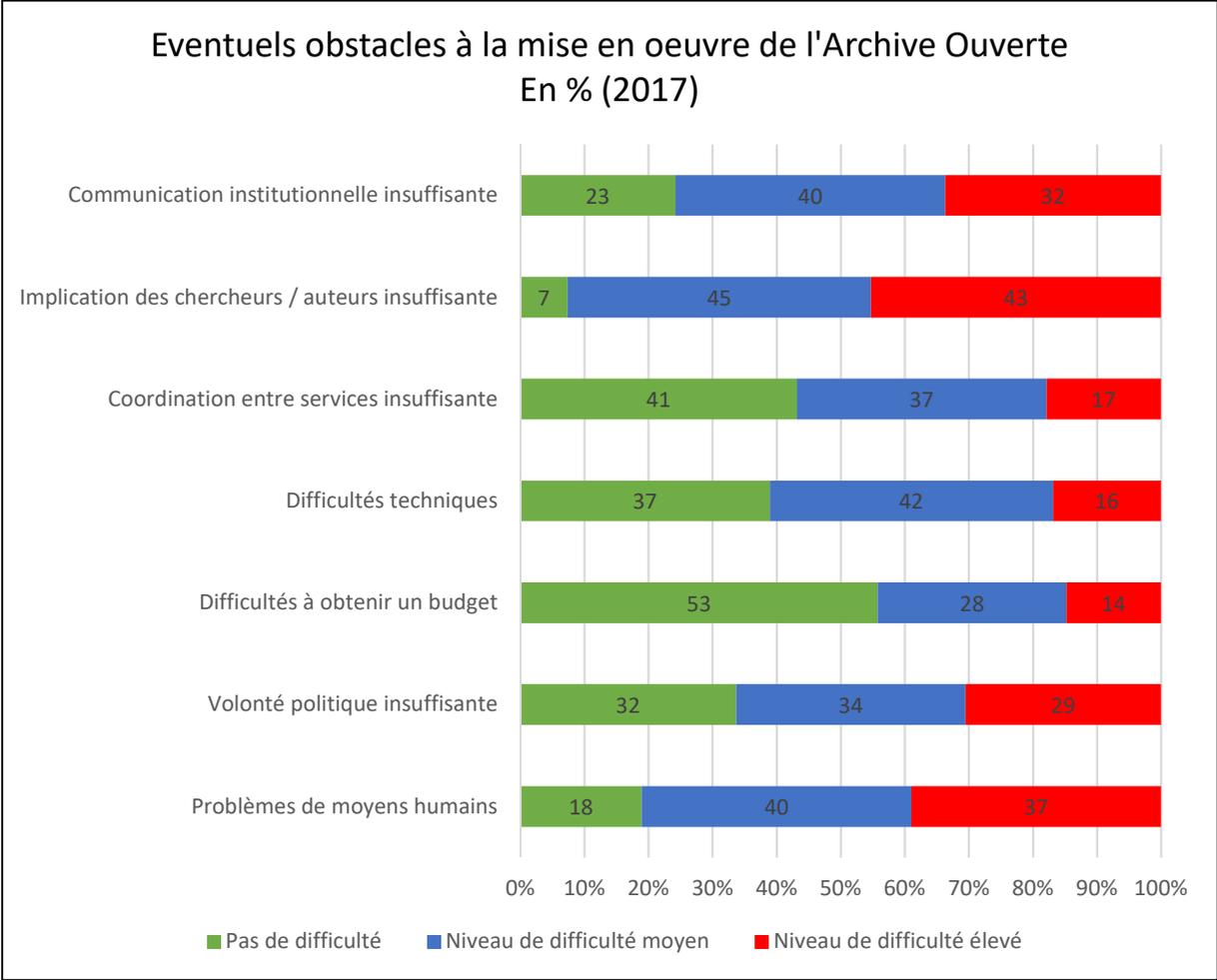
	0	1	2	3	4	5
Communication institutionnelle insuffisante	<input type="radio"/>					
Implication des chercheurs / auteurs insuffisante (par manque d'intérêt, manque de temps)	<input type="radio"/>					
Coordination entre services insuffisante	<input type="radio"/>					
Difficultés techniques	<input type="radio"/>					
Difficultés à obtenir un budget	<input type="radio"/>					
Volonté politique insuffisante	<input type="radio"/>					
Problèmes de moyens humains (cumul d'activités, changement de personnel, etc...)	<input type="radio"/>					

	Pas de difficulté		Niveau de difficulté moyen		Niveau de difficulté élevé	
	0	1	2	3	4	5
Communication institutionnelle insuffisante	8	15	19	21	23	9
Implication des chercheurs/auteurs insuffisante (par manque d'intérêt, manque de temps)	3	4	17	28	26	17
Coordination entre services insuffisante	15	26	23	14	10	7
Difficultés techniques	16	21	28	14	10	6
Difficultés à obtenir un budget	33	20	14	14	10	4
Volonté politique insuffisante	10	22	18	16	16	13
Problèmes de moyens humains (cumul d'activités, changement de personnel, etc...)	9	9	20	20	21	16

Afin de permettre une exploitation aisée des résultats, les résultats sont regroupés dans les graphiques :

- Niveaux 0 et 1 : pas de difficulté
- Niveaux 2 et 3 : niveau de difficulté moyen
- Niveaux 4 et 5 : niveau de difficulté élevé



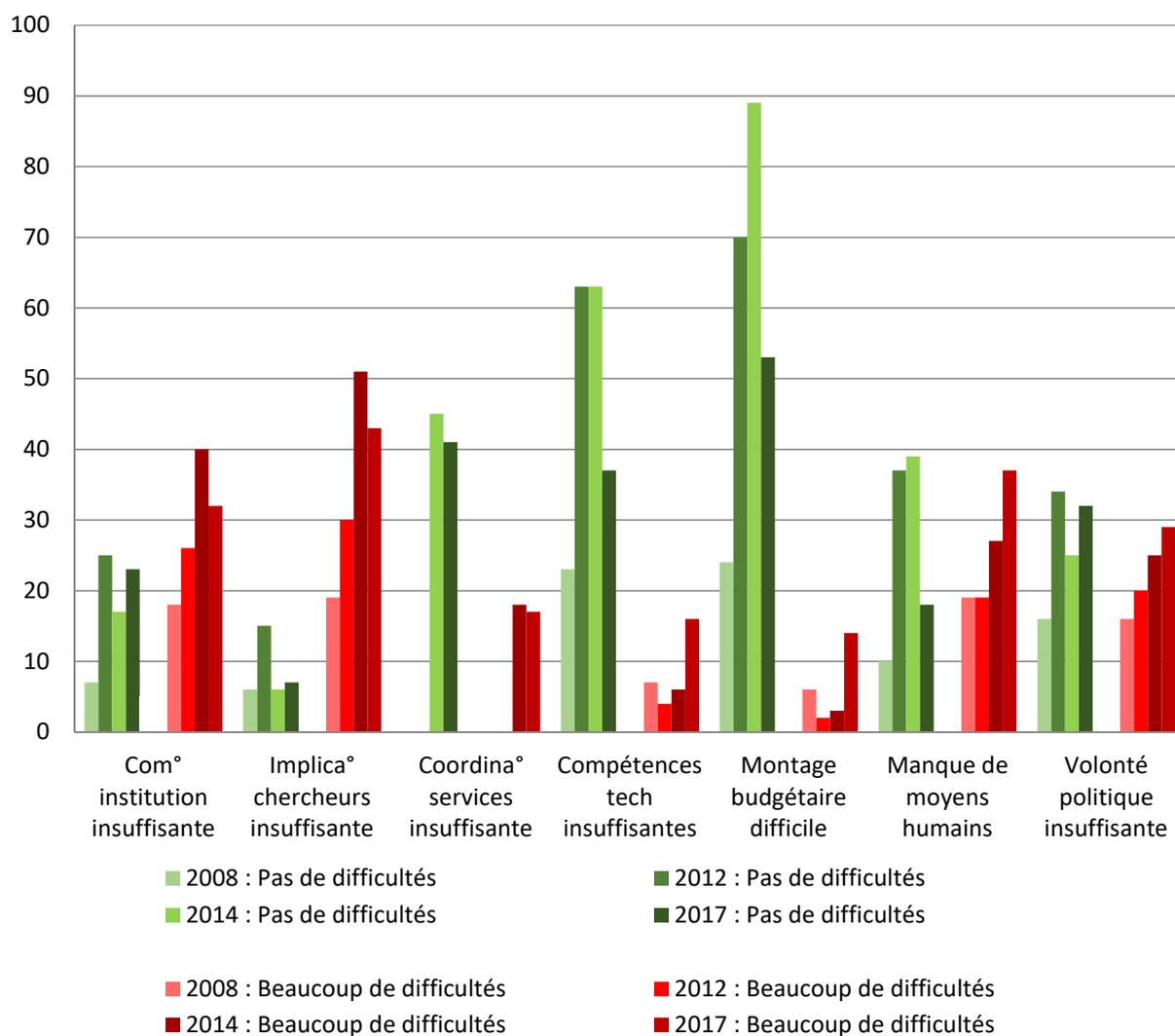


Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Les paramètres qui posent le moins de problèmes lors de la mise en place d'une archive ouverte sont le budget, la coordination entre les services, et les moyens techniques. Cela n'est pas surprenant car la mise en place d'une archive HAL, très majoritaire, n'est pas onéreuse et nécessite un minimum de compétences techniques dans une équipe. Lorsque le choix a été fait d'une archive institutionnelle autre que HAL, il s'accompagne en général d'un budget et surtout d'une disponibilité technique interne (à la bibliothèque ou à l'établissement) indispensable à la réussite du projet.

Le point noir est l'implication des chercheurs. Juste après, le second obstacle à la mise en œuvre d'une archive ouverte concerne les moyens humains mis à disposition du projet. Il peut s'agir d'un sous-dimensionnement de l'équipe chargée du projet ou de son fonctionnement courant, ou/et d'une instabilité des agents à l'intérieur de l'équipe. Une insuffisante communication institutionnelle représente un troisième type de difficulté, pouvant entraver le processus d'appropriation de l'outil par les chercheurs.

Eventuels obstacles à la mise en oeuvre d'une Archive Ouverte Evolution 2008-2017



Ce graphique compare les niveaux de grandes difficultés recensées lors des enquêtes précédentes, et reflète l'évolution de l'importance de ces difficultés. Depuis presque 10 ans, les moyens techniques, le budget et la coordination entre les services n'ont jamais été de réels obstacles à la mise en place d'une Archive Ouverte. En revanche, l'implication des chercheurs, la communication institutionnelle, la volonté politique et les moyens humains sont les points auxquels il convient d'être attentif pour ce type de projet. Sensibiliser les chercheurs et la gouvernance des établissements, développer la communication, et enfin dimensionner de façon réaliste une équipe pour mettre en place puis gérer une archive ouverte sont des éléments qui conditionnent le succès d'un tel projet.

Question 6.4. Quels services communiquent sur l'archive ouverte?

4. Quels services communiquent sur l'archive ouverte ?

SCD-bibliothèque

Direction de la Recherche

Communication

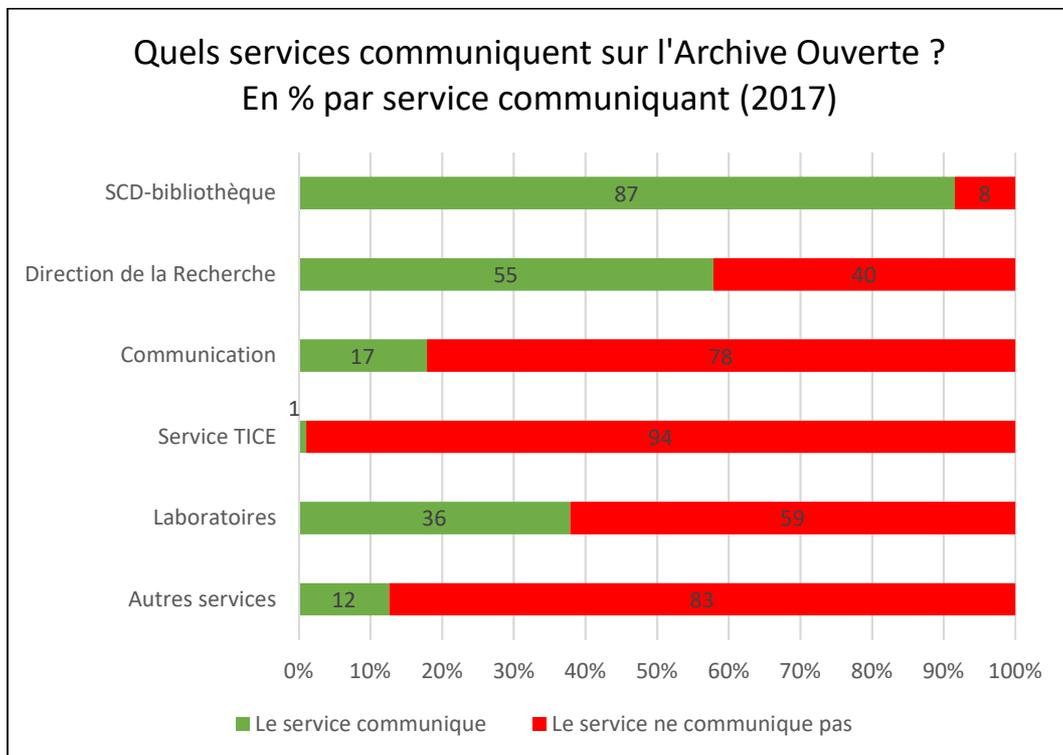
Service TICE

Laboratoires

Autre

Nb de réponses : 95 — réponses multiples possibles

	Réponses
SCD-bibliothèque	87
Direction de la Recherche	55
Communication	17
Service TICE	1
Laboratoires	36
Autres	12
<i>Total</i>	<i>208</i>



Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

La communication sur l'Archive Ouverte est le plus souvent le fait de plusieurs services dans un même établissement. Pour 95 répondants, 208 services communiquant sur l'Archive Ouverte sont cités, soit un peu plus de deux services par établissement.

Le service qui communique le plus sur l'Archive Ouverte est très nettement la bibliothèque : pour 92 % des établissements, la bibliothèque est impliquée dans la communication (87 établissements).

Les acteurs de la publication viennent ensuite : la Direction de la Recherche intervient pour 58 % des établissements répondants (55 établissements), et les laboratoires pour 38 % des établissements répondants (36 établissements).

Le service communication est un acteur assez discret puisqu'il n'est cité que par 18 % des établissements (17 établissements). Le service TICE n'est mentionné qu'une seule fois.

Parmi les « autres » services communiquant sur l'archive ouverte, on retrouve principalement le Service informatique (pour 5 % des établissements).

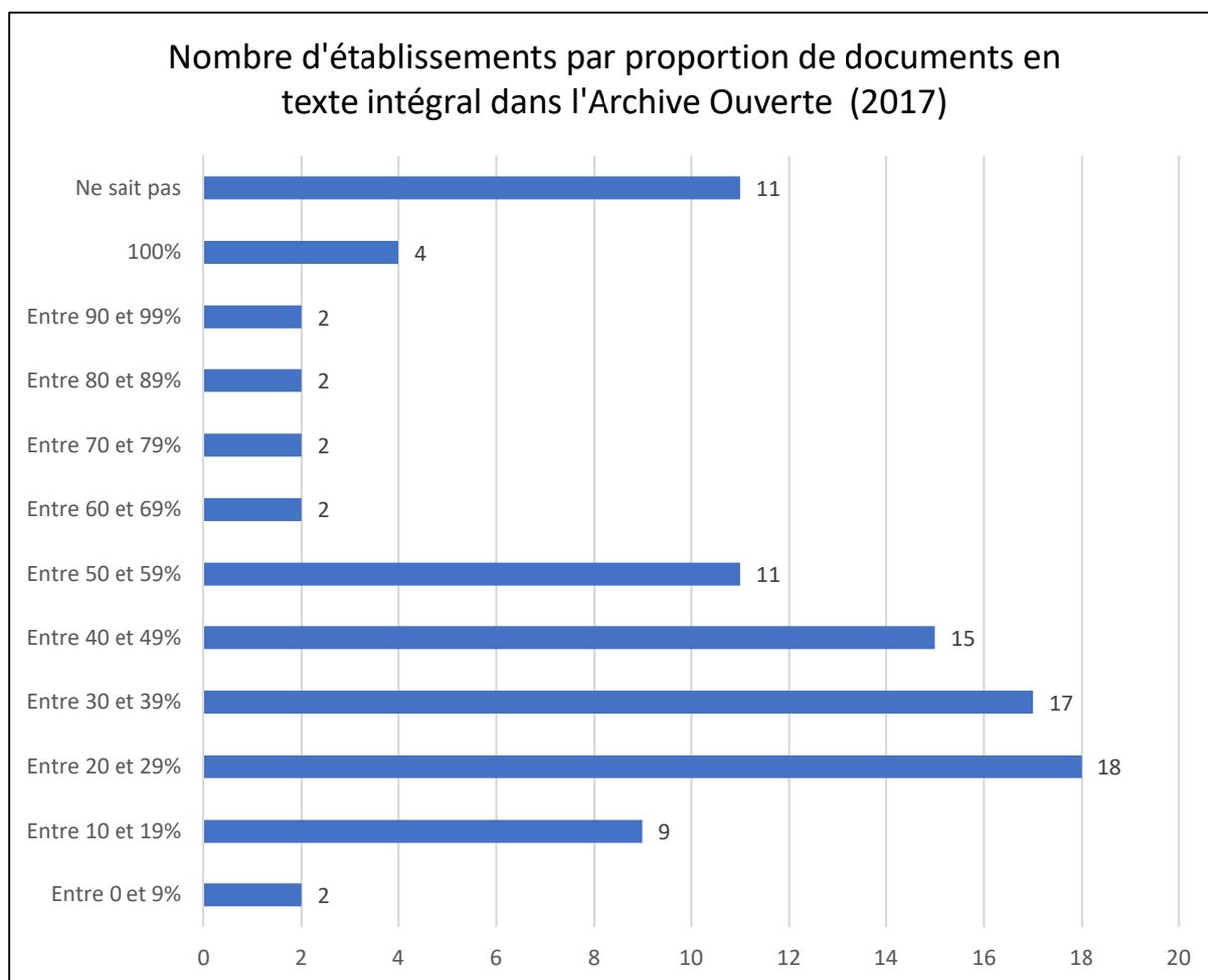
Si l'on compare les résultats de l'enquête de 2017 à ceux de l'enquête de 2014, on constate que les acteurs de la diffusion des Archives Ouvertes sont les mêmes et dans des proportions similaires.

Question 6.5. Quelle est la proportion de documents en texte intégral (même s'ils sont frappés d'embargo) par rapport aux notices à la date de l'enquête ?

5. Quelle est la proportion de documents en texte intégral (même s'ils sont frappés d'embargo) par rapport aux notices à la date de l'enquête ? Merci de répondre sous forme de pourcentage

Nombre de réponses : 95 — une seule réponse possible

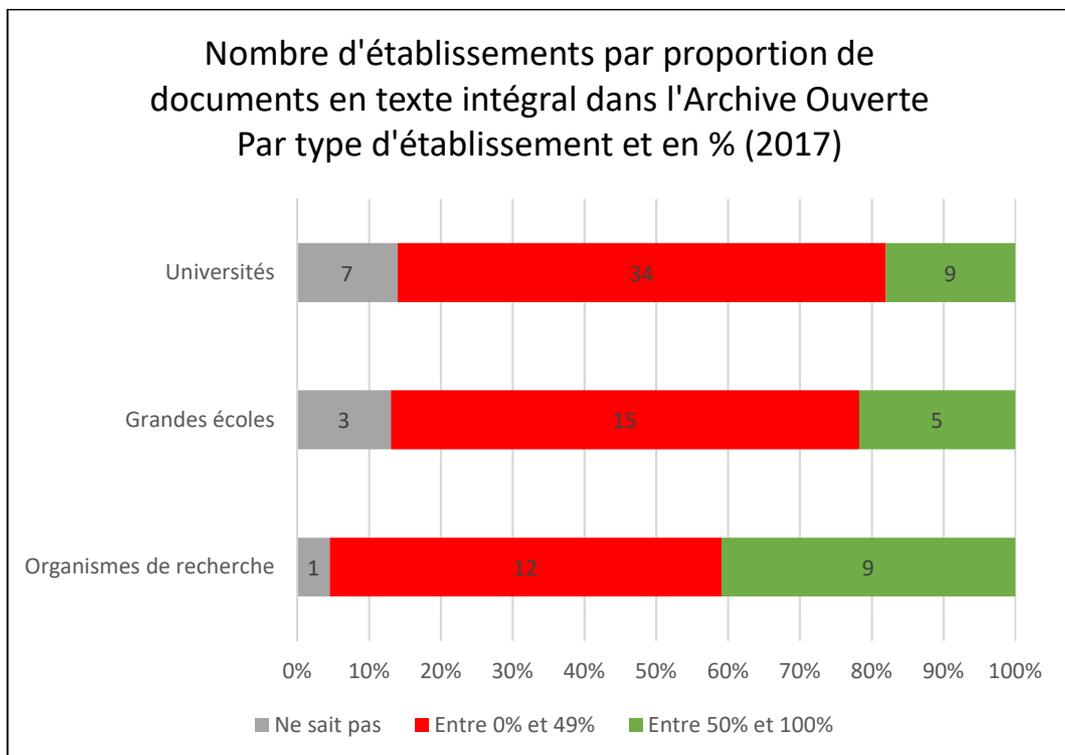
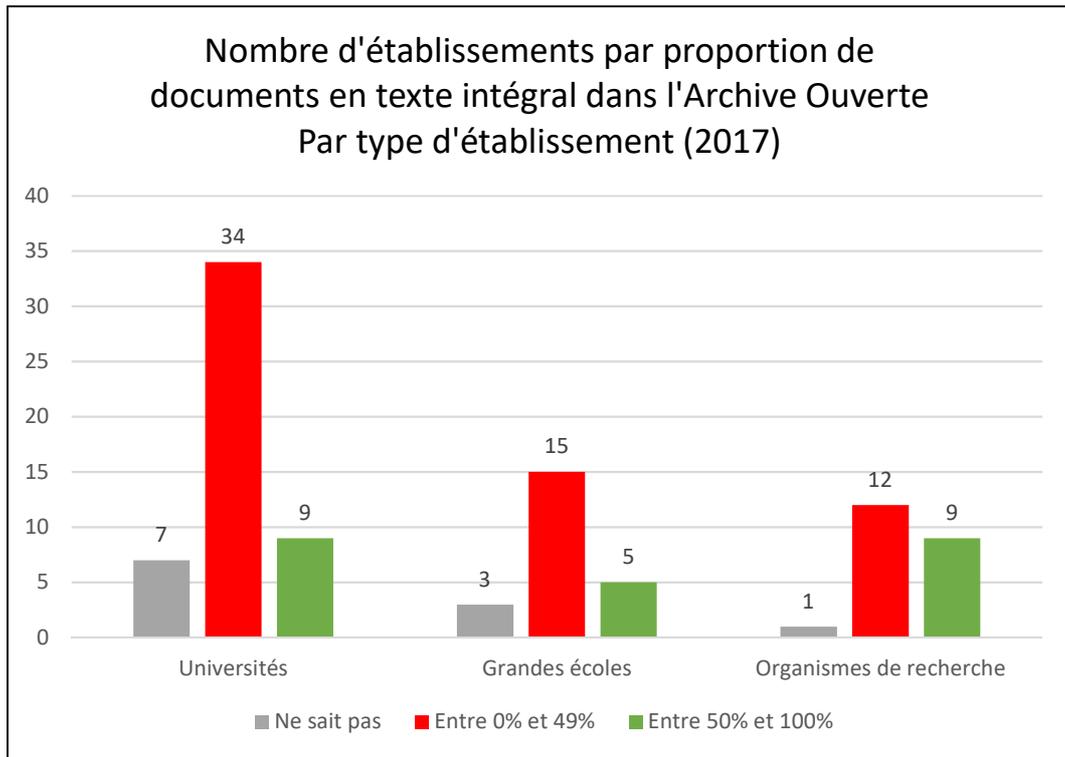
	Réponses
Ne sait pas	11
100 %	4
Entre 90 et 99 %	2
Entre 80 et 89 %	2
Entre 70 et 79 %	2
Entre 60 et 69 %	2
Entre 50 et 59 %	11
Entre 40 et 49 %	15
Entre 30 et 39 %	17
Entre 20 et 29 %	18
Entre 10 et 19 %	9
Entre 0 et 9 %	2
<i>Total</i>	95



La part de documents en texte intégral de l'Archive Ouverte est très variable, puisqu'elle s'échelonne de 100 % à moins de 10 %. Cependant, une nette majorité d'Archives proposent moins de 50 % de documents en texte intégral. 23 établissements (28 %) déclarent plus de 50 % de dépôts en texte intégral, alors que 61 établissements (72 %) en déclarent moins de 50 %.

Par ailleurs, six établissements indiquent que leur Archive Ouverte propose 99 % ou 100 % de documents en texte intégral (contre 9 en 2014). Comme lors des enquêtes précédentes, ces établissements ont une Archive Ouverte locale.

Analyse par type d'établissement :



Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Si l'on croise le pourcentage de documents en texte intégral avec le type d'établissement, on constate que les chercheurs des organismes de recherche sont plus nombreux à déposer le texte intégral de leurs publications (41 % des établissements ayant répondu déposent au moins 50 % des documents en texte intégral). Dans les universités et les grandes écoles, seule une Archive Ouverte sur cinq possède 50 % ou plus de références en texte intégral (18 % des universités, 22 % des grandes écoles). De plus, pour la moitié des universités, le dépôt des documents en texte intégral ne dépasse pas les 30 %.

Section 7 — Données de la recherche

Corpus : 121 réponses (tous les répondants devaient répondre aux questions de cette section).

Question 7.1. Votre établissement a-t-il une politique concernant les données de la recherche?

1. Votre établissement a-t-il une politique concernant les données de la recherche ?

Oui

Non

Si oui, merci de préciser (dépôt, stockage, diffusion ?)

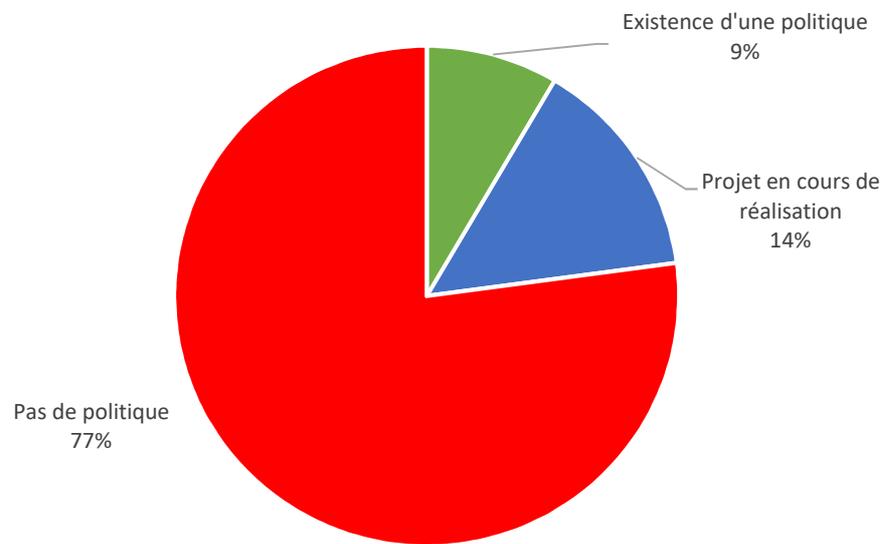
Nombre de réponses : 118 — une seule réponse possible

	Réponses	En %
Oui	20	17 %
Non	98	83 %
<i>Total</i>	<i>118</i>	

On remarque que les établissements ayant des projets en cours ont parfois répondu positivement (10 établissements), parfois négativement (7 établissements). On peut donc estimer qu'en réalité :

- 10 établissements ont une vraie politique concernant les données de la recherche ;
- 17 établissements ont un projet en cours de réalisation ;
- 91 n'ont pas de politique concernant les données de la recherche. Parmi ces 91 établissements, 4 établissements signalent tout de même des initiatives ponctuelles, mais qui ne s'inscrivent pas dans une politique d'établissement.

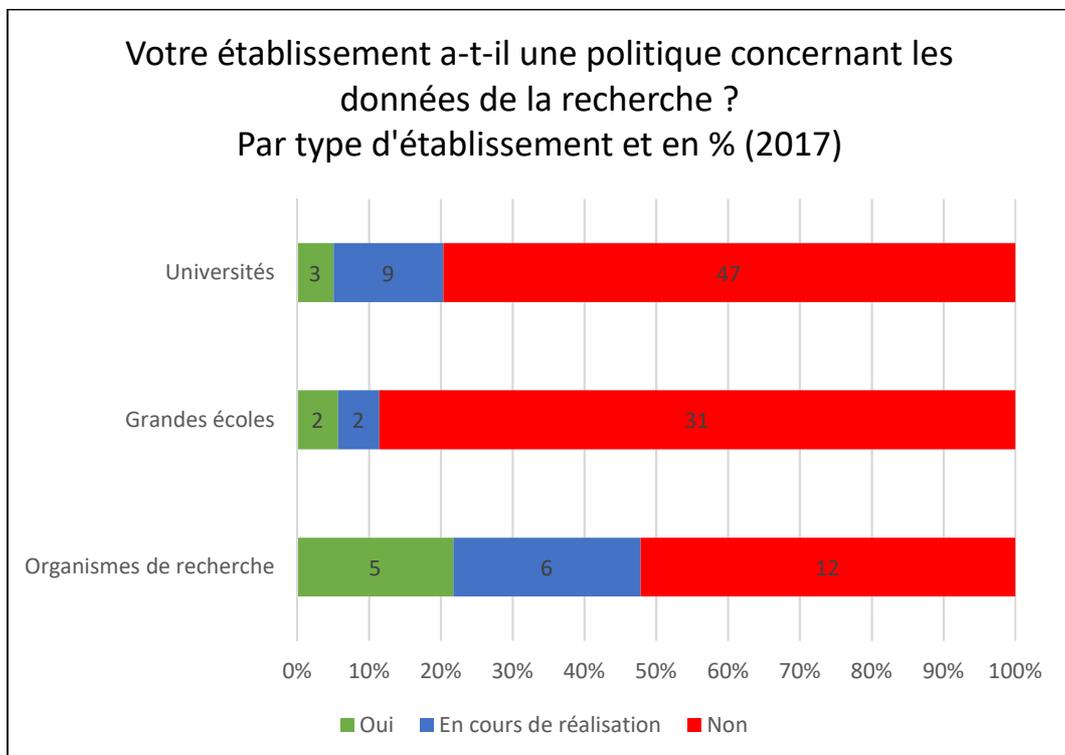
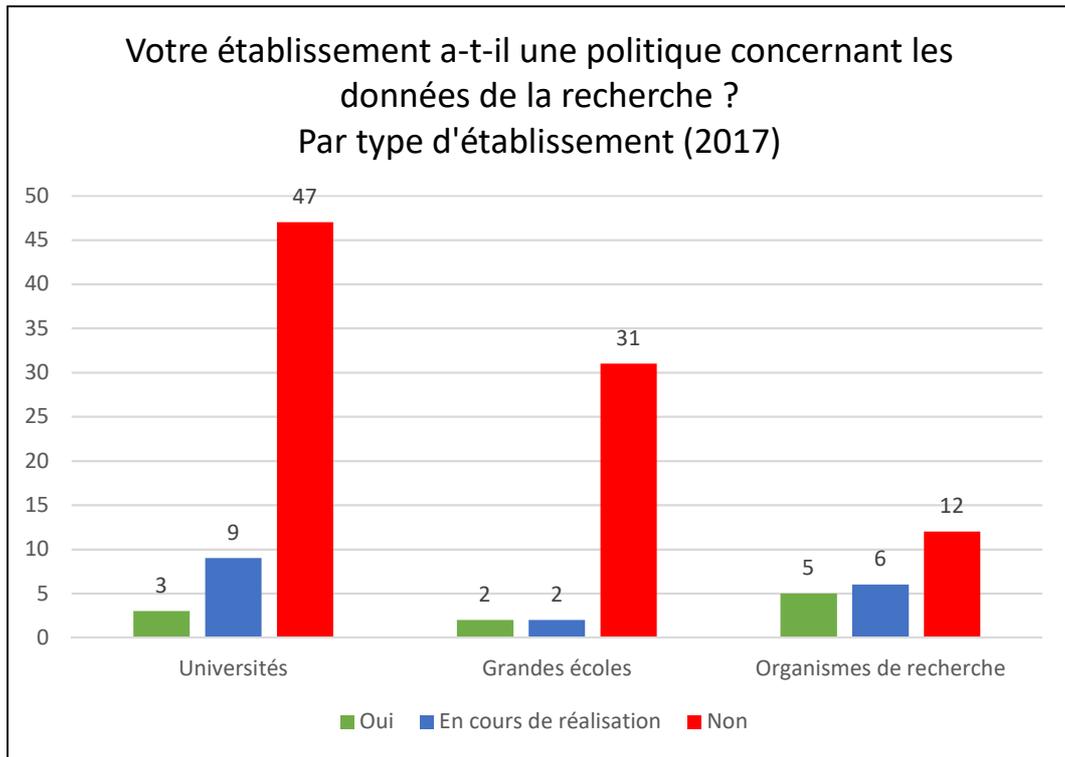
Votre établissement a-t-il une politique concernant les données de la recherche ? (2017)



Trois établissements sur quatre (77 %) n'ont pas défini de politique concernant les données de la recherche.

De 2014 à 2017, la proportion d'établissements déclarant être dotés d'une politique sur les données de la recherche est restée stable (15 % en 2014, 17 % en 2017). Les établissements ne se sont donc pas encore emparés de cette question.

Analyse par type d'établissement :



Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

Les politiques concernant les données de la recherche ont été édictées par la moitié des organismes de recherche : 52 % en ont une effective ou en cours de mise en œuvre, et 48 % n'en n'ont pas. Les universités, et les grandes écoles plus encore, restent beaucoup plus timides dans ce domaine. Seulement 20 % des universités et 11 % des grandes écoles ont édicté une politique concernant les données de la recherche ou sont en cours de réalisation ; 80 % des universités et 89 % des grandes écoles n'ont pas pris position sur la gestion de ces données.

Question 7.2. Vos chercheurs ont-ils élaboré des plans de gestion des données de la recherche au moment du dépôt de leurs projets de recherche (européens ou autres)?

2. Vos chercheurs ont-ils élaboré des plans de gestion des données de la recherche au moment du dépôt de leurs projets de recherche (européens ou autres) ?
 Exemples : <https://dmp.opidor.fr/> ; http://www.univ-paris-diderot.fr/DocumentsFCK/recherche/Realiser_un_DMP_V1.pdf

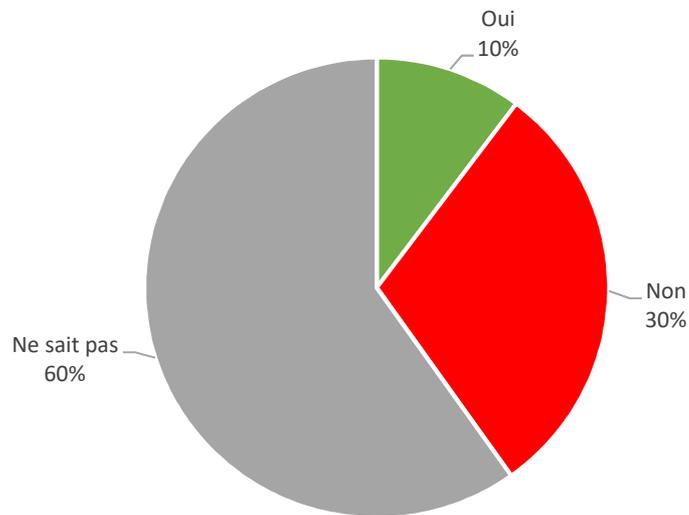
Oui
 Non
 Ne sait pas

Si oui, merci de préciser

Nombre de réponses : 117 — une seule réponse possible

	Réponses	En %
Oui	12	10 %
Non	35	30 %
Ne sait pas	70	60 %
<i>Total</i>	<i>117</i>	

Vos chercheurs ont-ils élaboré des plans de gestion des données de la recherche au moment du dépôt de leurs projets de recherche ? (2017)



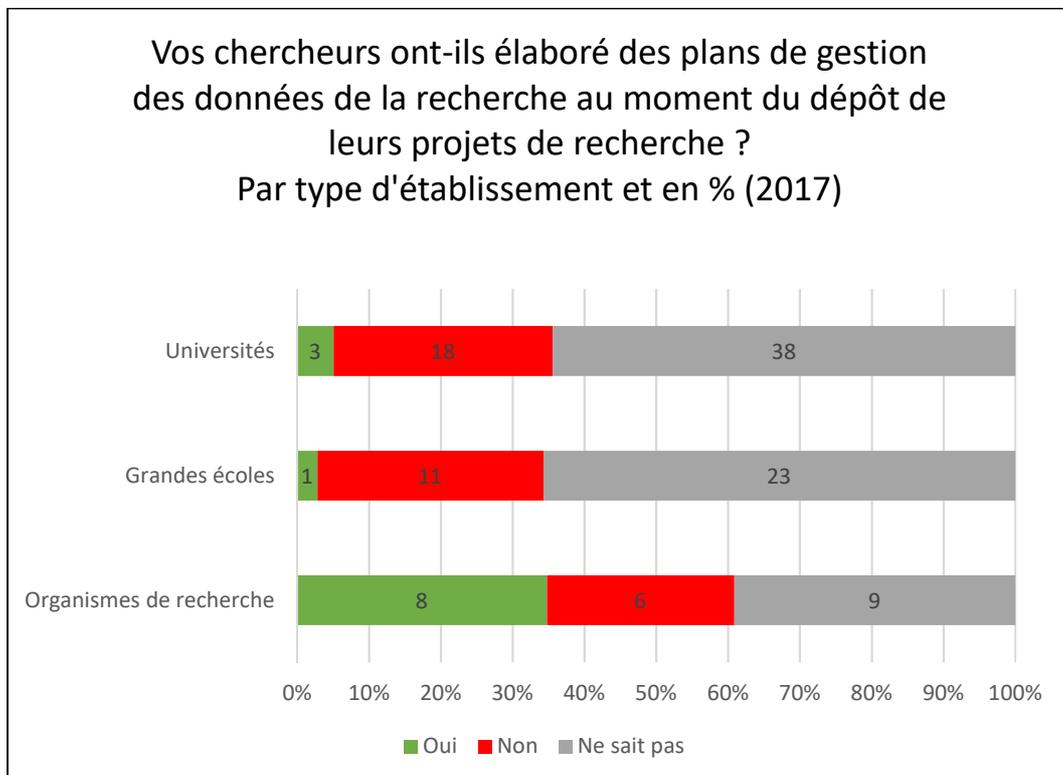
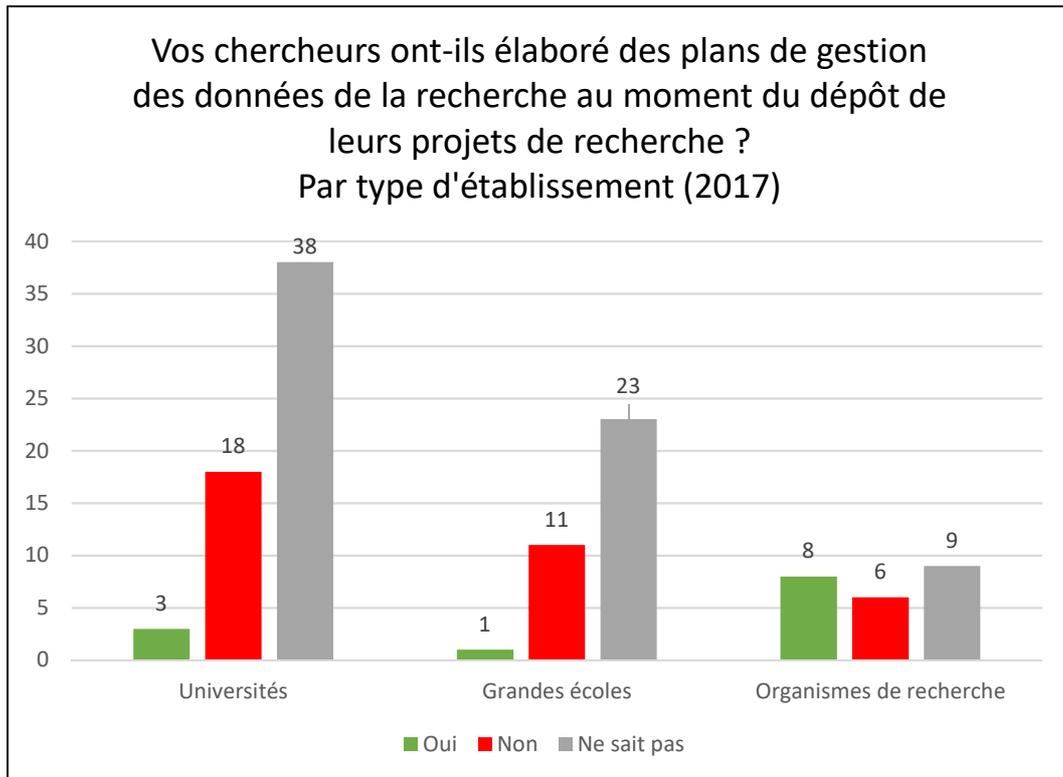
Seuls 10 % des établissements (12) répondants ont la certitude que leurs chercheurs ont élaboré des plans de gestion de données (Data Management Project - DMP) au moment du dépôt de leurs projets de recherche. Pour 30 % des établissements (35), les chercheurs n'ont pas élaboré de DMP. Néanmoins, pour ces derniers, trois établissements déclarent des DMP « en cours d'expérimentation ».

Cependant, on remarque que la majorité des répondants (60 %, soit 71 établissements) n'a pas l'information. Ceci est probablement à mettre en regard avec la part très importante d'établissements n'ayant pas formalisé de politique en la matière (77 %). De plus, il est possible que ce type d'information ne circule pas suffisamment en dehors des laboratoires, en tout cas pas jusqu'aux bibliothèques, qui sont les principaux répondants à l'enquête.

En cas de réponse positive, les répondants étaient appelés à préciser dans quel cadre ces projets avaient été élaborés. Deux établissements déclarent que leurs chercheurs prévoient des DMP dans le cadre des projets H2020, deux établissements déclarent utiliser la plateforme OPIDOR, et un établissement déclare un travail avec HUMA NUM.

En 2014, 8 établissements avaient déclaré que leurs chercheurs avaient élaboré des DMP, soit 7 % des établissements. Il y a donc eu une timide progression du nombre d'établissements dont les chercheurs mettent en œuvre des DMP.

Analyse par type d'établissement :



Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

On constate que les chercheurs des organismes de recherche sont plus nombreux à utiliser des DMP (35 % des organismes de recherche ayant répondu). Par contre, dans les universités et les grandes écoles, une majorité de répondants ne sait pas répondre à la question (respectivement 64 % et 66 %). Lorsque les répondants savent répondre, la réponse est principalement négative pour les universités (31 %) et les grandes écoles (31 %).

Question 7.3. Où vos chercheurs déposent-ils leurs jeux de données ?

3. Où vos chercheurs déposent-ils leurs jeux de données ?

Ne sait pas

Dans l'archive ouverte de l'établissement

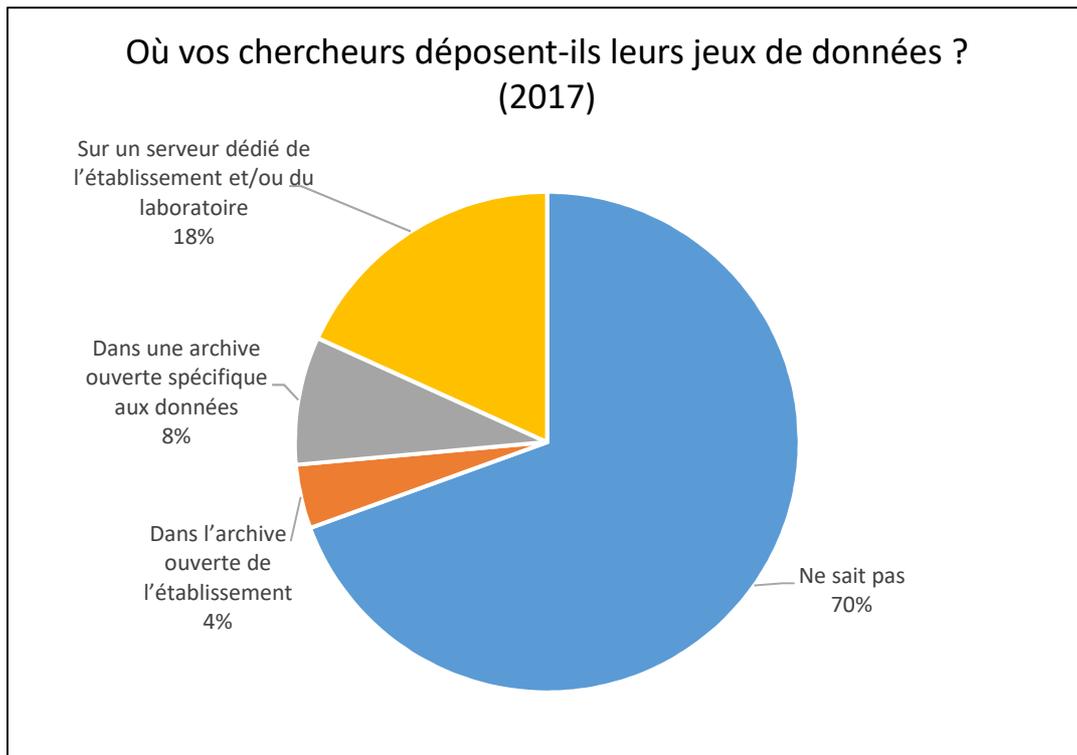
Dans une archive ouverte spécifique aux données (si oui, merci de préciser)

Sur un serveur dédié de l'établissement et/ou du laboratoire

Merci de préciser le nom et/ou l'adresse de(s) l'archive(s) ouverte(s) spécifique(s) aux données

Nombre de réponses : 121 — réponses multiples possibles

	Réponses	En %
Ne sait pas	84	70 %
Dans l'archive ouverte de l'établissement	5	4 %
Dans une archive ouverte spécifique aux données	10	8 %
Sur un serveur dédié de l'établissement et/ou du laboratoire	22	18 %
<i>Total</i>	<i>121</i>	

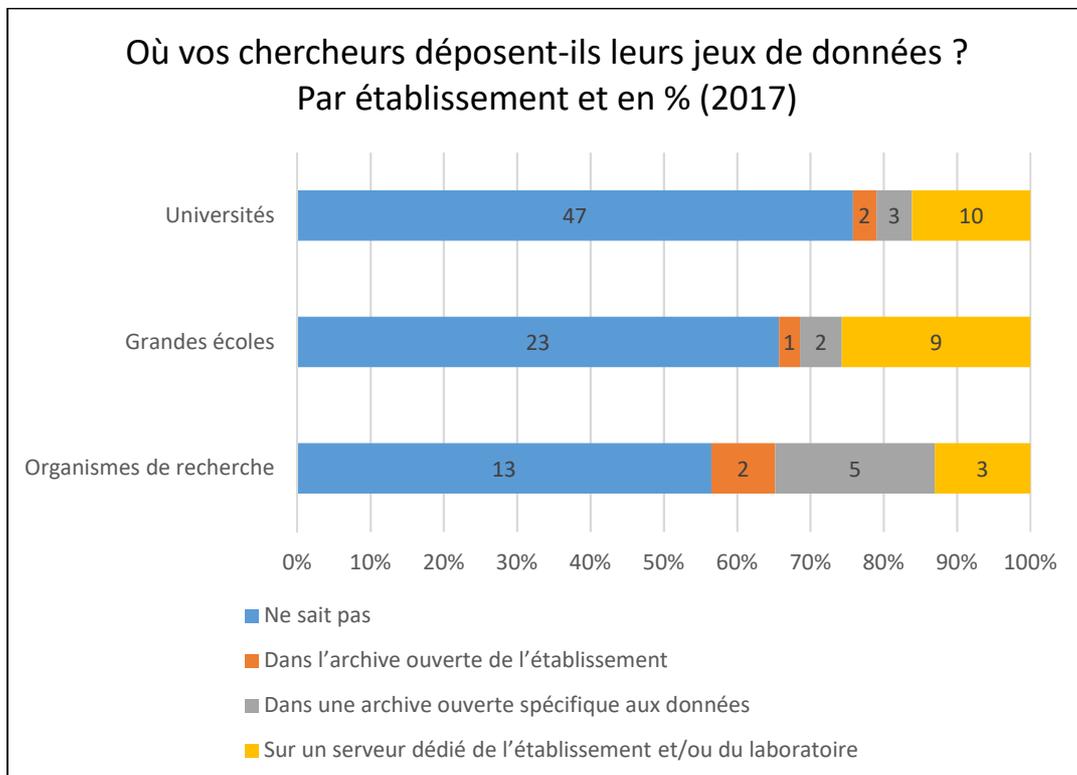
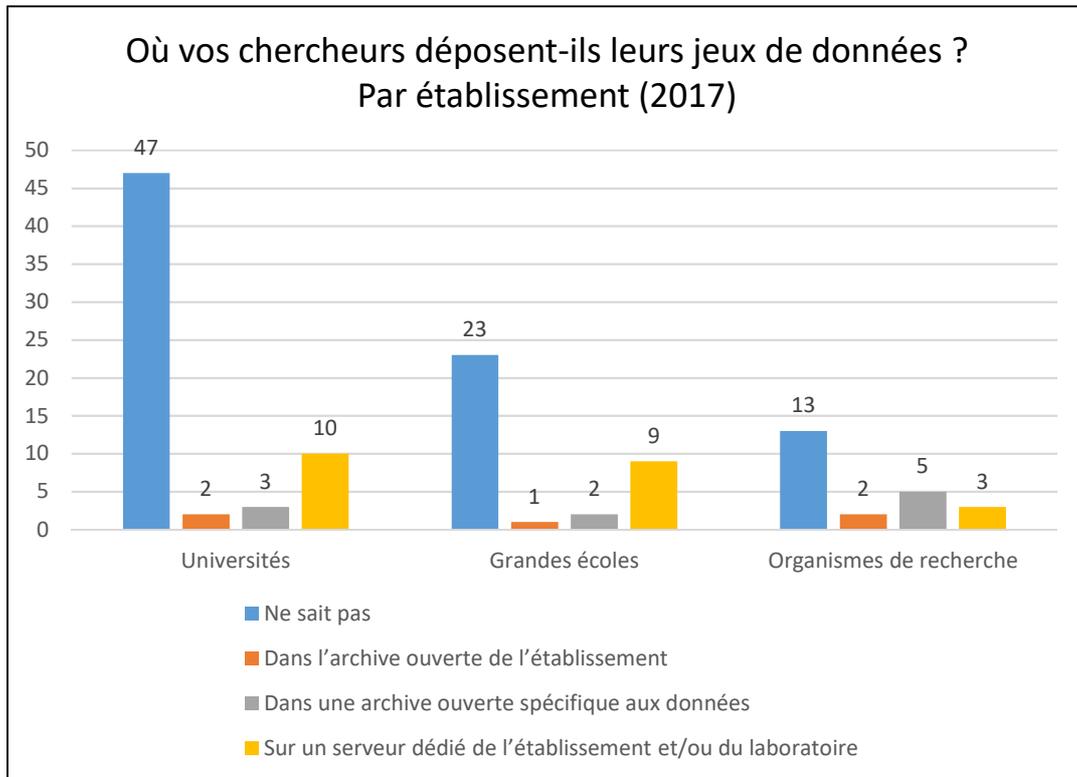


Un nombre élevé de répondants ne sait pas où leurs chercheurs déposent leurs jeux de données (84, soit 70 %). Comme pour la question 7.2, il est probable que cette information ne soit pas partagée au sein des établissements, en tout cas pas avec les bibliothèques qui ont majoritairement répondu à l'enquête.

Dans les cas où le répondant sait où les chercheurs déposent leurs données, le dépôt se fait majoritairement sur un serveur de l'établissement ou du laboratoire (18 %). La gestion des données reste donc avant tout une préoccupation très locale, gérée au niveau de l'environnement immédiat du chercheur.

Parmi les Archives Ouvertes spécifiques aux jeux de données utilisées, on retrouve Zenodo (2 établissements), Nakala de HumaNum (1 établissement), une base internationale de données type Genbank (1 établissement), M@rsouin (1 établissement).

Analyse par type d'établissement :



Les chiffres rappelés dans le graphique sont les valeurs brutes à partir desquelles les pourcentages ont été calculés.

L'analyse par type d'établissement montre que ce sont principalement les répondants des universités qui ne savent pas où leurs chercheurs déposent leurs jeux de données (76 %). Les répondants des grandes écoles et des organismes de recherche, vraisemblablement plus au contact des chercheurs car travaillant dans des organismes plus petits, répondent plus facilement à cette question.

Conclusion — Synthèse

Enquête Couperin 2017 :

L'intérêt pour les AO est réel : 121 réponses exploitables pour l'enquête 2017 (+10 réponses par rapport à l'enquête 2014).

Les **bibliothèques** sont très impliquées dans les réponses à l'enquête : 72 % des répondants 2017 ne travaillent qu'en bibliothèque (90 % pour les universités, 77,5 % dans les grandes écoles mais seulement 27 % dans les organismes de recherche où la majorité des répondants, 45 %, sont issus de la Direction de l'IST).

Entre 2014 et 2017, la répartition des répondants par service d'appartenance est relativement stable, toujours marquée par la nette prépondérance des bibliothèques. Néanmoins, les Services d'appui à la recherche, plus nombreux à répondre en 2017, font une timide apparition dans les répondants (15 contre 9 en 2014).

AO en production:

Depuis 2006, de nouvelles archives ouvertes sont déployées chaque année : **sept nouvelles ouvertures en moyenne** chaque année entre 2006 et 2017. Les **organismes de recherche** ont été précurseurs pour l'ouverture d'Archives Ouvertes : 65 % d'entre eux ont ouvert leur AO avant 2011. En comparaison, seulement 26 % des universités avaient ouvert leur AO avant 2011, et 31 % d'entre elles ont été ouvertes depuis 2016

82 % des répondants disposent en 2017 d'une AO en production ou en cours de mise en œuvre. La progression est notable par rapport à 2014 où seuls 62 % des répondants déclaraient une AO ouverte ou en cours de mise en œuvre. En 2017, les établissements n'étant pas passés à une phase opérationnelle sont très minoritaires, et représentent 10 % des établissements : phase de réflexion globale (4 %), projet suspendu ou abandonné (2 %), ou sans projet (4 %).

L'analyse du nombre de réponses met en lumière la présence massive d'Archives Ouvertes dans tous les types d'établissements : 50 Archives Ouvertes en service ou en cours de mise en œuvre pour les universités, 27 pour les grandes écoles, 22 pour les organismes de recherche.

Les organismes de recherche répondants sont à 88 % dotés d'une Archive Ouverte en service ou en cours de mise en œuvre, les universités à 85 %, et les grandes écoles à 75 %.

Pour les **universités**, le mouvement d'ouverture d'Archives Ouvertes s'est nettement confirmé et amplifié. En 2017, 85 % des universités répondantes déclarent une Archive Ouverte en service ou en cours de mise en œuvre, et 3 % en réflexion ou sans projet (contre respectivement 58 % et 26 % en 2014)

L'évolution est moins marquée pour les **grandes écoles**. Sans surprise, le nombre d'archives ouvertes des grandes écoles en service ou en cours de mise en œuvre a légèrement augmenté entre 2014 et 2017 passant de 22 à 27. En 2014, 71 % des grandes écoles ayant répondu à l'enquête avaient une Archive Ouverte opérationnelle (ouverte ou en cours de mise en service), contre 77 % en 2017.

Le nombre, comme la proportion, d'**organismes de recherche** ayant une Archive Ouverte en service ou en cours de mise en œuvre est stable de 2014 à 2017.

Politique et périmètre des AO :

Le périmètre des AO est majoritairement celui de l'établissement, mais quelques archives ouvertes de regroupements d'établissements apparaissent.

Seule une petite majorité d'établissements (53 %) inscrit leur Archive Ouverte dans leur **politique globale d'établissement**.

Le croisement de cette question avec le type d'établissement montre que c'est dans les grandes écoles que l'Archive Ouverte est la moins bien prise en compte par la politique de l'établissement. Moins de la moitié d'entre elles (44 %) ont inscrit leur Archive dans leur politique, alors que la proportion s'élève à 54 % des universités et à 59 % des organismes de recherche.

L'**encouragement au dépôt** reste majoritaire. L'obligation de dépôt ou les mesures incitatives sont minoritaires, 27 établissements dotés d'une AO n'ont pas du tout de consignes sur le dépôt.

La **politique de dépôt** diffère en fonction du type d'établissement.

Les **universités** sont peu engagées dans l'obligation de dépôt, que ce soit des références ou du texte intégral (5 %). Quelques projets d'obligation, en cours d'instruction, sont cependant à signaler (7 %). Les universités apparaissent moins interventionnistes que les autres types d'établissements, car elles privilégient l'encouragement au dépôt (45 %). Fréquemment aussi, on constate que les universités n'ont pas donné de consignes à leur communauté (22 %).

Les **grandes écoles** sont plus volontaristes, et une proportion importante d'entre elles a pris des mesures à caractère obligatoire ou en a le projet (29 %). La situation reste cependant contrastée, puisque presque autant de grandes écoles n'ont pas donné de consignes (23 %).

Les **organismes de recherche**, enfin, se sont le plus nettement engagés dans l'obligation de dépôt, du texte intégral ou au moins des références (30 %). Cependant, pour ceux qui n'ont pas franchi ce cap, l'encouragement au dépôt reste le plus répandu (48 %).

Lorsque qu'une obligation de dépôt est actée, elle peut émaner d'**organes décisionnels variés**, vraisemblablement en fonction du contexte propre à l'établissement (Commission de la Recherche, Présidence [Président/Conseil d'Administration], Direction Générale, Conseil Académique, IDEX)

Intégration des AO à leur environnement et services attendus :

Les archives ouvertes sont **bien intégrées** aux sites web institutionnels (71 %) ainsi qu'aux catalogues ou DT des établissements (50 %). Elles sont encore **très mal intégrées** aux systèmes d'information des établissements : seuls 16 % sont intégrées à l'ENT, 22 % au SIRE, 22 % aux outils de gestion RH.

70 % des établissements ne disposant pas d'un SI recherche, la question de l'intégration des AO dans celui-ci ne se pose pas (encore).

20 des 22 établissements utilisant une autre plate-forme d'Archive Ouverte locale ont connecté leur AO à HAL. Les services fournis par les archives ouvertes locales (statistiques de dépôt, exports, bibliographies, alimentation de sites web, imports) sont ceux que l'on attend généralement d'une archive ouverte. 45 % des AO autres que HAL proposent de placer les documents sous licence CC (contre 14 % en 2014)

L'intégration entre l'Archive Ouverte et les identifiants chercheurs reste peu développée. 36 % des établissements déclarent une intégration, complète (6) ou partielle (30). Le nombre élevé de réponses négatives (51 %) laisse penser que la question n'a pas été clairement comprise — l'intégration d'ORCID dans HAL étant effective.

Qu'elles soient développées ou non en local, les AO semblent généralement bien référencées dans des répertoires d'Archives OpenDOAR (oui à 40 %) et ROAR (oui à 42 %)

Choix de la plate-forme logicielle :

79 % des établissements répondants utilisent **HAL** en 2017 (contre 74 % en 2014) et 21 % une autre solution logicielle (majoritairement Dspace et Eprint)

La position dominante de HAL (majoritaire pour 74 % des répondants en 2014) s'est donc renforcée en 2017.

Ce sont les **universités** (84%) qui utilisent le plus HAL parmi les établissements répondants. Pour les **organismes de recherche** et **grandes écoles**, HAL représente une part moins importante que les universités : respectivement 73 % et 70 % des répondants

Ce succès de HAL tient certainement à différentes causes, dont la possibilité offerte aux établissements de se lancer dans un projet d'Archives Ouvertes opérationnel clefs en main à moindres coûts, tant humains que financiers.

Freins :

Depuis presque 10 ans, les paramètres qui posent le moins de problèmes lors de la mise en place d'une archive ouverte sont le budget, la coordination entre les services, et les moyens techniques.

Les deux obstacles principaux au succès d'une archive ouverte restent la **faible implication des chercheurs** et les **moyens humains** mis à disposition du projet. Une **communication** institutionnelle insuffisante et un **manque d'implication politique** sont également pointés.

La communication institutionnelle autour des AO et de l'Open Access reste insuffisante (54 % des répondants déclarent ne pas avoir de section spécifique consacrée à l'Open Access sur leur site institutionnel). Le service qui communique le plus sur l'Archive Ouverte est très nettement la

bibliothèque (à 92 %). Viennent ensuite : la Direction de la Recherche (58 %) et les laboratoires (38 %). La situation était similaire en 2014.

Données de la recherche :

Trois établissements sur quatre (77 %) n'ont pas défini de politique concernant les données de la recherche et **70 %** des répondants ne savent pas où leurs chercheurs déposent leurs jeux de données.

Des politiques concernant les données de la recherche ont néanmoins été édictées par **la moitié** des **organismes de recherche** : 52 % en ont une effective ou en cours de mise en œuvre, et 48 % n'en ont pas.

Les **universités**, et les **grandes écoles** plus encore, restent plus timides dans ce domaine. Seulement 20 % des universités et 11 % des grandes écoles ont édicté une politique concernant les données de la recherche ou sont en cours de réalisation ; 80 % des universités et 89 % des grandes écoles n'ont pas pris position sur la gestion de ces données.

Seuls 10 % des répondants 2017 ont la certitude que leurs chercheurs ont élaboré des plans de gestion de données (**DMP**) au moment du dépôt de leurs projets de recherche (contre 7 % en 2014), alors que la majorité (60 %) n'a pas l'information et que 30 % savent qu'il n'y a pas de DMP

70 % des établissements ne disposent pas d'un SI recherche, et la notion même de SI Recherche semble encore mal comprise par les répondants. Bien que le faible nombre de réponses rende l'analyse difficile, les SIRE semblent un peu plus répandus dans les grandes écoles (22 % d'entre elles en sont dotées) que dans les organismes de recherche et les universités (respectivement 14 % et 10 % en sont dotés). Il est cependant vraisemblable que le nombre de projets de SIRE tende à rééquilibrer cette répartition à l'avenir.

Conclusion

Les **archives ouvertes** s'inscrivent de plus en plus solidement et durablement dans le paysage documentaire de l'enseignement supérieur. Si les **organismes de recherche** ont été précurseurs pour la création d'archives ouvertes, les **grandes écoles**, mais surtout les **universités** ont désormais massivement rejoint le mouvement. Signe de cette progression notable, **82 %** des répondants disposent en 2017 d'une archive en production ou en cours de mise en œuvre, contre 62 % en 2014.

L'adoption majoritaire de la plate-forme **HAL** (qui représente 79 % des archives en production et 84 % des archives des universités) se renforce encore depuis 2014. La structuration d'un réseau des utilisateurs de HAL au sein du club utilisateur **CasuHal**, même si elle est relativement récente (septembre 2016), semble portée par une vraie dynamique puisque **68 %** des établissements ayant une archive ouverte adhèrent ou projettent d'y adhérer.

L'**intégration** des archives ouvertes à leur environnement technique **progressé** globalement mais toujours partiellement depuis 2014. L'intégration aux sites web institutionnels ainsi qu'aux catalogues de bibliothèques est désormais majoritairement effective, mais elle reste insuffisante vers les systèmes d'information des établissements, ENT, SI Recherche et outils de gestion RH.

La place des archives ouvertes dans le contexte global d'un marché de la publication scientifique en plein questionnement (conflits ouverts avec les éditeurs, généralisation du Gold Open Access, questionnements autour de nouveaux modèles possibles de publication et d'évaluation, Open

Science) progresse depuis 2014 mais semble encore insuffisamment prise en compte par les établissements porteurs, seule une petite majorité d'entre eux (53 %, contre 30,6 % en 2014) ayant inscrit en 2017 leur Archive Ouverte dans une **politique globale d'établissement**.

D'où des freins récurrents au développement des projets, que l'on observe d'une part via des politiques de dépôt encore majoritairement, et notamment pour les universités, peu contraignantes et peu efficaces, mais aussi par la constance des obstacles identifiés pour la réussite des projets qui restent les mêmes depuis 10 ans : **manque d'implication politique, communication** institutionnelle **insuffisante**, faiblesse des **moyens humains** dédiés mais surtout et structurellement une trop **faible implication des chercheurs** dans la démarche.

Resserrer toujours plus les liens entre les acteurs les plus actifs du développement des archives ouvertes que sont les **bibliothèques** et services de documentation (72 % des répondants 2017 ne travaillent qu'en bibliothèque) et les organes scientifiques, politiques et décisionnels des établissements semble donc plus que jamais de mise pour que ce mouvement se pérennise et continue durablement de croître.

